LE MONDE RADIO-TÉLÉVISION : de Gaulle et la mythologie française

DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13568 – 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 11-LUNDI 12 SEPTEMBRE 1988

Le français au Maghreb

La réponse du gouvernement français, que M. Roland Dumas avait promise pour le samedi 10 septembre, n'est pas parvenue aux « mères de Descartes » rencontrées par le ministre des affaires étrangères lors de sa visite en Algérie il y a une semaine. Ces femmes en colère continuent d'occuper les locaux de l'Office universitaire et culturel français en Algérie (OUCFA) pour protester contre l'obligation faite aux couples mixtes de retirer leurs enfants des établissements d'enseignement français en vue de leur intégration immédiate dans le système scolaire algérien, événement qu'accompagne la rétrocession à l'Algérie du lycée Descartes, fleuron de l'OUCFA outre-Méditerranée.

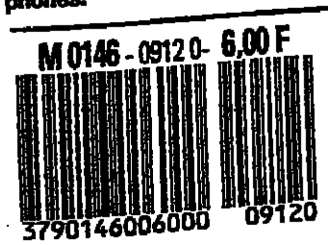
Il y a quelque incohérence à manifester son mécontentement dans les locaux de l'administration française, qui n'en peut mais, plutôt que chez les autorités du pays qui a pris quasi unilatéralement la décision contestée. Mais le désarroi de ces Françaises, soucieuses de préserver l'avenir de leurs enfants après avoir tenté l'aventure du mariage avec un Maghrébin, doit inciter à la compréhension. Ce drame est aussi vécu par des familles algériennes qui avaient réussi à faire inscrire leur progéniture dans les lycées français. En principe, seuls les élèves dont le père était appelé à séjourner à l'étranger pour des raisons professionnelles pouvaient bénéficier de cette possibilité, mais il y avait de nombreuses dérogations.

Cette décision apparemment contraire aux accords d'Evian s'explique sans doute par la nécessité pour le président Chadli de donner quelques gages au clan des durs alors qu'il mène globalement une politique d'ouverture. A l'heure de l'unification maghrébine, l'Algérie continue de se singulariser dans certains domaines. Malgré les critiques du roi Hassan II contre le comportement de quelques enseignants français, une grande partie de l'élite marocaine est encore formée dans les établissements où l'on parle surtout la langue de Descartes. A Tunis, l'actuelle rentrée scolaire se caractérise par un afflux de demandes d'inscription, qui ne peuvent être toutes satisfaites.

Le problème des établissements français au Maghreb n'est qu'un aspect de celui de la francophonie dans cette région. Il est certes intéressant de former directement une partie des futurs cadres de l'Afrique du Nord. Il est encore plus important d'encourager le bilinguisme de fait dans la population. Parce que la génération formée à l'époque coloniale s'exprime encore en français, on a trop tendance à tenir la francophonie pour un fait acquis.

La dégradation générale de l'enseignement de la « seconde langue » dans les établissements des trois pays est inquiétante. Toute une génération qui ne parlera convenablement ni l'arabe ni le français se profile à l'horizon 2000. La France n'est pas entièrement responsable de cette situation. Mais il dépend d'elle de motiver indirectement les élèves par son dynamisme commercial et par l'accroissement de sa présence audiovisuelle.

Au cours de la visite du président Ben Ali à Paris, du 12 au 14 septembre, il sera question de la coopération en matière de télévision. La prise en compte des réalités de notre temps est plus urgente que la tenue de colloques et la mise en place d'énièmes organismes francophones.



M 0146 - 0912 0 - 6,00 F

3790146006000 09120

Une nouvelle étape de la révision de l'histoire soviétique

La «Pravda» réévalue le rôle joué par Trotski

La révision de l'histoire vient de franchir un nouveau pas en Union soviétique. Sans aller jusqu'à une « réhabilitation » de Trotski, la « Pravda » vient de publier une longue étude qui renvoie pratiquement dos à dos Staline et l'homme qui fut son rival. Soulignant que Trotski ne s'est jamais incliné devant le dictateur, l'auteur de l'article écrit notamment : « On ne peut pas ne pas lui rendre hommage. »



Lire page 16 l'article de BERNARD GUETTA

L'invitation du chef de l'OLP par les socialistes européens

Polémiques avant la visite de M. Arafat à Strasbourg

La venue à Strasbourg, les 13 et 14 septembre, de M. Yasser Arafat, à l'invitation du groupe socialiste du Parlement européen, suscite une violente polémique en France. Plusieurs organisations ont appelé à manifester à Strasbourg, les unes contre la venue du chef de l'OLP, les autres pour. L'affaire pourrait prendre une ampleur plus grande si M. Roland Dumas fait, comme c'est probable, le voyage de Strasbourg pour y rencontrer M. Arafat.

Protestations indignées, critiques acerbes, humour cinglant, bien avant qu'il ait mis le pied à Strasbourg, où il sera l'invité du groupe socialiste du Parlement européen les 13 et 14 septembre, M. Yasser Arafat a déjà déclenché des turbulences qui n'en sont encore qu'au stade politique. Mais il n'est pas exclu qu'elles dégénèrent si partisans et adversaires du chef de l'OLP mettent à exécution – ce qu'ils semblent décidés à faire – leur intention de manifester à l'occasion de cette visite, la première de M. Arafat sur le sol français en tant que responsable de la centrale palestinienne.

Si, de part et d'autre, on se défend de tout bellicisme et l'on souligne le caractère *« pacifique »* des manifestations prévues, des renforts de gendarmerie n'en ont pas moins été réclamés sur place. « La communauté juive mobilisée contre la venue d'Arafat à Strasbourg », titrait le 8 septembre *La Lettre télégraphique juive*. De plus, des représentants des communautés juives des douze pays membres de la CEE doivent participer aux manifestations de mardi contre la venue de M. Arafat. Manifestations appuyées par l'ambassadeur d'Israël en France, M. Ovadia Soffer.

De leur côté, une quinzaine d'associations regroupées en un *« comité de soutien aux initiatives du Parlement européen pour le succès de la visite de Yasser Arafat à Strasbourg »* ont également appelé à un *« rassemblement »*, le même jour à Strasbourg, *« pour l'autodétermination et la paix en Palestine »*.

YVES HELLER.

(Lire la suite page 4.)

Elections en Birmanie
Les autorités promettent l'instauration du pluralisme politique.
PAGE 16

La situation du PCF
« La crise de l'identité ouvrière communiste », par Stéphane Courtois.
PAGE 6

« Miracle » à Paris...
Les visions d'un jeune Syrien.
PAGE 7

Chronologie
Août 1988 dans le monde.
PAGE 9

« Grand Jury RTL-*le Monde* »
M. François Léotard, secrétaire général du PR, invité dimanche à partir de 18 h 15.

Le sommaire complet se trouve en page 16

Le voyage du pape en Afrique

Jean-Paul II aux portes de l'apartheid

Jean-Paul II a quitté Rome, samedi 10 septembre, pour le Zimbabwe. Ce pays sera la première étape du quatrième voyage du pape en Afrique, qui le conduira, jusqu'au 19 septembre, au Botswana, au Lesotho, au Swaziland et au Mozambique. Jean-Paul II ne fera que survoler l'Afrique du Sud, en dépit de l'invitation que lui avaient faite les autorités de Pretoria.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Principale nation de cette partie du continent, l'Afrique du Sud est exclue du périple papal alors qu'elle compte la plus importante communauté catholique de la région avec un peu plus de trois millions de fidèles. Une mise à l'écart qui soulève quelques polémiques, Jean-Paul II pouvant difficilement ne pas évoquer la situation de ce pays et son régime de ségrégation raciale. L'apartheid sera donc vraisemblablement au centre des interventions du souverain pontife, de même que les conflits.

A l'origine, le souverain pontife devait seulement venir clore les travaux de la conférence régionale des évêques de l'Afrique méridionale (IMBISA, Inter-Regional Meeting of Bishops of Southern Africa) qui s'est ouverte le 4 septembre à Harare. Par la suite s'est greffée la cérémonie de béatification d'un prêtre français ayant vécu au Lesotho, le Père Joseph Gérard. Les évêques de ce petit royaume, totalement enclavé dans l'Afrique du Sud, ont insisté pour que celle-ci ait lieu sur place plutôt qu'au Vatican car il s'agissait de la première personne à être ainsi honorée dans la région. Le pape a donc décidé de combiner les deux événements et d'en profiter pour rendre visite à certaines communautés catholiques d'Afrique australe. Son médecin lui interdisant des déplacements de plus de dix jours, il était impossible à Jean-Paul II de consacrer le temps nécessaire à l'Afrique du Sud. C'est du moins la version officielle.

MICHEL BOLE-RICHARD.

(Lire la suite page 3.)

M. Franz-Olivier Giesbert, directeur de la rédaction

Changement de cap au «Figaro»

Le Figaro change de cap. Et sa rédaction de capitaine. En attendant de prendre tout seul la barre, Franz-Olivier Giesbert partagera la direction de la rédaction avec Jacques Jacquet-Francillon. Mais l'arrivée-surprise de ce pilier du *Nouvel Observateur* marque symboliquement la nouvelle orientation du quotidien de M. Robert Hersant.

Le journal de combat du premier septennat socialiste veut retrouver ses traditions de quotidien d'information, en isolant les polémiques dans une page « Opinion ».

Est-ce parce que les *« libertés »* ne sont plus menacées, comme l'affirme M. Alain Peyrefitte, président du comité éditorial ? Ou pour regagner des lecteurs lassés par trop de parti pris ?

Engagé dans la modernisation de son groupe de presse, à la tête d'une cinquième chaîne qui accumule les déficits, M. Hersant doit aussi tenir compte du paysage politique. Il vient ainsi de nommer M. Michel d'Ornano (UDF, proche de M. Giscard d'Estaing) vice-président de son groupe.

Les colonnes du *Figaro*, ouverture et tradition mêlées, vont en tout cas bouger.

(Lire page 8 l'article de MICHEL COLONNA D'ISTRIA.)

Des Marocains privés d'école dans une commune du Sud-Ouest

Les indésirables de Casseneuil

Le préfet de Lot-et-Garonne a adressé, vendredi 9 septembre, une lettre mettant en demeure le maire de Casseneuil d'inscrire dans les maternelles de sa commune les enfants d'origine marocaine dont les parents le souhaitent, mais qui sont interdits d'école par décision municipale. M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, a publié un communiqué désapprouvant « la réaction un peu curieuse d'un maire ».

CASSENEUIL (Lot-et-Garonne)
de notre envoyé spécial

On guette des tours de béton et on trouve d'antiques maisons à colombages. On cherche le supermarché et on surprend les eaux du Lot qui paressent entre les vergers. On imaginait les Minguettes, mais Casseneuil est un gros village d'apparence paisible sur la « route du pruneau » recommandée par le syndicat d'initiative. Un village ordinaire de la France profonde qui interdit ses écoles maternelles à cinq enfants, tous nés dans la région, au motif que leurs parents sont Marocains et ont osé s'installer dans la commune.

Pourtant, Casseneuil les avait prévenus : une délibération du conseil municipal, votée le 18 octobre 1984, constatait *« avec tristesse et regret, que les efforts et sacrifices extraordinaires accomplis par la communauté casseneuilloise sont contrecarrés par l'envahissement d'immigrés nouveaux »*. Le même texte disait : *« Non à davantage d'immigrés hors CEE (...) »* et proclamait que les enfants nouvellement arrivés ne seraient pas admis dans les écoles et les organismes communaux.

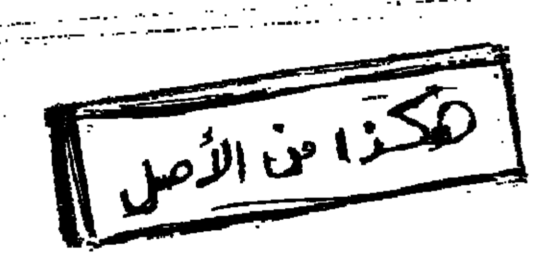
Depuis lors, des enfants ont dû trouver refuge dans l'école primaire de Sainte-Livrade, une commune voisine, mais les plus petits, qui ne peuvent prendre le car, restent *personae non gratae* à la maternelle. Chaque année, le maire refuse de leur délivrer le bulletin d'inscription qui leur ouvrirait les portes de l'école. *« Comment ma fille, qui ne sait pas l'arabe, saura-t-elle écrire le français si elle ne va pas dès maintenant à l'école ? »*, s'inquiète le père de Bouchra, quatre ans, un ouvrier agricole installé depuis seize ans en France, mais qui est arrivé à Casseneuil après la fameuse délibération.

« Comment peut-on exclure ainsi des enfants au pays des droits de l'homme ? », s'indigne en écho M. André Pilet, conseiller municipal, qui a donné le signal de la rébellion en adhérant au MRAP en janvier dernier.

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 7.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cr. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Dates

Il y a quinze ans

La mort de Salvador Allende

DEPUIS plusieurs mois déjà, la tension est grande, mais, en ce mardi matin de début du printemps austral, Salvador Allende s'apprête à lire un discours dans lequel il doit annoncer la tenue d'un plébiscite sur le maintien des institutions démocratiques au Chili. La veille, il avait réuni ses ministres en un conseil extraordinaire pour mettre au point cet appel. C'est le chef d'état-major de l'armée de terre qui lui a recommandé d'attendre cette date. Un homme sûr, cet Augusto Pinochet, loyal lorsqu'il commandait la place de Santiago trois ans auparavant, et qui a mérité sa promotion le 25 août précédent.

Lorsque le président pénètre au palais de La Moneda vers 7 h 30, il obtient la confirmation redoutée que la marine s'est soulevée dans le port de Valparaiso. Dans la nuit, il avait été averti d'un possible coup d'Etat. Ce n'était pas la première fois, depuis son élection trois ans auparavant, avec un peu moins de quarante mille voix d'avance sur son adversaire le plus proche, le docteur Jorge Alessandri.

En place du message prévu, Salvador Allende lance vers 8 heures un appel à la résistance : « *Travailleurs de mon pays, ils peuvent nous assassiner, mais on ne retient les mouvements sociaux ni par le crime ni par la force. Tôt ou tard se rouvriront les larges avenues par où passe l'homme libre...* ». Il appelle ensuite ses plus proches collaborateurs au téléphone et leur demande de rejoindre d'urgence La Moneda, encore sous la protection d'un petit groupe de carabiniers dirigé par quelques officiers.

Sa fille Beatriz et l'un de ses médecins personnels, Oscar Guzman, arrivent ensemble et sont salués par les forces de l'ordre à leur passage. Dans le palais, Allende, entouré de ses proches et d'une dizaine de jeunes gens de formation militaire, son escorte personnelle, paraît serein. Peu après, on apprend que le directeur du corps général des carabiniers, le général Sepulveda, est destitué par un putschiste, le général Mendoza, qui n'était dans son corps que le quatrième par ordre d'ancienneté. Les carabiniers encore présents à La Moneda quittent leur poste, et Mendoza annonce que le palais va être pris d'assaut.

« Vous ignorez ce qu'est l'honneur »

Dans l'un des salons, le président réunit ses collaborateurs et les membres de sa famille présents. Il leur annonce qu'un accord est intervenu entre tous les secteurs des forces armées et que les militaires loyalistes ne peuvent résister. La junte est composée du commandant en chef de l'armée de terre, le général Augusto Pinochet, de l'amiral Toribio Medina, du général d'aviation Gustavo Leigh Guzman et du général de carabiniers Cesar Mendoza. Les putschistes indiquent, dans un communiqué, que « *l'incapacité du gouvernement à adopter des mesures susceptibles d'empêcher le chaos* » est à l'origine de la demande de démission de M. Allende. Ils déclarent que « *les forces armées chiliennes et les carabiniers sont unis pour assumer la mission historique du combat pour la libération de la patrie du joug marxiste et le rétablissement de l'ordre et de la loi constitutionnelle* ».

Le chef de l'Etat annonce son refus et demande aux plus jeunes, à ceux qui ne savent pas tenir une arme, et aux femmes de quitter le palais. L'un des aides de camp d'Allende, le commandant Sanchez — de l'armée de l'air, — vient s'entretenir avec lui. Au médecin qui lui demande le contenu de son aparté avec le président, le militaire répond : « *Je suis venu pour lui dire que l'armée de l'air avait mis à sa disposition un avion. Il peut abandonner le pays avec sa famille et ses collaborateurs les plus proches.* » « *Qu'a répondu Allende ?* », questionne le médecin. « *Qu'il n'abandonnerait ni le pays ni La Moneda.* »

Dans le palais, les préparatifs de défense s'organisent. Depuis des semaines déjà, on enseignait aux hommes politiques et aux fonctionnaires la pratique du massage cardiaque ou de la transfusion de sang en prévision d'une attaque. Des mitrailleuses sont mises en batterie, et les personnes présentes recueillent les armes qu'elles trouvent. Les tanks commencent à attaquer le palais et tirent sur le bureau d'Allende, que celui-ci a déjà abandonné depuis un moment. Avec la soixantaine de personnes présentes à l'intérieur du bâtiment des coups de feu sont échangés. Les avions survolent la ville en rase-mottes, et les communications intérieures et extérieures sont totalement sous le contrôle des militaires.



Vers 11 heures, un ultimatum parvient au président et lui donne quinze minutes pour se rendre. « *Vous autres, généraux félons, ignorez ce qu'est l'honneur* », répond-il. A côté de lui restent ses plus fidèles amis, sa secrétaire particulière, Myriam, surnommée « la Payita », son médecin, le journaliste Olivares, directeur de la chaîne nº 7 de la télévision officielle de l'Union populaire, et quelques gardes du corps prêts à tout. Dans un dernier message, Allende s'adresse à ses compatriotes en disant : « *Je vous dis au revoir... Que l'on sache qu'il y a des hommes qui savent remplir les tâches qu'ils ont reçues... Je ne renoncerai pas... Je paierai de ma vie la loyauté envers le peuple.* » Une heure plus tard environ, trois chasseurs Hawker Hunter bombardent La Moneda, qui prend feu par endroits, alors qu'une épaisse fumée s'échappe du bâtiment.

Le général Baeza, après un échec des forces qui tentèrent de pénétrer dans le palais en profitant du bombardement, appelle le secrétaire général du gouvernement, Fernando Flores, pour lui dire que les militaires respecteront la vie de tous ceux qui se rendront. Une nouvelle fois Allende refuse, alors que plusieurs personnes sont déjà mortes sous les bombes. Jaime Barrios, conseiller économique du président, appelle, de La Moneda, Jorge Timossi, correspondant de l'agence cubaine Prensa Latina : « *Ici c'est un enfer, et la fumée nous étouffe. Allende est en train de tirer avec une mitrailleuse* », dit-il, en annonçant la mort d'Olivares.

Toutefois, Fernando Flores et le sous-secrétaire à l'intérieur, Daniel Vergara, sont envoyés parlementer. Ils sont faits prisonniers. Au début de l'après-midi, les soldats parviennent à pénétrer dans le palais en décombres. Allende est mort. Il a combattu jusqu'au bout, sans qu'il soit encore possible de dire aujourd'hui avec certitude s'il s'est suicidé ou s'il a été abattu. Une chose est sûre, il n'a pas quitté La Moneda.

Le commandant en chef de l'armée de terre, Augusto Pinochet, celui qui avait dit quelques mois auparavant que « *les coups d'Etat militaires au Chili n'existaient pas* », semble un « pâle général ». Il n'a été mis au courant de ce qui se tramait que trois jours avant. Bernardo Leigh, le commandant en chef de l'aviation, apparaît comme l'homme fort du gouvernement militaire. L'actuel dictateur ne parviendra à accaparer le pouvoir qu'à partir de 1974, même s'il a déjà le titre de président de la junte.

Pour l'heure, l'envoyée spéciale à Santiago du *Washington Post* écrit qu'en apprenant le succès du putsch l'ambassadeur des Etats-Unis au Chili, M. Nathaniel Davis, « *sable le champagne* ». Des chancelleries accueillent des réfugiés, notamment celles du Mexique et de France. D'autres — plus rares, — comme celle de Belgique, ferment leurs portes. L'ambassadeur du Royaume — lié à l'extrême droite — est très vite rappelé à Bruxelles.

Dans le centre de Santiago, des combats se déroulent toute la matinée, alors que l'armée isole les faubourgs ouvriers. Des tirs sont déclenchés contre l'immeuble du Parti communiste, près de la place de la Révolution.

Dans la soirée, la junte décide la rupture des relations avec Cuba et « *les autres Etats communistes* ». La radio militaire annonce la suspension des deux Assemblées « *à la suite des événements de la journée* » et diffuse les noms de soixante-huit personnalités socialistes et communistes qui sont « *invitées à se présenter au ministère de la défense, sous peine d'arrestation* ». L'organe de radiodiffusion de l'armée affirme aussi que « *le calme absolu règne sur tout le territoire* ».

En Argentine, des milliers d'étudiants défilent dans les rues de Buenos-Aires pour protester contre le coup d'Etat. M. José Figueras, président du Costa-Rica, déclare que son pays avait offert l'asile politique à Salvador Allende avant que la nouvelle de sa mort ne parvienne à San-José. A Moscou, l'agence Tass dénonce la « *mutinerie militaire réactionnaire contre le gouvernement légitime* », alors que Washington garde le silence. Un peu plus tard, le chancelier allemand Willy Brandt, devant l'ONU, juge « *inadmissible* » le coup d'Etat.

Arrestations et fusillades

Le président Pompidou est absent de Paris. Il se trouve en Chine et adresse un message de condoléances à Mme Allende, mais le gouvernement ne prendra pas position ouvertement sur le changement intervenu, rappelant la doctrine française qui reconnaît « *les Etats et non les gouvernements* ». Le premier secrétaire du Parti socialiste, François Mitterrand, adresse une lettre à la veuve du président chilien, qui, écrit-il, « *s'inscrit désormais dans la légende des combattants de la justice et des libertés* ». Pour le premier anniversaire de la création du Front national, Jean-Marie Le Pen indique quelques jours plus tard que « *les forces armées ont non seulement le droit mais le devoir de rétablir un ordre salvateur* », et son parti transmet « *au gouvernement officiel du Chili l'appui des forces nationales* ».

Les jours qui suivent, arrestations et fusillades expéditives se multiplient au Chili. Les partis politiques sont interdits, et la tête des anciens dirigeants est mise à prix.

Une semaine avant le coup d'Etat, de sept à huit cent mille personnes défilaient, en rangs serrés, drapeaux rouges au vent, face à Salvador Allende et au gouvernement, pour fêter le troisième anniversaire de l'élection du président.

Les trois années agitées du gouvernement populaire ont pourtant été marquées par un climat de crise larvée. Manifestations, grèves des mineurs, puis des camionneurs, médecins, cadres des chemins de fer et de l'aviation, se succédaient. Le conflit opposant le président aux Chambres s'aggravait, alors qu'en trois ans Allende en était à son vingt-troisième gouvernement.

Le chef de l'Etat avait mis au point un plan antiputsch qui prévoyait d'écarter du commandement les généraux séditieux et envisageait, en cas de rébellion, le concours des syndicats ouvriers. C'est le général Pinochet qui était chargé de coordonner les opérations avec la Centrale unique des travailleurs, celui-là même qui persuadera Allende d'attendre un certain 11 septembre — que la junte militaire déclarera plus tard jour férié — pour célébrer une journée de libération nationale...

DENIS HAUTIN-GUIRAUT.

L'amie des militaires

MOY DE TOHA était « l'amie des militaires » (1). Mariée à José Toha, haut dirigeant de l'Unité populaire et ancien ministre de la défense, cette femme au charme et à l'élégance naturelles hors du commun voit, comme beaucoup d'autres, son univers bouleversé en un jour.

« *Mon monde était, juste avant le coup d'Etat, constitué essentiellement par des militaires* », écrit-elle. C'est par eux qu'elle apprend, le 11 septembre, que son mari, parti le matin pour La Moneda, se trouve en état d'arrestation à l'école militaire. Ces hauts gradés qu'elle connaît tous, elle les retrouve constitués en junte lorsqu'ils apparaissent à la télévision. Peu après, beaucoup de ses amis l'appellent pour lui demander son aide ou un conseil, elle qui est « l'amie des militaires ».

Elle rencontre Pinochet qui lui assure : « *Il ne s'est rien passé, Moy, rien* ». Lors d'un entretien, avec d'autres femmes de dirigeants de l'Unité populaire, le général s'énerve en affirmant que les choses auraient été bien pires si les militaires n'avaient pas pris le pouvoir. « *Augusto*, réplique Moy, *je ne me souviens pas que ta femme ait dû venir à la maison ou au bureau de mon mari pour demander où tu étais.* »

Après six mois de prison, José Toha meurt, pesant moins de 50 kilos. Moy de Toha quitte alors le Chili pour un exil de cinq années au Mexique avec deux enfants. Elle retourne ensuite à Santiago, tient une boutique de vente de plats préparés, et participe toujours à de multiples comités de solidarité en continuant à lutter pour les idéaux d'un socialisme latino-américain, humaniste et profondément chilien. De sa douloureuse expérience elle dit simplement : « *Je ne souhaite pas que Pinochet ou son épouse vive ce que j'ai vécu.* »

(1) Ce récit est extrait du livre de la journaliste Patricia Politzer, *Miedo en Chile (Peur au Chili)* publié au centre des études sociales à Santiago en 1985. Cet ouvrage, non traduit en français, est un recueil de quatorze entretiens avec des personnalités chiliennes, dont celui de Moy de Toha.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

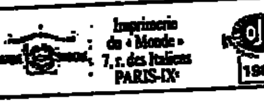
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Allende

Etranger

URSS

Nouvelle manifestation de masse à Erevan

Près de cent mille Arméniens ont juré fidélité au drapeau tricolore de l'Arménie indépendante lors d'une manifestation qui s'est tenue, le vendredi 9 septembre, sur la place de l'Opéra, à Erevan, la capitale arménienne, a rapporté un correspondant de l'AFP sur place.

Le drapeau rouge, bleu orange de l'éphémère République indépendante (1918-1920) a brandi au début du meeting – officiellement interdit – organisé par le comité Karabakh dissous. Les manifestants ont entonné des chants arméniens et réclamé le rattachement de la région azerbaïdjanaise du Nagorny Karabakh à l'Arménie.

La mobilisation nationaliste en Arménie a repris avec force à la fin de l'été. Cette manifestation sur la place de l'Opéra est la deuxième, avec celle du 3 septembre, sur la place, qui a connu les rassemblements les plus massifs les mois passés. Des peines d'amende s'élevant à 300 roubles (plus de 3 000 F) ont été annoncées, le vendredi 9 septembre, contre les membres du comité Karabakh, qui ont pris la parole devant les manifestants.

Des participants au meeting ont affirmé que le mouvement arménien en faveur du rattachement s'est élargi. Le comité Karabakh, qui semble s'être radicalisé depuis le rejet, en juillet, par le Kremlin de leur revendication territoriale, exige maintenant des garanties pour protéger la langue arménienne... Il réclame aussi des mesures de protection de l'environnement et un changement de la politique des cadres. – *(AFP.)*

Andreï Sakharov estime que la « perestroïka » connaît un « mouvement de recul »

L'académicien soviétique Andreï Sakharov a estimé, le vendredi 9 septembre, que le processus de réforme engagé en URSS traversait une période *« très difficile »* et enregistrait *« presque un recul »* depuis le mois de mai.

Interrogé, lors d'une conférence de presse à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, sur l'attitude du numéro deux soviétique, M. Egor Ligatchev, le physicien a déclaré qu'il le considérait comme *« une force réactionnaire très dangereuse ». « Mais je ne pense pas que ce soit la seule personne dangereuse »*, a-t-il ajouté. La « perestroïka », a poursuivi M. Sakharov, se heurte à des *« forces très puissantes »*.

L'académicien s'est notamment inquiété des difficultés qu'il y avait maintenant à s'abonner à des journaux *« progressistes »* ou favorables à la « perestroïka », voyant là un *« danger »* qui pourrait porter *« un grand coup »* à la transparence.

Le Prix Nobel de la paix a rappelé qu'il fondait toujours ses espoirs sur Mikhaïl Gorbatchev, *« éminent dirigeant politique »*, mais a regretté que les événements de 1968 en Tchécoslovaquie soient actuellement évoqués dans la presse soviétique de la même manière qu'au temps de la *« stagnation »*. – *(Reuter, AFP.)*

● **Soljenitsyne refuse de s'associer au mémorial dédié aux victimes de Staline.** – Alexandre Soljenitsyne a refusé de siéger au conseil d'un organisme soviétique non officiel qui a l'intention d'ériger un monument à la mémoire des victimes du stalinisme, a rapporté, jeudi 8 septembre, le *New-York Times*. Selon la femme de l'écrivain, celui-ci a notifié son refus mardi dans un télégramme adressé aux responsables de cet organisme, précisant qu'il ne lui était *« pas possible d'oublier »* qu'il avait été accusé de trahison après la publication de *l'Archipel du Goulag*. – (AFP.)

POLOGNE

Représailles contre de nombreux grévistes de Haute-Silésie

Quelque trois cent cinquante mineurs qui avaient participé aux grèves de ces dernières semaines en Haute-Silésie ont été licenciés par leurs directions, a-t-on appris de sources bien informées sur place. Ces mesures ont été prises en dépit des garanties données par certaines des ces directions qui avaient exclu tout licenciement disciplinaire ou poursuite judiciaire.

D'autre part, l'enquête ouverte contre soixante mineurs de la fosse « Manifest Lipcowy », à Jastrzebie (Sud), pour *« organisation d'une grève illégale »*, se poursuit *« activement »*. Là aussi, assure-t-on de mêmes sources, les accords conclus entre les ouvriers et la direction de la mine, stipulant en particulier la fermeture de ces dossiers, n'ont pas été respectés. La mine « Manifest Lipcowy » avait été la première à se mettre en grève le 15 août et la dernière à reprendre le travail.

Enfin, aux acieries de Stalowa-Wola (Sud-Est), qui avaient été également touchées par les débrayages, les anciens grévistes reçoivent depuis vendredi matin des avis de la direction, selon lesquels ils seront pénalisés pour *« absence injustifiée et participation à une grève illégale »*.

Par ailleurs, Lech Walesa devrait de nouveau rencontrer à Varsovie, au cours de la semaine prochaine, le ministre de l'intérieur, le général Czeslaw Kiszczak, pour tenter d'obtenir des garanties sur le pluralisme syndical et la légalisation de son organisation, a-t-on appris vendredi de source informée.

GRÈCE

L'hospitalisation de M. Papandréou suscite des spéculations dans les milieux politiques

Souffrant d'un rétrécissement de l'aorte, le premier ministre grec, M. Andréas Papandréou, devait être opéré à la fin de cette semaine, ou au début de la semaine prochaine, à Londres. Il avait été admis le 25 août dernier à l'hôpital Saint-Thomas de la capitale britannique pour subir des examens cardiologiques. La maladie du chef du gouvernement et son absence de Grèce commencent à susciter des spéculations dans les milieux politiques.

ATHÈNES
de notre correspondant

Pour la première fois depuis 1981, le premier ministre grec n'assiste pas, le samedi 10 septembre, à l'ouverture de la Foire internationale de Salonique. Cette manifestation est traditionnellement l'occasion pour M. Papandréou d'annoncer les grandes lignes de la politique économique du gouvernement pour l'année suivante, de prendre un bain de foule dans la capitale de la Macédoine et de la Grèce du Nord, et de commenter à la télévision l'actualité politique nationale et internationale.

Officiellement, M. Papandréou ne souffre que d'une sténose aortique, mais des informations officieuses font état de complications secondaires au foie et de problèmes de circulation. L'intervention chirurgicale, plusieurs fois annoncée comme imminente, a été successivement reportée à une *« date ultérieure »*. Le manque d'informations précises sur l'état de santé de M. Papandréou, qui est âgé de soixante-neuf ans, a créé un climat de nervosité à Athènes.

En dépit des assurances officielles selon lesquelles le premier ministre *« gouverne »* aussi bien dans sa chambre d'hôpital à Londres, où une ligne téléphonique directe et un télécopieur ont été installés, le fait est que son absence prolongée commence à créer quelques problèmes. Le porte-parole du gouvernement répète qu'il n'est pas nécessaire de nommer une personnalité pour assurer l'intérim et que personne, parmi les ministres, ne pense à une éventuelle succession. Toutefois, suivant les instructions personnelles de M. Papandréou, une sorte de répartition des tâches a déjà été mise au point. Celle-ci se manifestera d'ailleurs à l'occasion de la Foire de Salonique. M. Agamemnon Koutsoyorgas, second vice-président du conseil et ministre de la justice, prononcera le discours d'inauguration; M. Panayotis Roumeliotis, ministre de l'économie nationale, présentera les grands axes de la politique économique; M. Ioannis Charalambopoulos, premier vice-président du conseil et ministre de la défense, tiendra la conférence de presse finale qui sera consacrée, précise-t-on avec insistance, aux seules questions de politique étrangère et de défense.

Une ébauche de succession ?

Peut-on en conclure qu'une ébauche de succession soit en train de se dessiner ? Selon la plupart des commentateurs, la réponse est loin d'être claire. Au sein du cabinet, M. Koutsoyorgas était déjà responsable de la coordination des ministères économiques et techniques. Depuis le départ de M. Papandréou pour Londres, il a multiplié les réunions de ministres, sans que ces initiatives soient désapprouvées en haut lieu. Selon certaines sources, l'allocution qu'il devait prononcer le samedi 10 septembre n'aura pas seulement été un discours d'inauguration de la Foire, mais un *« véritable discours politique »*, avec, semble-t-il, l'accord du premier ministre.

Aux termes de la Constitution, c'est pourtant à M. Charalambopoulos qu'il reviendrait de remplacer M. Papandréou si celui-ci se trouvait dans l'impossibilité d'exercer ses fonctions. Il l'a d'ailleurs fait savoir discrètement à la presse. En outre, certains observateurs font remarquer fort opportunément que le président de l'Assemblée nationale, M. Ioannis Alevras, a récemment reçu un hommage de M. Papandréou, qui disait voir en lui *« un homme politique qui a non seulement un passé mais aussi un avenir »*. « Oncle Yannis », comme on l'appelle ici, possède de nombreuses et solides amitiés au sein du Parti socialiste grec (PASOK). Enfin, en cas de succession ouverte, quelle serait l'attitude du ministre du travail et cofondateur du PASOK, M. Yennimatas ? Et que feraient les « jeunes », comme M. Costas Laliotis, idéologue du Parti et considéré par certains comme le fils spirituel de M. Papandréou ? Sans oublier le propre fils du premier ministre, Georges, qui détient le portefeuille de l'éducation nationale.

Pour le moment, tous ces petits pas tactiques sont feutrés. Les incertitudes planent et influencent le fonctionnement du cabinet. S'il serait exagéré de parler de « vide politique », il faut néanmoins constater que la « machine gouvernementale » se grippe du fait de l'absence de M. Papandréou et que plusieurs ministres ont du mal à assumer leurs responsabilités.

Mais ce n'est pas seulement la santé du chef du gouvernement qui préoccupe actuellement le Grecs. Les péripéties de ses amours et son remariage éventuel avec une hôtesse de l'air de trente-quatre ans, Dimitra Liani, dont il avait fit la connaissance en 1985 lors d'un voyage officiel en Inde, continuent à défrayer la chronique. Cette liaison est bien connue mais de nombreux Grecs se sont quand même étonnés de voir cette semaine quelques photos retentissantes de Dimitra et d'Andréas Papandréou, en pyjama dans sa chambre d'hôpital à Londres, dégustant un gâteau le jour de l'anniversaire de la fondation du Parti socialiste grec, le PASOK. Quant à l'épouse légale depuis trente-sept ans du premier ministre, Margarita, elle se trouverait à Paris et n'aurait toujours pas rendu visite à son mari...

THEODORE MARANGOS.

RFA : après la catastrophe de Ramstein

« Retraite anticipée » pour un général de la Luftwaffe

BONN
de notre correspondant

Le bilan de la catastrophe aérienne de Ramstein continue de s'alourdir : le décès, vendredi 9 septembre, de trois blessés, deux hommes et une fillette, porte à cinquante-neuf le nombre des morts. Dans le même temps, les critiques se multiplient contre le ministre de la défense, M. Rupert Scholz, à qui l'opposition reproche d'avoir accordé au meeting aérien du 28 août l'autorisation de se dérouler sans que les conditions de sécurité soient respectées. Le ministre a été soumis, jeudi soir, au feu des questions de la commission de la défense du Bundestag. Celle-ci, à partir du 1er octobre, se constituera en commission d'enquête parlementaire pour faire, si possible, toute la lumière sur les responsabilités dans cette catastrophe.

Le haut-commandement de l'armée de l'air ouest-allemande est sur la sellette. On reproche à plusieurs hauts gradés de la Luftwaffe d'avoir laissé se poursuivre un spectacle aérien à Nörvenich le même jour, alors que la nouvelle de l'accident de Ramstein était connue. Pis : le bal qui faisait suite à cette manifestation n'a pas été annulé et s'est poursuivi en présence du commandant de la base aérienne, le colonel Joachim Hoppe, et du général Klaus Wilhelm Rimmek commandant la troisième division de la Luftwaffe. La commission de la défense a jugé particulièrement cynique l'attitude des deux officiers, qui, informés de l'ampleur de la catastrophe, ont simplement interrompu le bal pour faire respecter, par les trois cents convives, une minute de silence.

Le général Rimmek, cinquante-trois ans, a demandé vendredi sa mise à la retraite anticipée, qui a immédiatement été acceptée par le ministre de la défense. Ils n'est pas exclu que d'autres généraux subissent dans un proche avenir les conséquences de ces événements, le président de la commission de la défense, le député CSU Alfred Biehle ayant en effet déclaré que l'équipe de direction de la Luftwaffe ne lui *« avait pas fait la meilleure impression »* lors de son audition par la commission.

LUC ROSENZWEIG.

ESPAGNE : promotion immobilière

L'obscur cousin de Juan Carlos...

MADRID
de notre correspondant

« Je n'ai jamais autorisé l'utilisation de ma parenté avec le roi Juan Carlos pour la promotion d'affaires auxquelles je participe. » C'est sur ce ton que le prince Léopold de Bavière a coupé court au scandale survenu en Espagne après l'apparition de tracts sur lesquels le nom du monarque apparaissait mêlé à une affaire de promotion immobilière sur la côté sud de la Péninsule.

La société immobilière suisse Donana Landerschlienbungs avait fait imprimer des dépliants pour la promotion de la vente de terrains dans le Coto de Donana, une grande réserve naturelle du sud de l'Espagne. On pouvait y lire : *« Nous avons le plaisir de vous communiquer la participation de Son Altesse royale Léopold, prince de Bavière, à nos affaires de marketing et à la distribution de nos produits. Le prince Léopold dispose des meilleur possibilités pour superviser nos affaires en Espagne, par exemple, par le biais de son oncle, le roi Juan Carlos. »*

Les tracts imprimés en juin dernier avaient été envoyés à des personnes susceptibles d'être intéressées par ce projet, si l'on en croit des responsables du Parti communiste espagnol qui ont dénoncé la machination. Celle-ci a provoqué l'indignation du palais royal et de la classe politique. Lors d'une conférence de presse à Séville, le prince Léopold de Bavière a annoncé sa décision de rompre ses liens avec la Donana Landerschlienbungs. Il a également fait une mise au point sur sa parenté avec le roi Juan Carlos : le monarque n'est pas son oncle, mais son cousin au troisième degré. L'arrière-grand-mère de Léopold de Bavière, l'infante Maria de La Paz, était la sœur du roi Alphonse XII d'Espagne.

Après avoir qualifié d'*« intolérable »* l'utilisation de sa parenté avec le roi Juan Carlos, il a annoncé que le président de la société incriminée, M. Peter R. Sommerhalder, lui avait fait part de son intention de s'excuser auprès du monarque. *(Intérim.)*

Afrique

Le voyage du pape en Afrique australe

(Suite de la première page.)

Le Saint-Père n'a, en tout cas, jamais nommément refusé de se rendre au pays de l'apartheid. Une invitation lui avait été adressée en 1982 par la conférence épiscopale des neuf pays d'Afrique australe. Aucune date, cependant, n'avait été fixée. En septembre 1984 débutait une vague de violences qui, pendant plus de deux ans, allait ébranler le pays tout entier. Le secrétaire général de la conférence, le Père Jude Pieterse, a démenti l'information selon laquelle les évêques de la région avaient conseillé à la plus haute autorité de l'Eglise catholique de ne pas se rendre en Afrique du Sud. *« D'un commun accord, il a été décidé que la période actuelle n'était pas la meilleure »*, a affirmé le Père Pieterse.

En juillet dernier, le cardinal Roger Etchegaray, président du conseil pontifical Justice et Paix, a effectué une visite en Afrique du Sud et a rencontré M. « Pik » Botha, ministre des affaires étrangères. Début août, ce dernier a tenu à affirmer publiquement qu'il ne tenait pas le pape pour *« responsable »* de l'exclusion de l'Afrique du Sud de sa tournée australe, précisant cependant que cette *« mise à l'écart est d'autant plus incompréhensible que le chef de l'Etat et les ministres accompagnés de leurs épouses avaient été reçus avec courtoisie au Vatican en mai 1984 »*.

ZIMBABWE

● Superficie : 389 000 kilomètres carrés.

● Population : 6 930 000 habitants ; capitale : Harare.

● Questions religieuses : la population se partage entre les animistes (40 %) et les chrétiens (58 %), l'islam et l'hindouisme étant très faiblement représentés. Selon l'agence vaticane Fides, les catholiques sont environ 800 000, et comptent quatre cents prêtres. Les Eglises protestantes sont largement majoritaires (33 %) devant l'Eglise anglicane (5 %), et d'autres Eglises indépendantes. La liberté de culte est officiellement reconnue par le régime marxiste.

Le fait de n'avoir pas inclus la plus importante puissance de la région dans cette tournée est ressenti comme un affront par certains secteurs de la communauté blanche catholique, dont les membres comprennent d'autant moins cet ostracisme qu'aucune difficulté n'a été faite pour des Etats marxistes ni, il n'y a pas si longtemps, pour le Chili, pour ne citer que ce pays-là. Ils accusent les responsables du clergé, en opposition de plus en plus ouverte au pouvoir, d'avoir torpillé sciemment la possibilité d'une étape sud-africaine. En revanche, les Noirs, qui représentent les deux tiers des catholiques sud-africains, ne montrent aucune acrimonie, au contraire.

Royaume du ciel

Le Lesotho, royaume montagneux d'un million et demi d'habitants dont plus de six cent mille sont catholiques, constituera l'un des grands moments du voyage papal, malgré le régime militaire instauré après le coup d'Etat de janvier 1986 et malgré l'état d'urgence. L'ancien protectorat britannique a, depuis cent cinquante ans, été une terre d'élection des missionnaires européens et principalement des Français, qui furent les premiers, en 1833, à s'y installer.

Le Père Joseph Gérard, originaire d'un village proche de Nancy, le « Père des miracles » comme on l'appelait, avait passé cinquante-deux ans de sa vie à conquérir de nouvelles âmes avant de s'éteindre en 1914. La cérémonie de béatification aurai lieu à Roma, ville du pays où il repose et qui est resté un haut lieu d'évangélisation.

Jean-Paul II s'arrêtera une seule journée au Bostwana, jeune Etat qui, soixante ans après l'ouverture de la première mission catholique, compte seulement trente mille fidèles. Ce pays, grand comme la France, est occupé aux quatre cinquièmes par le désert du Kalahari, avec une population estimée à 1,1 million d'habitants.

Une étape intermédiaire après le Zimbabwe, l'ancienne Rhodésie, où son président, M. Robert Mugabé, pratique un marxisme pragmatique. Cet ancien professeur d'une mission catholique, qui a pris les armes pour conquérir l'indépendance de son pays contre le régime blanc de Ian Smith, a ouvert l'Imbisa en déclarant que *« l'Eglise doit s'associer avec ceux qui, en politique, mènent le combat anti-apartheid »*.

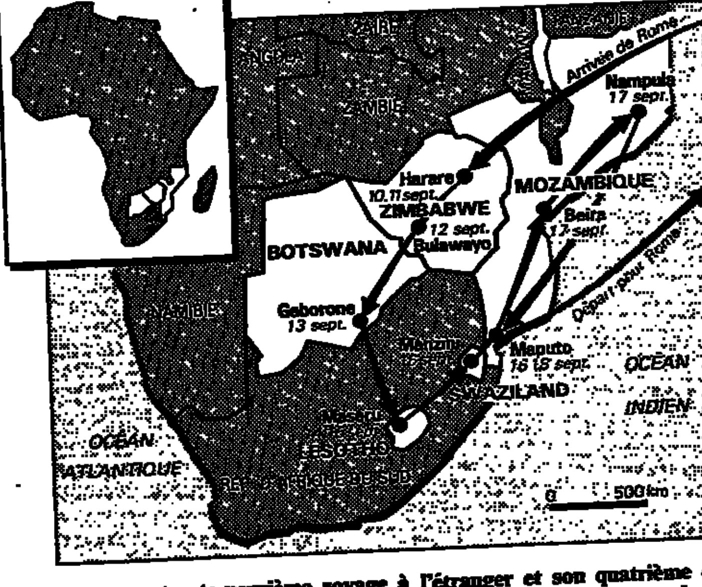
Contrairement au Mozambique, il n'y a jamais eu de frictions sérieuses entre l'Eglise catholique et l'Etat, depuis, notamment, qu'un terme a été mis à la guerre du Matabeleland, province du Sud dont la capitale, Bulawayo, accueillera le souverain pontife. Le clergé a même soutenu sans réserve la politique de contraception des autorités, qui est considérée comme un succès.

Avant son arrivée à Maputo, capitale du Mozambique, le pape fera une brève halte de huit heures dans un autre royaume, celui du Swaziland, qui a fêté, au début du mois, ses vingt années d'indépendance. Le même âge que son roi, Mswati III, qui est monté sur le trône il y a deux ans. Un pays paisible, qui n'abrite que 70 000 catholiques sur 700 000 habitants, actuellement confronté à l'épineux problème de l'afflux des réfugiés mozambicains fuyant la guerre civile, et qui sont estimés à 150 000.

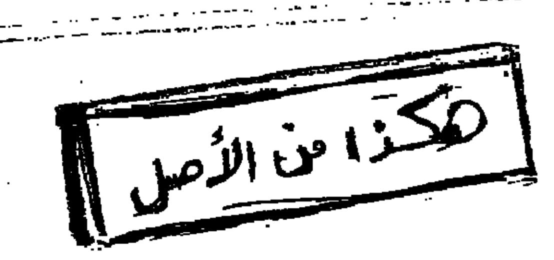
Le Mozambique sera, à n'en pas douter, l'étape la plus difficile du voyage du pape. A l'indépendance, en 1975, le régime marxiste de Samora Machel a nationalisé les biens de l'Eglise catholique, qui a perdu son statut de religion officielle. Les relations ont commencé à s'améliorer en 1982, mais les appels répétés de la hiérarchie catholique en faveur de négociations avec les rebelles de la RENAMO irritent les autorités qui qualifient les évêques *« d'apôtres de la traîtrise »*.

L'arrivée au pouvoir, fin 1986, de Joaquim Chissano a permis une évolution plus favorable. Sa visite au Vatican, l'année suivante, puis le voyage au Mozambique du cardinal Etchegaray ont entraîné une meilleure compréhension de part et d'autre. Au début de cette année, l'évêque de Maputo, Mgr Alexandre Dos Santos, a été créé cardinal et, en juin, le gouvernement a décidé de restituer à l'Eglise les biens saisis.

MICHEL BOLE-RICHARD.



Pour son trente-neuvième voyage à l'étranger et son quatrième en Afrique, Jean-Paul II visitera, en neuf jours, cinq pays : trois pays de la « ligne de front » (Zimbabwe, Botswana et Mozambique) et deux petits pays enclavés en territoire sud-africain (Lesotho et Swaziland). Au Zimbabwe, il célébrera une messe en plein air à Harare, à laquelle assistera le président Robert Mugabe, et il clôturera la réunion interrégionale des évêques d'Afrique méridionale. Au Lesotho, le 15 septembre, le pape procédera, à Maseru, à la béatification du Père Joseph Gérard, missionnaire français. Venus en voisins, des dizaines de milliers de Sud-Africains devraient assister à cette cérémonie. Au Mozambique, du 16 au 19 septembre, Jean-Paul II rencontrera les jeunes dans la cathédrale de Maputo, après s'être rendu à Beira et à Nampula, dans le nord-est du pays.



هكذا من الأصل

Proche-Orient

La situation dans les territoires occupés

Les autorités israéliennes affirment avoir arrêté les principaux dirigeants du soulèvement à Gaza

Le commandant militaire de la région sud, le général Itzhak Mordechaï, a *affirmé vendredi 9 septembre* à la radio que les autorités israéliennes *« avaient arrêté les principaux responsables du soulèvement dans la bande de Gaza et cassé les comités populaires »*. Un porte-parole militaire a précisé que l'armée avait démantelé trente-sept *comités populaires et procédé à l'arrestation* de deux cents Palestiniens au cours des derniers jours dans le secteur de Gaza. Selon la radio israélienne, plusieurs Palestiniens arrêtés récemment à Gaza avaient été libérés lors de l'échange de prisonniers, en 1985, au cours duquel trois soldats israé*liens détenus par le* Front populaire de libération de la Palestine-Commandement général (FPLP-CG, de M. Ahmed Jibril) avaient été échangés contre mille cent cinquante Palestiniens détenus en Israël et *dans les* territoires occupés.

Le défi des militants islamistes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

« On ne sait plus très bien que faire, fermer, ouvrir, fermer. » L'air *malheureux mais résigné*, le propriétaire du supermarché optera pour une demi-mesure, comme la plupart des autres commerçants sur la grand'route de Jérusalem à *Ramallah (Cisjordanie), ce vendredi* 9 septembre : il laissera sa porte à demi entrouverte. La veille, jeudi, était jour de grève générale à *l'appel* de la Direction *unifiée* du *soulèvement* (OLP) ; aujourd'hui, c'est une nouvelle grève générale dans les territoires occupés, mais cette fois à l'appel du mouvement *islamiste* Hamas (*le mouvement de la résistance islamique*).

Il y a quelques instants, deux jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années, levis, tee-shirt et barbe noire (signes distinctifs des intégristes) *ont paisiblement arpenté* la rue à moitié déserte et sont allés mettre en garde tous les commerçants. *« Ils nous ont dit : « Vous fermez ou alors... »*, et le proprié*taire du supermarché explique que*, pour être voilée, la menace est bien réelle : *« Ils peuvent la nuit endommager ou brûler le magasin. D'ailleurs, plus personne ne veut nous assurer. »*

A Ramallah, pourtant place forte des nationalistes de l'OLP, la scène est la même. Toutes les boutiques sont fermées, et, sur le pas *de sa porte, un changeur de monnaie* indique que *« les gens de Hamas, des jeunes des villages voisins »*, sont passés par là quelques heures plus tôt pour donner leurs *« conseils »*. *Ailleurs, dans les rues* commerçantes de *Jérusalem-Est* ou dans la *région* de Bethléem (où les chrétiens sont nombreux), la grève était moyennement suivie, et si, *sur l'ensemble de la Cisjordanie* elle a reçu un accueil mitigé, elle était totale à Gaza.

Mais pour les nationalistes de l'OLP, principaux animateurs du soulèvement, la leçon est la même : c'est la seconde fois en *moins d'un mois qu'ils sont défiés* par les militants intégristes musulmans. C'est un conflit politique : la grève du commerce indique « qui est le patron » dans la rue : les nationalistes *ou les islamistes. Le phénomène est nouveau* en Cisjordanie ; il s'accompagne d'une petite guerre de communiqués, tracts et graffiti muraux entre les *deux groupes. « Il y a incontestablement une tension croissante »* entre l'OLP et Hamas, écrivait cette semaine le quotidien *Haaretz*. *Dans le Jerusalem Post*, Yehuda Litani, un des spécialistes israéliens des territoires occupés, assurait pour sa part : *« Il est de plus en plus clair que Hamas gagne en importance aux dépens de l'OLP. »*

Mais pourquoi aujourd'hui précisément ? Longtemps cantonnés dans un travail de *« réislamisation de la société palestinienne »*, perçu comme *« l'objectif prioritaire »*, les intégristes auraient été pris de court par le soulèvement dans les territoires et éprouveraient le besoin de battre en brèche *l'influence* de l'OLP. A quelques semaines d'un réunion du Conseil national palestinien qui pourrait marquer une évolution vers une *certaine reconnaissance d'Israël et vers* une solution politique, le groupe Hamas souhaiterait faire entendre sa voix et sa « ligne ».

Ainsi, dès la mi-août, au moment précis où plusieurs personnalités *de l'OLP multipliaient* les déclarations apaisantes, Hamas faisait diffuser dans les territoires un document qu'il présentait *comme sa charte*. Ce « programme », outre une référence au *Protocole des sages de Sion*, ce célèbre faux antisémite, se résume en quelques phrases : *« Toutes les initiatives ou propositions de paix et de conférences internationales doivent être rejetées. [...] « Elles aboutiraient à céder une part de la Palestine, et ce serait comme céder une part de notre religion. » Il n'y a qu'une seule solution*, le *« djihad »* (la guerre sainte) pour un seul objectif, *« un Etat musulman sur toute la Palestine »*.

Quand ils n'accusent pas les services israéliens de *manipuler les islamistes afin de susciter* des dissensions interpalestiniennes, les milieux nationalistes laïques estiment que l'importance de Hamas est largement exagérée par la *presse occidentale*.

Faute de sondages ou d'élections, la véritable force des islamistes reste difficile à évaluer, particulièrement dans un milieu où se confondent les influences religieuse et nationaliste. Il reste que vendredi la grève de Hamas *qui suit celle de l'OLP n'a pas été un échec.*

ALAIN FRACHON.

L'usage de gaz contre les Kurdes

Sérieuses menaces de sanctions américaines contre l'Irak

WASHINGTON
de notre correspondant

Le Sénat des Etats-Unis s'est prononcé vendredi 9 septembre pour l'imposition de sévères sanctions économiques à l'Irak, accusé d'avoir *« gravement violé les lois internationales »* en utilisant des armes chimiques contre des membres de sa minorité kurde. Approuvée à l'unanimité, la décision ne peut cependant être suivie d'effet immédiat ; il faut d'abord que la Chambre des représentants se prononce – ce qui pourrait être fait assez rapidement –, et ensuite que le président Reagan signe la loi (ou y mette son veto).

Mais la menace semble très sérieuse, d'autant que le vote du Sénat fait suite aux vigoureuses déclarations faites la veille par le secrétaire d'Etat George Shultz. Après que l'administration eut affirmé avoir la conviction que des gaz avaient été utilisés à la fin août contre des populations kurdes d'Irak, M. Shultz avait estimé ce comportement *« répugnant et injustifiable »* et averti qu'en cas de récidive les relations entre Washington et Bagdad en seraient affectées (*le Monde* du 10 septembre).

Le recours aux sanctions économiques est une pratique courante des Etats-Unis, mais celles que le Sénat prévoit contre l'Irak sont particulièrement dures : elles mettraient un terme à la vente de tout matériel *« sensible »* américain à l'Irak, interdiraient l'importation de pétrole irakien aux Etats-Unis (qui n'en achètent actuellement que de faibles quantités). De plus, elles contraindraient l'administration à refuser tout crédit à l'Irak et à se prononcer, au sein des instances financières internationales, contre l'attribution de tout prêt à Bagdad.

Le département d'Etat souhaite apparemment éviter d'en arriver là, et voudrait pour cela obtenir de l'Irak qu'il se déclare *« fermement contre l'usage d'armes chimiques »*. Ce serait là pour Bagdad une manière – implicite – de s'engager à ne pas récidiver, tout en sauvant la face. Il semble en effet exclu que l'Irak accepte de reconnaître ses torts passés. Ces jours derniers, ses représentants, y compris à Washington, ont continué à nier avec la dernière énergie que des gaz aient été utilisés contre les Kurdes.

JAN KRAUZE.

L'invitation du chef de l'OLP par les socialistes européens

Polémiques avant la visite de M. Arafat à Strasbourg

(Suite de la première page.)

Pour l'heure – en attendant un possible face-à-face, – on en est aux mots. Des mots d'indignation d'un côté, de justification de l'autre. Parallèlement à différents communiqués d'associations juives, aux termes particulièrement virulents, M. Théo Klein, président du conseil représentatif des institutions juives en France (CRIF), se dit *« profondément choqué »*, affirmant que *« même en accordant aux députés européens qui ont invité M. Yasser Arafat la présomption d'innocence, on ne saurait les absoudre de la faute morale et politique qu'ils ont commise en lançant cette invitation, avant qu'aucune évolution constructive ne se soit manifestée dans l'orientation fondamentale de l'OLP »*.

Dans une lettre adressée à M. Rudy Arndt, président du groupe socialiste, M. Klein joue de l'humour. *« Certains, il est vrai, s'interrogent pour savoir s'il ne s'agirait pas plutôt pour vous de consulter M. Arafat sur les perfectionnements qui pourraient être apportés à la mise en application de la Convention européenne contre le terrorisme »*, écrit-il, pour ajouter : *« La consultation d'experts est évidemment une démarche à laquelle il est heureux que de temps à autre les députés européens puissent se livrer. »* M. Klein conclut sur des appréciations peu amènes sur ce qu'il considère comme le caractère *« peu courageux et même emprunt d'une involontaire mais certaine hypocrisie »*.

M. Klein s'est également adressé aux ministres de l'intérieur, M. Pierre Joxe, et de la justice, M. Pierre Arpaillange, pour leur demander de lui *« confirmer que toutes mesures utiles seront prises à l'encontre des personnes ayant pu participer à la préparation ou à l'exécution d'actes terroristes et qui se trouveraient à Strasbourg les 13 et 14 septembre prochains »*.

Pour M. Arndt, en revanche, l'argument *« terrorisme »* développé par les associations juives ne tient pas, la condamnation, par le groupe socialiste, de *« tous les actes de terrorisme, indépendamment de leurs auteurs »* lui donnant *« un droit prioritaire vis-à-vis de ceux qui voient les actes de terrorisme d'un côté mais ferment les yeux devant ceux commis de l'autre »*, ajoutant : *« Cent ans de lutte socialiste pour la paix, la liberté et la démocratie, nous ont appris que ces rencontres sont nécessaires »*.

Si les députés du groupe libéral ont vivement critiqué la venue de M. Arafat, la jugeant *« inopportune »*, il est fortement question que des représentants du groupe démocrate-chrétien rencontrent le chef de l'OLP.

Mais, au-delà de la polémique publique, l'invitation faite par M. Arndt à M. Arafat, et que celui-ci a acceptée en juillet, a provoqué un débat au sein même du Parti socialiste français (*le Monde* du 7 septembre), où certaines réticences, tant sur le principe que sur les dates retenues – à l'approche des cantonales – se sont fait jour. Il semble qu'elles se soient estompées ces derniers temps, et que l'on ne doive compter que peu d'absents mardi soir, lorsque M. Arafat interviendra devant les députés socialistes – et non devant l'ensemble du Parlement. On est, en tout cas, très loin des rumeurs qui ont couru au cours des semaines passées sur un éventuel boycottage de M. Arafat par les socialistes français.

Rencontre avec M. Dumas

Il semble en outre que le principe d'une rencontre avec le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas, était acquis jeudi, en dépit de toutes les précautions dont s'entoure le Quai d'Orsay pour laisser planer le doute autour d'une telle éventualité. Bien que cet entretien puisse se dérouler dans les locaux du Parlement européen, autrement dit en « territoire international », il ne manquera certainement pas de déclencher une nouvelle polémique, M. Klein ayant déjà fait savoir que *« la communauté juive se sentira profondément insultée »* par une rencontre Dumas-Arafat.

Loin des turbulences enregistrées en France, M. Arafat a écrit, à Tunis, un discours, rapporte l'AFP citant des sources palestiniennes bien informées, dans lequel *« il tracera les grandes lignes des choix politiques possibles pour l'OLP »*, étant entendu qu'il n'annoncera pas *d'initiative politique concrète dans* la mesure où le Conseil national palestinien (Parlement) ne se sera pas prononcé.

Il est vrai que la date choisie pour *cette visite n'apparaît pas comme* forcément la meilleure pour M. Arafat, au moment où l'OLP est traversée d'âpres débats sur la politique à venir de la centrale, au lendemain de la *décision du roi Hussein de Jordanie* de couper tous les liens administratifs et légaux avec la Cisjordanie. Des débats qui ont déjà retardé la réunion du CNP, prévue à l'origine *pour septembre et qui ne* devrait se réunir qu'en octobre. Gouvernement en exil ? Gouvernement provisoire ? Déclaration d'indépendance ? Territoires occupés placés *sous le contrôle de l'ONU* ? Autant de possibilités sur lesquelles les dirigeants palestiniens ne sont pas encore parvenus à un accord, comme l'indiquait il y a quelques jours le *numéro deux* de l'OLP, Abou Iyad.

Période particulièrement délicate, donc, pour M. Arafat, qui sait que ses auditeurs de Strasbourg attendent de lui qu'il fasse *« sa part du chemin vers la reconnaissance réciproque* (avec Israël) *avec toutes ses conséquences, et, par là même, vers la paix »*, mais qui ne peut se permettre d'anticiper sur le résultat du débat en cours au sein de son organisation.

YVES HELLER.

Diplomatie

La Yougoslavie devrait prendre la tête du Mouvement des non-alignés

NICOSIE
de notre correspondante

Sauf revirement de dernière minute, la Yougoslavie, l'un des fondateurs du Mouvement des non-alignés, devait être désignée samedi 10 septembre pour prendre la tête de l'organisation et abriter en 1989 le prochain sommet. Sollicité par *plus de la moitié des cent un membres* du mouvement après le retrait jeudi du Nicaragua et de l'Indonésie, Belgrade n'avait toujours pas fait connaître sa réponse samedi *matin, pas mécontente de se faire un* peu prier pour obtenir un large consensus sur son nom et effacer ainsi l'échec subi en 1986 face au Zimbabwe.

Le fait que Belgrade ait accueilli en 1961 le premier sommet des non-alignés et soit un des plus prestigieux fondateurs du mouvement *pourrait permettre un retour* aux sources pour une organisation à la recherche d'un second souffle. Le choix de Belgrade ne fait toutefois pas l'unanimité, *et certains délégués* estiment que la Yougoslavie, en proie à des difficultés politiques internes, se sert du Mouvement des *non-alignés pour redorer son blason*. Même si l'organisation ne représente plus l'importance qu'elle a pu avoir, la présidence des non-alignés n'est pas *négligeable*, et il ne fait pas de doute qu'elle redonnerait à la Yougoslavie un rôle diplomatique perdu depuis la disparition du maréchal Tito.

F. C.

Amériques

ARGENTINE

Violentes manifestations à Buenos-Aires

BUENOS-AIRES
de notre correspondante

La douzième grève générale, déclenchée dans le pays vendredi *9 septembre*, aura été la plus violente de la longue série qui a commencé en 1983 avec l'arrivée de M. Alfonsin au pouvoir.

Les incidents ont commencé en plein milieu du discours de M. Saul Ubaldini, le leader de la centrale syndicale péroniste CGT (Confédération générale du travail), devant trente mille personnes, quand un petit groupe de manifestants s'est mis à lancer des pierres contre la police tout en brûlant des drapeaux américains et britanniques (symboles de la dette extérieure et des Malouines). Les forces de l'ordre ont aussitôt riposté par des gaz lacrymogènes. Des magasins ont alors été pillés, les vitres des bâtiments qui entourent la place systématiquement détruites, une voiture incendiée. La police a chargé, des coups de feu ont été échangés, blessant une centaine de personnes. La CGT a appelé à une nouvelle grève générale lundi pour protester contre ce qu'elle appelle *« la répression officielle sauvage et injustifiée »*.

L'organisation de cette journée de protestation avait été chaotique. Il était tout d'abord prévu qu'elle durerait vingt-quatre heures puis elle a été réduite à huit heures. Carlos Menem, le candidat péroniste à la présidentielle de 1989, devait prendre la parole pendant le meeting de l'après-midi puis il s'est désisté tout en promettant de venir en spectateur, pour finalement se faire excuser au dernier moment. De plus la CGT, contrairement à son habitude, avait fixé la date de la manifestation la veille d'un week-end, alors que les transports étaient en grève.

Le même jour, le ministre de l'économie, Juan Sourrouille, a publié un premier bilan de son plan de redressement économique qu'il a qualifié de *« favorable »*. Le ministre a estimé que le mauvais résultat de l'inflation en août (27,6 %) s'expliquait par les hausses de prix appliquées par les commerçants par anticipation dans la perpective d'un éventuel blocage. Il prévoit un chiffre nettement inférieur (10 %) pour septembre.

Ce plan, relativement bien accueilli par le secteur industriel et financier, avec en conséquence un dollar qui est resté calme, constitue une tendance encourageante – malgré les heurts – pour le chef de l'Etat, qui semble s'être placé au-dessus de la mêlée après sa grande déprime de l'année dernière.

CATHERINE DERIVERY.

PARAGUAY

Rumeurs autour de l'absence du général Stroessner

Asuncion. – Les rumeurs les plus diverses ont circulé, vendredi 9 septembre dans la capitale du Paraguay, sur l'absence du général Stroessner, hospitalisé depuis dix jours. Les milieux diplomatiques et journalistique jugent surtout préoccupant le silence entourant l'absence du président, âgé de soixante-quinze ans et au pouvoir depuis trente-quatre ans. Il a été admis la semaine dernière au service de chirurgie plastique de l'Institut national de la prévision sociale (IPS, l'un des hôpitaux d'Asuncion), pour, selon le porte-parole du gouvernement, un contrôle de routine en prévision d'un voyage qu'il doit effectuer le mois prochain à Taïwan.

Selon des sources généralement bien informées, le général aurait en fait été opéré de la prostate le 31 août dernier. A la suite de complications survenues après l'intervention, il aurait subi une nouvelle intervention chirurgicale. D'autres personnes affirment que le président a *quitté* le pays pour être soigné aux Etats-Unis. Le chef de l'Etat n'est en tout cas pas apparu au palais gouvernemental depuis le 31 août.

Les autorités, qui évitent tout contact avec la presse locale et internationale, se bornent à déclarer que les versions circulant sur l'état de santé du général *« ne sont que pures spéculations de la part de gens qui ne l'aiment pas »*. – *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cameroun

Décès du « Père des Pygmées »

Le Père missionnaire français Ignace Dhellemmes, auteur en 1985 d'une autobiographie, *le Père des Pygmées*, relatant ses quarante années passées au contact des Pygmées du sud du Cameroun et du Congo, est décédé le 7 septembre à l'évêché de Sangmelima (sud du Cameroun), a-t-on appris de source diplomatique française à Yaoundé.

Né en 1914 à Roubaix, il était une figure connue en Afrique centrale, après ses nombreuses années passées dans la région, le plus souvent en brousse, au contact de populations qui comptent parmi les plus déshéritées du continent. – *(AFP.)*

Mauritanie

Procès d'opposants « baasistes »

Dakar. – Le procès de dix-sept opposants au régime du colonel Maaouya Ould Sid'Ahmed Taya devait s'ouvrir le 10 septembre devant la cour spéciale de justice de Nouakchott. Les inculpés sont poursuivis pour atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'Etat et intelligence avec un pays étranger non identifié, a-t-on appris à Dakar. Quatre accusés seront jugés par contumace. Les treize prévenus présents avaient été arrêtés début août à Nouakchott. Parmi eux figurent deux officiers – le capitaine Ould Fahfou et un lieutenant dont l'identité n'est pas précisée – ainsi que trois anciens militaires, dont l'ex-capitaine Moktar Ould Salek. Au nombre des prévenus civils figurent MM. Mamed Ould Ahmed et Cheickh Ould Boussayre, tous deux professeurs, et le journaliste Mohamed Yedhihh Ould Bredelleil, qui fut ministre de l'information en 1978. Ces civils, réputés membres d'un mouvement baasiste pro-irakien interdit, avaient déjà été condamnés en septembre dernier à six mois de prison avec sursis. – (Reuter.)

Mozambique

Rencontre entre MM. Botha et Chissano

Le président sud-africain, M. Pieter Botha, doit rencontrer, lundi 12 septembre, le chef de l'Etat mozambicain, M. Joachim Chissano, à Songo, petite ville située au nord-ouest de l'ancienne colonie portugaise, à proximité du barrage de Cabora-Bassa. Il s'agira des premiers entretiens entre les deux présidents et de la première rencontre à ce niveau depuis la signature, le 16 mars 1984, du pacte de Nkomati, entre Samora Machel et le président Botha. Le choix du lieu est lié au récent accord signé entre le Mozambique, le Portugal et l'Afrique du Sud pour la remise en service du barrage, paralysé depuis 1981 par les actes de sabotage de la RENAMO (Résistance nationale du Mozambique) des lignes à haute tension. – *(Corresp.)*

Niger

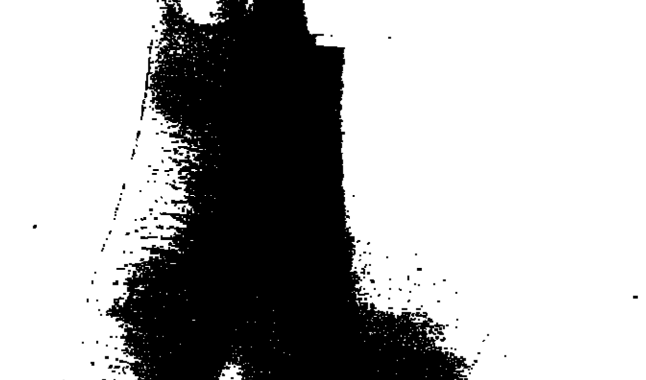
Condamnations à mort pour des apprentis putschistes

Niamey. – Vingt-huit personnes impliquées dans une tentative de coup d'Etat contre le président Seyni Kountché, le 6 octobre 1983, ont été jugées à huis clos, le 22 août, par la Cour de sûreté de l'Etat, a-t-on annoncé de source officielle, vendredi 9 septembre, à Niamey.

Le verdict de la Cour, qui a prononcé quatre condamnations à mort par contumace, deux peines de réclusion à perpétuité, une peine de neuf ans de prison et vingt et un acquittements, a été transmis à la Cour d'Etat, qui doit encore statuer sur sa conformité avec la législation nigérienne, précise une information de l'Agence nigérienne de presse (ANP).

Cette procédure a été engagée à la demande du commissaire du gouvernement, qui s'estime insatisfait du verdict, indique l'ANP. Les vingt et une personnes acquittées ont été de nouveau arrêtées, apprend-on à Niamey.

Aucune précision n'a été fournie de source officielle sur les identités des personnes condamnées. – *(AFP.)*



ARGENTINE

Violentes manifestations à Buenos-Aires

PARAGUAY

... autour de l'absence du général Stroessner

... VERS LE MONDE

M. Rocard et la baisse des taux de TVA

Surprise à Paris et à Bruxelles

Les déclarations de M. Michel Rocard, dans *l'Expansion* du 9 septembre, sur les dangers, pour la France, de l'harmonisation par le bas des taux de TVA à l'horizon 1993 (*le Monde* du 10 septembre), ont surpris à Paris et à Bruxelles.

Dans sa *Lettre à tous les Français*, considérée aujourd'hui comme la charte de l'action gouvernementale, M. Mitterrand écrivait, à propos de la diminution souhaitable de la charge fiscale des Français : *« Pour les impôts, cette démarche sera facilitée par l'harmonisation, dans le cadre du grand marché, des taux de TVA européens, ce qui fera baisser les nôtres, au rythme des marges de manœuvre budgétaires qui pourront être dégagées. L'exigence communautaire mais aussi celles de la justice fiscale et de la désinflation, y trouveront leur compte. »*

Or, dans *l'Expansion*, M. Michel Rocard déclare : *« On pourrait penser que c'est un risque lourd de la part de la Communauté de nous avoir entraînés sur la voie qui consiste à tarir la seule ressource fiscale significative de l'avenir : presque la moitié de nos ressources fiscales. Pendant deux ans, je vais pouvoir dire : on ne peut s'occuper aussi vite de la TVA puisqu'on s'occupe déjà de l'épargne. (...) Chacun s'apercevra d'ici là, je l'espère, de cette vérité, et plus personne n'aura envie de faire ce qui est envisagé aujourd'hui. »*

A l'Elysée comme à Matignon, on insiste sur les points communs entre les prises de position du président de la République et du premier ministre : prudence, modération sur le rythme d'une baisse des taux de TVA. On remarque à l'Elysée que le budget de 1989 prévoit des diminutions de taux qui ont été présentées, pour une part, comme répondant au souci d'harmonisation européenne, tandis qu'à Matignon on affirme qu'il n'y a aucune contradiction entre les propos du premier ministre et la *Lettre à tous les Français*.

Un ajustement « franchement démagogique »

Ce n'est pas du tout la tonalité des avis recueillis, à Bruxelles, par notre correspondant permanent, Philippe Lemaître. Les experts de la Communauté, nous signale-t-il, sont d'accord avec le premier ministre pour estimer que l'harmonisation de la fiscalité sur le revenu des actions et des obligations, qui est liée à la libération complète des mouvements de capitaux prévue pour 1990, est plus urgente que le rapprochement des taux de TVA. Mais, ajoute-t-on, cela ne doit pas être une raison pour remettre le rapprochement de la TVA aux calendes grecques.

On souligne bien que, ce qui concerne la TVA, il n'a jamais été question d'harmonisation, mais de simple rapprochement. Les spécialistes de la commission considèrent le problème comme incontournable. *« Nous n'avons aucune objection technique*, expliquent-ils, *mais il se trouve, en ce qui concerne la TVA, si les taux appliqués ne sont pas très voisins d'un Etat à l'autre, que cela suppose des frontières et des contrôles. L'Acte unique européen adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement en décembre 1985 demande la création d'un espace sans frontières. Sans une action sur les taux de la TVA, ce n'est pas possible. »*

Au reste, fait-on remarquer, la sauvegarde de la souveraineté fiscale chère au premier ministre n'empêche apparemment pas la baisse des taux. Pour preuve, la réduction, prévue dans le projet de budget 1989, du taux de 7 % à 5,5 %, un ajustement qui ne représente aucun avantage d'un point de vue européen et qui est considéré, à Bruxelles, comme d'inspiration *« franchement démagogique »*, ajoute notre correspondant.

Revenu minimum d'insertion

Un projet encore « flou », estime M. Jean-Michel Belorgey

L'audition de M. Claude Evin, ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, devant la commission des affaires sociales, a laissé plus d'un commissaire sur sa faim. Après cette rencontre, qui a permis au ministre, jeudi 8 septembre, de présenter les lignes force du projet de revenu minimum d'insertion (RMI), le président de la commission, M. Jean-Michel Belorgey, a estimé que le paysage dessiné était encore *« flou »*. Comme il l'avait dit au mois d'août, il souhaite que le gouvernement prenne des engagements *« précis et clairs »*, notamment au sujet de l'âge des bénéficiaires, de la nature du foyer pris en compte, du mode de distribution des prestations, etc. D'autre part, le degré de corrélation entre le revenu versé et les moyens de réinsertion proposés ne semble pas encore arrêté. Jusqu'où le gouvernement veut-il aller dans le couplage entre le versement des prestations et l'effort d'insertion des bénéficiaires ?

Le président de la commission estime également que le gouvernement doit éclairer la représentation parlementaire sur les décrets d'application qui seront pris, dans la mesure où ils auront une portée capitale pour un texte dont l'efficacité sera mesurée à sa capacité à coller au plus près du terrain. C'est également pour cette raison que des députés — notamment M. Michel Sapin, président de la commission des lois — voudraient que les choses aillent plus loin dans le sens d'une décentralisation des mesures d'insertion. *« Il faut accentuer le rôle des collectivités locales »*, explique-t-il.

La commission des affaires sociales va examiner en détail le RMI les 21 et 22 septembre. Elle procédera, le 15 septembre, à de nombreuses auditions (associations caritatives, mouvements d'entraide, organisation familiales, etc.). Le rapporteur de ce projet de loi, qui sera discuté en ouverture de session d'automne le 4 octobre, est M. Jean-Michel Belorgey. En désignant son président pour rapporteur, la commission a voulu manifester ainsi l'importance qu'elle accordait au sujet.

La commission des lois sera saisie pour avis sur la question de la décentralisation. Le projet de RMI et celui de l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) seront soumis à une discussion générale commune. La première semaine sera ensuite consacrée à l'examen du RMI, article par article, et la semaine suivante ce sera le tour de l'ISF. Si la discussion sur ce dernier texte s'éternisait, son examen serait inclus dans la discussion budgétaire qui commencera le 18 octobre.

P. S.

Au comité directeur du PS

Prudence sur la décision du RPR d'interdire toute alliance avec le FN

M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, a ouvert, le samedi 10 septembre, les travaux du comité directeur de son parti. M. Emmanuelli a, notamment, évoqué la décision du bureau politique du RPR de refuser toute alliance locale ou nationale avec le FN. Il a rappelé que les socialistes souhaitaient cette clarification et jugent donc cette décision positive. Néanmoins, M. Emmanuelli a assorti cette appréciation favorable d'une certaine prudence quant à l'application de cette ligne et du regret que le RPR ne l'ait pas adoptée avant l'élection des présidents de conseils régionaux. *« Quelles directives*, a demandé M. Emmanuelli. *Le RPR compte-t-il donner à ceux de ses membres qui président les régions grâce à un accord avec le FN ? Prévenir est une intention louable, mais apurer le présent serait plus convaincant et plus crédible. »*

Le numéro deux du PS a évoqué la proposition de loi déposée par M. Raymond Barre, et visant à interdire les fusions de listes au second tour des élections municipales, pour réaffirmer que les socialistes n'étaient pas embarrassés par cette proposition, qu'ils rejettent. Il a ajouté qu'en outre, il sentait encore moins la nécessité d'un *« vaccin juridique »* dès lors que les instances politiques du RPR et de l'UDF opèrent la clarification souhaitée, vis-à-vis du FN, *« sauf à imaginer qu'il leur faille se prévaloir contre la faiblesse de leur propre autorité »*.

M. Emmanuelli a également évoqué le ralliement probable du RPR et de l'UDF au *« oui »* pour le référendum sur la Nouvelle-Calédonie. Dès lors, selon lui, que les deux formations de l'opposition font preuve d'esprit de *« responsabilité »*, il convient de ne pas faire du succès des « oui » *« non pas la victoire d'une partie de la France contre une autre, mais la victoire de la démocratie française face à ceux qui prônent l'extrémisme (...) en rêvant à mi-voix de violence »*. Il a appelé à la mobilisation des électeurs, afin, a-t-il dit, qu'à la responsabilité des acteurs politiques sur le territoire réponde une participation massive des Français.

M. Emmanuelli a abordé la question de l'ouverture pour rappeler que le président a cadré cette question le 14 juillet, que les socialistes ont une position et [une] stratégie communes, et pour considérer que ce débat est compliqué par l'utilisation qui en est faite à l'intérieur de l'opposition pour des raisons tactiques. Il a rejeté, un nouvelle fois, toute idée d'un *« contrat »* du PS avec une force politique autre.

Il a enfin jugé que le PS a engagé avec le gouvernement un *« dialogue constructif »*, qui a permis de progresser sur des questions comme l'impôt sur la richesse ou le revenu minimum d'insertion.

Les suites de l'« affaire du calembour »

M. Le Pen juge « suicidaire » l'attitude du RPR

M. Jean-Marie Le Pen a commenté une nouvelle fois, le vendredi 9 septembre, la décision prise la veille par le RPR de refuser toute alliance électorale avec le Front national. Pour le président du FN, cette condamnation est *« anti-naturelle et stupide »* parce que *« l'arithmétique est une des sciences de base de la science politique »* et que *« M. Juppé et ses amis n'ont rien appris et rien compris »*. Il en veut pour preuve que le mouvement de M. Chirac a évité la *« déroute »* aux élections législatives de juin dernier *« grâce au mot d'ordre que j'ai lancé de briser la vague rose »*. Il interprète la démarche du RPR comme une tentative *« de masquer un profond désarroi politique lié au fait qu'il n'arrive pas à se définir comme force d'opposition, qu'il se rue en quelque sorte vers le trou noir de la politique, c'est-à-dire le centre »*.

Venu soutenir ses candidats aux deux élections législatives partielles de l'Oise dont le premier tour est organisé le dimanche 11 septembre, M. Le Pen a jugé que le refus du RPR de s'allier avec le FN est *« suicidaire »* et s'apparente à *« un harakiri »*. Selon lui, *« partout les listes de l'opposition actuelle auront à tenir compte du FN sans lequel il n'y a pas de majorité possible, notamment dans les grandes villes, y compris à Paris »*.

« Si la presse ne parlait pas d'Hitler... »

Au cours d'une réunion à Bailleul-sur-Thérain, M. Le Pen a de nouveau évoqué le calembour — *« Durafour-crématoire »* — dont il avait usé pour parler du *« ministricule »* Durafour : *« J'ai fait, paraît-il, un jeu de mots laid* [mollet], *enfin un laid jeu de mots. Mais j'avais dit ce que je pensais car je suis un homme libre. La liberté d'expression de l'opposition, qui est garantie, ne servirait à rien s'il s'agissait simplement de cirer les bottes de M. Mitterrand ou de M. Rocard.* (...) *Ces gens qui m'accusent d'avoir voulu outrageant ce calembour n'éprouvent aucune objection à voir projeter un film où Jésus est tourné en dérision et livré à un lupanar cinématographique.* (...) *Au risque de décevoir, je ne suis pas Adolf Hitler. On veut faire croire qu'il est ressuscité, et on participe au mausolée hitlérien qui ne cesse de briller, depuis cinquante ans, par les coups de brosse que lui donnent tous ceux qui prétendent abattre sa mémoire. Si la presse ne parlait pas chaque jour d'Hitler, il y a bien longtemps que son souvenir funeste serait oublié. »*

Démissions

Les turbulences qui secouent le Front national continuent de se manifester localement. Ainsi M. Eric Pellegrini a décidé de renoncer aux fonctions de délégué du FN pour le canton de Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) et de retirer sa candidature dans le canton de Briey. Qualifiant le FN de *« monolithique »* et de *« totalitaire »*, M. Pellegrini entend se rallier à M. François Bachelot, exclu mardi du FN. Dans l'Isère, le parti de M. Le Pen a retiré son candidat, M. Pierre Forestier, dans le canton de Pont-de-Chéruy au profit de M. Gérard Dezempte, maire RPR de Charvieu-Chavagneux, *« parce qu'il défend des idées proches de celles du FN »*. Le candidat RPR a tenu à préciser qu'il *« n'y a eu ni contact ni à plus forte raison accord »* entre le FN et lui-même.

Turbulences encore au conseil régional du Nord-Pas-de-Calais où M. Yves Buguet, vice-président du groupe FN, a rendu publique sa démission. Démissionnaire depuis le 15 juillet dernier, M. Buguet ne souhaitait annoncer son départ du FN qu'après les élections cantonales. Le calembour de M. Le Pen a précipité sa démarche. Considérant que M. Bachelot *« n'est pas l'homme qu'il faut pour redémarrer la droite nationale »*, il affirme que *« le seul homme qui en est capable est M. Charles Pasqua »*.

La décision du RPR a été accueillie favorablement par M. Alain Carignon, président du conseil général (RPR) de l'Isère. Interrogé sur FR3, il a déclaré *« beaucoup aimer quand morale et politique font bon ménage »*. Dans les Bouches-du-Rhône, le secrétaire départemental du RPR, M. Maurice Toga, a promis d'appliquer *« les instructions du secrétaire général du RPR »*. Il a souhaité que, dans ce département où existent *« des situations communales peu communes »*, les quelques *« turbulences »* qui surviendront ne soient pas exagérées.

Le PS, le MRG et le CDS ont fait officiellement connaître leur satisfaction après la décision du RPR. M. Emile Zuccarelli, porte-parole du MRG, regrette toutefois *« qu'il ait fallu pour que le RPR recouvre ses esprits que Le Pen soit lâché par une partie de ses amis, qui ont pourtant pendant longtemps hurlé avec le loup »*. M. Pierre Méhaignerie s'est *« réjoui »* de *« cette clarification »* que le CDS qu'il préside *« réclamait depuis longtemps »*. *« Il appartient maintenant au PS de faire passer lui aussi la morale politique au-dessus des conditions électoralistes en renonçant à toute alliance avec le PC »*, a-t-il ajouté.

La crise du RPR dans les Hautes-Pyrénées

M. Juppé écarte le secrétaire départemental

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, vient de décider d'écarter M. Pierre-André Breton de ses fonctions de secrétaire de la fédération des Hautes-Pyrénées, qu'il occupait depuis juin 1987.

Parallèlement, M. Juppé a accordé l'investiture de son parti à M. José Marthe, candidat dans le canton de Lourdes-ouest, dont il est le conseiller général sortant. M. Breton avait écarté de la liste des investitures du RPR aux cantonales, M. Marthe à qui il avait succédé au poste de secrétaire départemental.

Ces décisions marquent un nouvel épisode dans la querelle de légitimité et d'autorité qui secoue depuis de longs mois le RPR des Hautes-Pyrénées (*le Monde* daté 7-8 et 16 août). — (Corresp.)

M. Douffiagues regrette d'avoir soutenu M. Barre

M. Jacques Douffiagues a commenté le vendredi 9 septembre sa décision de se retirer de la vie politique (*le Monde* du 10 septembre). L'ancien ministre des transports restera fidèle au Parti républicain, mais il a vivement critiqué M. Raymond Barre, dont il a soutenu *« par discipline »* la candidature lors de l'élection présidentielle. *« Je savais qu'il y avait un risque. Je le regrette. J'ai été trompé et j'ai continué à tromper en me rangeant aux côtés de M. Barre. Je ne vois pas comment de mauvaises orientations peuvent devenir bonnes en quelques semaines ; comment aussi on a pu combattre la cohabitation et vouloir s'ouvrir aujourd'hui à la pratique de la collaboration. »*

Evoquant son avenir personnel, le maire d'Orléans a affirmé que son entrée à la Lyonnaise des Eaux était *« exclue »*. — *(Corresp.)*

Les élections cantonales

Dans le Haut-Rhin M. Klifa (UDF-PSD) soutient M. Waechter

La décision de M. Joseph Klifa (UDF-PSD), maire de Mulhouse, de ne pas se présenter au scrutin du 25 septembre dans le canton de Mulhouse-Est a pris de court l'UDF dont il est le vice-président départemental. Du coup, cette annonce, survenue à quelques heures de la clôture des inscriptions, a pour effet une absence de candidat UDF dans ce canton.

M. Klifa justifie sa position par *« le comportement irresponsable et incohérent, l'ambition personnelle ou l'envie de revanche de certains perdants des municipales de 1983* [qui] *ont rendu toute entente impossible »* dans ce canton. Le maire de Mulhouse apporte en revanche son soutien à l'ancien candidat à l'élection présidentielle, M. Antoine Waechter, soutien qui, précise-t-il, relève de sa *« seule initiative en accord avec la grande majorité du conseil municipal et l'unanimité du PSD »*. Soutenant également les trois autres candidats écologistes en lice dans les autres cantons de sa ville, M. Klifa assure que son engagement se fait *« sans aucune restriction ni contrepartie »*. — *(Corresp.)*

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

L'explication du monde

DES traités de politique mondiale en images : on serait tenté de les caser dans le cartable de la rentrée si la charge de celui-ci n'était pas déjà trop lourde. On les laissera donc à la maison, à portée de main, et on les consultera chaque fois que, l'actualité internationale faisant irruption par la fenêtre, celle de la télévision nous laissera sur notre faim de comprendre un peu mieux ce qui se passe.

Tel pourrait être l'objet de l'*Atlas politique du vingtième siècle*, de Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau. Ces deux auteurs avaient proposé auparavant un *Atlas stratégique, « une géopolitique des rapports de forces dans le monde »*, ouvrage qui avait connu un grand succès de diffusion en France et à l'étranger. Une nouvelle édition remise à jour et augmentée (d'une quarantaine de cartes notamment) paraît en cette rentrée — c'est assez rare pour le souligner — à un prix modique pour ce genre de production.

L'Atlas politique a pour autre ambition déclarée d'*« aider à mieux saisir le présent du monde et cerner les lignes de force prévisibles de l'avenir »*, à partir de la mise en perspective des grandes transformations intervenues à la fin du dix-neuvième siècle et dans la partie du vingtième siècle que nous avons déjà vécue. Comme dans l'*Atlas stratégique*, la volonté de visualiser des faits historiques, des données économiques et culturelles, des évolutions en profondeur, domine l'entreprise. D'où l'importance de la cartographie, due à Catherine Petit, et des tableaux et schémas qui accompagnent les textes des brèves synthèses historiques. Ici règnent la couleur et le mouvement. Dès lors, les grandes transformations du siècle, la réduction de l'espace-temps et le développement des communications, l'essor de la démographie, aux dépens du poids de la population blanche, l'urbanisation du tiers-monde, le déclin des empires au profit des Etats-nations, n'en deviennent que plus éclatants.

Suivant le même mode de présentation on voit, à l'instar des processus biologiques artificiellement accélérés, se jouer en raccourci la première guerre mondiale, on en constate de visu ses conséquences en Europe et au Proche-Orient. On survole la crise de 1929, la reconstitution de l'entité allemande et la guerre d'Espagne avant de déboucher sur la deuxième guerre mondiale et le partage du monde qui s'ensuivit.

Il faut compter, aussi, avec l'émergence du tiers-monde, l'engagement mondial des Etats-Unis, le poids de l'URSS, la poudrière du Proche-Orient. Chaque région du monde, chaque pays d'importance, est resitué graphiquement dans sa perspective historique : on sait d'où ils viennent et où ils en sont. La grandeur du passé, les fluctuations de frontières, les dépeçages successifs, l'impact des traités, les migrations, les minorités, s'inscrivent en séquences colorées et spectaculaires.

Par rapport à cette vision dynamique du monde, l'*Atlas de géopolitique* réalisé sous la direction de l'ancien chef des services secrets français — le SDECE de 1970 à 1981, — Alexandre de Marenches, avec la collaboration de Nicole Houstin, cartographe, Jean-Louis Mathieu, géographe, et Marc Nouschi, historien, paraît donner la priorité aux éléments durables qui conditionnent la stratégie. Aussi commence-t-il par illustrer les contraintes du froid, de la sécheresse, de la fragilité sismique, de la disponibilité en eau de surface, des maladies endémiques, ainsi que l'implantation des ressources naturelles, les variations de la démographie et la répartition de la richesse et de la pauvreté. Les auteurs ne négligent pas l'histoire et montrent quels furent les anciens empires du passé et comment se formèrent ceux d'aujourd'hui, les Etats-continents des Etats-Unis et de l'URSS, en soulignant particulièrement *« la poussée soviéto-communiste en Europe »* au mépris des engagements pris à Yalta en 1945.

Dans une vision essentiellement stratégique, cet ouvrage s'emploie à recenser les facteurs de force et de faiblesse des deux blocs, à grand renfort de données militaires et avec un appareil cartographique très riche. Dans le même esprit, il fait le tour des conflits et des zones de tension, il décrit les enjeux (l'Arctique, l'Afrique, l'espace) et souligne les menaces (divisions de l'Europe, évolution démographique, endettement du tiers-monde). Sans oublier *« les nouveaux espaces qui s'offrent à l'humanité »*.

Dans cette masse d'informations, la marque d'Alexandre de Marenches apparaît à travers les anecdotes personnelles, les références et les citations, les formules frappantes dont il use, qui donnent vie et force à sa description du monde.

Il serait injuste d'oublier la publication, plus ancienne, d'un atlas intitulé *Géopolitique transparente* que l'on doit à la collaboration de Victor Prévot, Jean Boichard et Pierre Lanselle. Ouvrage très synthétique et didactique, il n'hésite pas à *« ouvrir des problématiques »* et à traiter des thèmes d'actualité : le terrorisme, le SIDA, les « islams », l'écologie.

Les Editions de La Découverte livrent leur huitième volume de cette encyclopédie annuelle qu'est devenu l'*Etat du monde*, présenté comme un annuaire économique et géopolitique mondial (édition 1988-1989). L'ouvrage collectif traite d'abord des grandes questions stratégiques à partir des faits et évolutions enregistrés en 1988. Puis il passe en revue les Etats et ensembles géopolitiques et tente de cerner *« les signes du temps »* dans la rubrique « événements et tendances » (où l'on s'intéresse à la restructuration de la Banque mondiale comme à la golfomanie). Le dossier spécial est consacré aux « Droits de l'homme et [à la] démocratie ». Comme toujours, l'*Etat du monde* comprend un ensemble de statistiques et — c'est une innovation — des chronologies thématiques accompagnent les synthèses de géopolitique régionale.

ANDRÉ LAURENS.

★ *Atlas politique du vingtième siècle*, par Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau, Seuil, 195 F.

★ *Atlas stratégique*, par Gérard Chaliand et Jean-Pierre Rageau. Editions Complexe, 224 pages, 79 F.

★ *Atlas géopolitique*, par Alexandre de Marenches, Stock, 218 pages, 198 F.

★ *Géopolitique transparente*, par Victor Prévot, Jean Boichard et Pierre Lanselle, Magnard, 255 pages, 252 F.

★ *L'Etat du monde*, Editions La Découverte, 625 pages, 130 F.

Politique

La Fête de « l'Humanité » et le « oui » du PCF au référendum sur la Nouvelle-Calédonie

Le comité central du PCF, réuni le vendredi 9 septembre, a décidé d'appeler à voter « oui » lors du référendum sur la Nouvelle-Calédonie. *« Le Parti communiste français, fidèle à sa longue lutte contre le colonialisme, ne relâchera pas son action pour exiger le respect total des engagements pris par la France envers le peuple kanak, tout en contribuant dans l'immédiat à ce qu'une réponse positive soit apportée par notre peuple au souhait du FLNKS »*, explique la résolution du comité central.

Le PCF précise cependant que cette position ne sera définitive qu'à condition que le projet de loi soumis à référendum soit conforme au contenu de l'accord conclu le 20 août entre le FLNKS, le RPCR et le gouvernement. Elle ne saurait de surcroît *« valoir approbation ou caution à la politique générale du gouvernement sur laquelle nous nous prononçons en toute indépendance »*.

***Pour sa part, M. André Lajoinie, président* du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a affirmé vendredi sur la Cinq que *« le bilan du gouvernement comporte plus d'aspects négatifs que d'aspects positifs »*, notamment dans le domaine économique et social. M. Lajoinie accuse le gouvernement de vouloir faire de l'impôt de solidarité sur la fortune un *« impôt symbolique »*.**

M. Georges Marchais devait s'exprimer, comme chaque année à l'occasion de la Fête de l'Humanité, le samedi 10 septembre, en direct sur TF 1 puis, en clôture de la Fête, dimanche après-midi. La grande manifestation organisée par le quotidien communiste – *« une fête cousue d'espoir »* – s'est ouverte vendredi par un défilé de mode Saint-Laurent.

Stéphane Courtois, chercheur en sciences politiques, explique ci-dessous pourquoi le PCF, organisé depuis des décennies autour d'un noyau ouvrier, dont la façade était *« parfaitement lisse »*, est devenu hétérogène. Il analyse aussi la manière dont ce parti a répondu à cette évolution et ce qu'il lui en a coûté.

La crise de l'identité ouvrière communiste

par Stéphane Courtois

Le 29 juin 1972, Georges Marchais présentait, devant le comité central, le Programme commun de la gauche qu'il venait de négocier avec les socialistes. Après avoir exposé ce qu'il y jugeait positif, le secrétaire général du PCF n'hésita pas à mettre en garde ses camarades : *« François Mitterrand n'a pas fait mystère de l'intention du Parti socialiste de se renforcer, y compris à notre détriment. Il a exposé crûment qu'il entendait que ses candidats se présentent contre nous. C'est ce qu'il vient à nouveau de confirmer devant le congrès de l'Internationale socialiste en déclarant que son objectif fondamental était de refaire un grand Parti socialiste sur le terrain occupé par le Parti communiste lui-même, afin de faire la démonstration que sur les 5 millions d'électeurs communistes, 3 millions peuvent voter socialiste. »*

De nombreuses explications d'ordre politique ont été avancées. Pour certains, la rupture de l'Union de la gauche en 1978 aurait été fatale au PCF ; tout montre au contraire que c'est précisément l'Union de la gauche, initiée par le PC, qui a permis au PS de se remettre en selle puis de doubler le PC : la rupture de l'Union n'a fait qu'accélérer ce processus. D'autres mettent en cause la direction communiste et nommément Georges Marchais, qui se serait coupé de sa base par un fonctionnement antidémocratique. D'ex-rénovateurs regroupés autour de Pierre Juquin estiment pour leur part qu'il aurait fallu depuis longtemps moderniser leur parti, son fonctionnement, son discours. On incrimine aussi l'élection présidentielle qui, depuis 1965, a acquis une place centrale dans le jeu politique et dont le caractère très personnalisé dessert le PC qui s'est effacé à deux reprises (en *1965 et en 1974*) devant François Mitterrand. Enfin l'affaissement continu de l'image de l'URSS dans l'opinion publique depuis la fin des années 70 aurait aussi joué son rôle, au moins jusqu'à l'arrivée au pouvoir de Mikhaïl Gorbatchev. Mais, si toutes ces réflexions contiennent leur part de vérité, l'effondrement du PCF depuis 1981 est trop brutal, trop général et trop profond pour résulter de seules erreurs politiques. Il est surtout le reflet d'une crise sans doute définitive : la crise de l'identité ouvrière communiste.

Depuis des décennies, le PCF s'est présenté comme un parti agrégeant autour d'un noyau ouvrier des *fractions sociales diverses* – paysans, cadres, intellectuels, « ménagères », etc. – fondues en un ensemble homogène et montrant une *façade parfaitement lisse*, « en béton ». Or, depuis 1981, le crépi communiste tombe par larges pans et laisse apercevoir un appareillage fort disparate composé d'éléments de couches sociales, de communautés territoriales, de générations accumulées là depuis un demi-siècle. Cette hétérogénéité inattendue oblige à repenser tout le processus de construction de l'influence communiste et, par là, sa déconstruction accélérée (1).

Au début étaient quelques îlots communistes perdus dans un vaste désert « a-communiste ». De 1920 à 1934, l'influence du PC est quasi nulle sur l'ensemble du territoire et se concentre dans quelques bastions : les bassins miniers (et leurs annexes industrielles) du Nord-Pas-de-Calais, de Lorraine et du Gard, la région parisienne où perdure une tradition révolutionnaire, et des zones rurales – le Lot-et-Garonne *autour de la personnalité de Renaud* Jean, le Limousin, le Cher et l'Allier – où le PCF récupère, après le traumatisme de *1914-1918*, le vote des paysans « rouges », radicaux à la fin du dix-neuvième siècle et socialistes jusqu'en 1919.

Le PCF n'est alors qu'un groupuscule actif mais sans impact réel, ni sur la politique, ni sur la société française ; il s'en satisfait, enfermé qu'il est dans sa politique ultra-sectaire de « classe contre classe ». Ce parti qui se veut le « parti de la classe ouvrière » ne parvient pas à s'implanter dans un monde ouvrier qui, surtout depuis *1914*, est en pleine expansion-mutation. Les nouveaux ouvriers sont essentiellement des immigrés : immigrés « de l'intérieur », produits de l'exode rural qui dans les années 20 draine un million de ruraux vers les villes et la grande industrie, immigrés « de l'extérieur », Italiens, Polonais.

Or la crise de 1929, qui atteint la France à *partir* de 1931, frappe de plein fouet cette classe ouvrière et y provoque un traumatisme. Le chômage massif – 20 % de la population active en région parisienne – compromet à court terme ses espoirs. La crise met en échec les stratégies de promotion individuelle. D'autre part, elle compromet la stabilisation de ces nouveaux ouvriers, qui implique une identification au territoire et au groupe social d'accueil. C'est à ces angoisses ouvrières que le PCF va répondre, et d'abord en partant des territoires qu'il contrôle – Saint-Denis, Bobigny, etc. – en direction des banlieues parisiennes qui sont alors un véritable « far-west ». Dès 1932-1933, il manifeste sa solidarité avec ces déshérités en puissance, organise des marches de la faim, soutient matériellement les chômeurs et leur famille.

Les racines de l'hégémonie

L'arrivée de Hitler au pouvoir amène, en 1934, l'Internationale communiste à imposer à tous les PC la politique de front populaire, *d'alliance avec les autres forces de* gauche et de lutte antifasciste. Le PCF doit en être le promoteur et le ban d'essai. Dès 1935, les élections municipales lui assurent dans les banlieues ouvrières un large succès qui va être confirmé et élargi en 1936, à la fois par son triomphe aux élections législatives – il passe de 10 à *72 députés – et par le rôle très* actif de ses militants dans le grand mouvement social de mai-juin.

Le PCF opère alors sa percée en milieu ouvrier – 200 communistes chez Renault en avril 1936, 6 000 en décembre – et cristallise une *identité ouvrière communiste*. Identité sociale qui repose sur la défense de l'emploi, du pouvoir d'achat et du statut ouvrier, et qui est garantie par une CGT forte. Identité territoriale ensuite, ainsi définie par Annie Fourcaut à propos de Bobigny : *« C'est dans le cadre local* (la municipalité communiste) *que pouvait se déployer le sentiment de fierté d'appartenir à une cité rouge et ouvrière à la fois, et naître ce patriotisme de clocher à base de classe qui fut un des fondements de la banlieue rouge »* (2). Identité politique enfin : à une promotion sociale et politique irréalisable ici et maintenant, le PCF oppose le mythe soviétique du pouvoir ouvrier réalisé. *1935-1936 sont donc un* de ces moments privilégiés où se produit une formidable montée en puissance du degré d'identification de beaucoup d'ouvriers avec une forme de vie, des modalités de relations, une idéologie et un discours de groupe.

Si cette percée ouvrière du PCF ne lui assure pas une assise territoriale généralisée, les bastions originels se sont néanmoins fortement *gonflés et élargis* à une nouvelle zone d'influence. Si le vote communiste reflète alors un choix individuel, il exprime avant tout, à travers l'adhésion à un parti-symbole, la solidarité, l'unicité de communautés, tant ouvrières que paysannes, confrontées à des situations dramatiques. Ce vote fonde une *identité*.

Déjà éclate la distance qui sépare les deux grandes dimensions du communisme français : une dimension téléologique – qui renvoie à tout ce qui dans le PCF relève des invariants du communisme international : la doctrine, le centralisme démocratique, la stratégie obéissant aux *impératifs soviétiques*, – et la dimension sociale qui se réfère à tout ce qui, issu de la société française, est capté par le PCF – les *traditions révolutionnaires* et collectivistes autochtones, des communautés rurales et ouvrières. En 1935-1936, dans une conjoncture exceptionnelle mêlant crise sociale et *crise politique*, les communistes ont réussi à faire converger ces deux dimensions au point que le PCF a été le seul parti ouvrier stalinien de masse *qui ait* perduré en Europe occidentale de 1936 aux années 70.

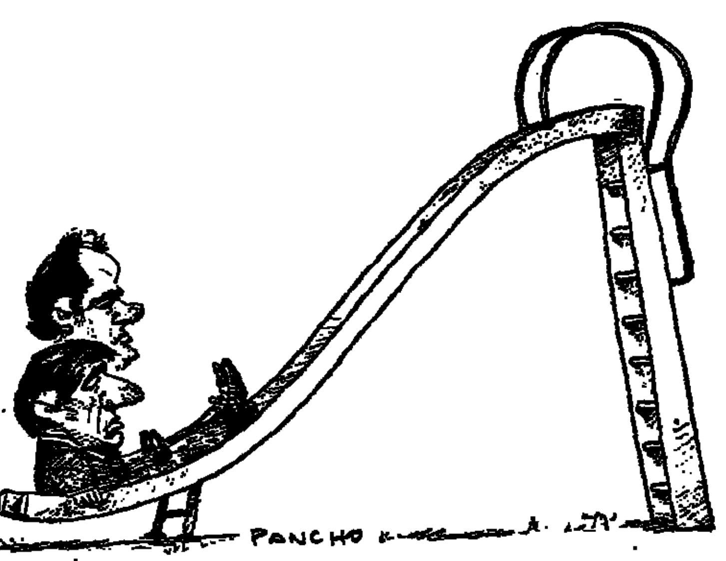
Le soudain renversement d'alliance de Staline en 1939 et la conclusion de deux traités entre l'URSS et l'Allemagne nazie (les *23 août et 28 septembre 1939*) ont failli un moment ruiner cette montée en puissance du communisme français. Fortement choqués, la plupart des adhérents, qui avaient *été élevés* dans le culte de l'antifascisme, abandonnent le parti en masse ; de trois cent mille membres, celui-ci se trouve bientôt réduit à un groupuscule *de quelques centaines de cadres* communistes œuvrant dans la clandestinité.

Mais, les effets des péripéties de 1939-1940 sont rapidement gommés, à partir de l'été *1941*, par l'engagement massif du PCF dans la résistance ouverte à l'occupant. Résultat : en 1945, le PCF est le premier parti de France avec plus de *cinq millions de voix – et 28 %* des suffrages exprimés en 1946, – et ses anciens bastions se sont gonflés à un point tel qu'ils semblent couvrir l'ensemble du territoire. Dès lors, on perçoit mieux le génie politique de Thorez qui a réussi, grâce à une formidable synergie issue de la conjoncture politique – la Libération, la reconnaissance du patriotisme communiste, la victoire de l'URSS et des antifascistes sur le nazisme, – *à fusionner en un même* parti, autour du noyau ouvrier, des éléments pourtant fort disparates.

Au lendemain de la guerre, le PCF se contente de gérer ce formidable acquis organisé autour du groupe ouvrier et de sa culture (3). Cette gestion repose d'abord sur la garantie de la condition ouvrière, s'appuyant sur la CGT et symbolisée en 1946 par le statut des mineurs. Cette gestion assure également *une promotion mais qui, pour* l'essentiel, se limite à la classe ouvrière elle-même car tout abandon du secteur de la production *manuelle serait perçu comme* une trahison de sa classe. L'ouvriérisme communiste conforte l'ouvriérisme naturel de tant de fils d'ouvriers qui *méprisent* le « bureaucrate », « l'intellectuel » et n'aspirent qu'à une chose : entrer au plus vite dans la production, à la fois pour assurer son indépendance matérielle et pour montrer *qu'on* est *un homme. Enfin*, le collectivisme idéologique du PCF renforce le poids du collectif qui existe naturellement dans les communautés ouvrières.

Cette démarche suscite un incroyable immobilisme. En confirmant la classe ouvrière dans son être ouvrier, le PCF a largement contribué à l'enfermer *dans un double* ghetto. Ghetto social qui fait du monde des travailleurs manuels LA référence sans plus s'occuper de l'évolution du reste de *la société*. Ghetto territorial : les municipalités communistes se sont transformées en des éco-systèmes qui assurent la *reproduction de l'identité ouvrière* communiste, mais ne remplissent pas les fonctions élémentaires de la ville – la circulation des hommes et des idées, les échanges sociaux et culturels, l'offre de multiples promotions. Bref, il ne fait guère de doute, comme l'écrit Annie Kriegel, que la *« fondation en décembre 1920 du Parti communiste français et sa bolchévisation ultérieure apparaissent comme une nouvelle tentative globale de briser net la tendance, jusque-là invaincue et apparemment invincible, à l'intégration de la classe ouvrière et de ses organisations dans le jeu de la société et du pouvoir établis »* (4).

Maurice Thorez a sans doute pressenti dès la *fin des années 50* que les mutations sociales menaient cet immobilisme fondé sur le maintien d'un *statu quo* et a tenté de « verrouiller » la situation en relançant le vieux thème marxiste de la *« paupérisation de la classe ouvrière »*, au moment où précisément pour la première fois depuis *vingt-cinq ans* cette dernière commençait à bénéficier des fruits de la croissance.



Ce qu'une crise a fait une autre l'a défait

Au début des années 60, la société encore étonnamment figée dans le face-à-face de ses classes sociales, entre dans un processus de mutation accéléré que les communistes refusent de prendre en compte. Encouragée par le PCF, une large fraction ouvrière veut bénéficier d'une situation enfin stabilisée et refuse toute mobilité sociale et territoriale.

Or l'identité territoriale et la sociabilité ouvrière connaissent au *même moment des modifications* radicales qui touchent directement les écosystèmes communistes. La généralisation de l'automobile, de la *télévision, des appareils ménagers* dans les milieux ouvriers bouleverse les rapports à l'espace, aux loisirs, fait voler en éclats les sociabilités de *quartier*. La *formidable extension* du logement collectif accélère cette désagrégation en permettant à leurs bénéficiaires ouvriers de redécouvrir la force de l'intimité, de la sphère du privé, au détriment des solidarités communautaires – volontaires ou contraintes.

Deux crises vont *coup sur coup* miner les soubassements de l'édifice communiste. Mai 68 provoque l'irruption massive de nouvelles valeurs *chez* les jeunes ouvriers : « éclatement » de soi, épanouissement – réel ou illusoire – de l'individu, refus des hiérarchies familiales, *patronales et... syndicales* sont à l'ordre du jour. La jeune classe ouvrière échappe à sa communauté.

La crise économique amorcée en 1974 et accélérée à la *fin des* années 70 porte le coup de grâce. Là, ce sont les fondements sociologiques eux-mêmes qui sont atteints. *De 1975 à 1985*, la classe ouvrière *stricto sensu* a perdu 1 million de personnes. Le groupe des ouvriers d'industrie se réduit en 1985 à 3,2 millions, dont près de 800 000 travailleurs immigrés qui ne sont pas intégrés à la vie politique. En dix ans, la classe ouvrière traditionnelle a explosé ; sa fraction la *plus qualifiée tend* à s'assimiler aux couches moyennes ; sa fraction la plus vieille a été la victime privilégiée du chômage, de la désindustrialisation, de l'impossibilité de reconversion, comme dans la sidérurgie. Sa fraction la moins qualifiée est formée des couches les plus mal protégées : immigrés, femmes, jeunes.

La désindustrialisation a déstabilisé les écosystèmes communistes, d'abord en région parisienne où des communes entières sont sinistrées – entre *1962* et *1976*, Ivry a perdu 50 % de ses emplois industriels, Saint-Denis 46 %, etc. – puis dans les vieux bassins mono-industriels – mines du Nord-Pas-de-Calais, de Lorraine, *du Gard* ; *sidérurgie* de Lorraine ; textiles du Nord, etc.

Si Mai 1968 puis l'Union de la gauche, en réactivant le mythe ouvrier et révolutionnaire, ont masqué un temps ces *évolutions*, rien n'a pu empêcher que ce qu'une crise avait fait en 1931, une autre l'ait défait après 1978. En effet, la désagrégation de l'identité ouvrière communiste *a provoqué par ricochet* la désagrégation de toute l'identité communiste ; la plupart des éléments que Thorez avait su agréger ont échappé à ce pouvoir d'attraction, de fascination.

Pavillon haut

Il est d'ailleurs symptomatique que ce soit dans les régions où ce *phénomène de synergie fonctionnait* le mieux, en particulier dans les grandes zones urbanisées, que le PCF a enregistré les effondrements les plus retentissants depuis *1981*. Paradoxalement, ses derniers bastions, pourtant fortement arasés, restent les zones rurales du Limousin, de l'Allier. Là où le brassage des *populations* est *faible*, *l'influence* communiste résiste un peu plus longtemps mais pas beaucoup plus, comme le montre le récent effondrement du vote communiste dans le Cher. Par un mouvement de balancier quasi séculaire, le vote des « paysans rouges » se porte à nouveau sur le vecteur socialiste qu'il avait abandonné en *1920*. *Singulière* leçon de l'histoire.

Et, s'il est vrai que le PCF est parvenu au premier tour des élections législatives de 1988 à améliorer le *score d'André Lajoinie*, il *n'en reste* pas moins que le progrès est quasiment nul par rapport aux élections législatives de 1986 – le PCF gagne *12 000* voix en métropole, qu'il est dû pour l'essentiel au poids des maires communistes – 11 des 12 nouveaux élus communistes sont maires – et qu'on constate une désagrégation continue de l'influence du PCF qui, ne pouvant se maintenir au niveau départemental, est contrainte de se replier sur le niveau communal. Certains communistes admettent cette réalité. Dans un article de la revue communiste, *Société française*, Roger Martelli, membre du comité central, s'interrogeait il y a deux ans déjà sur le reflux du vote communiste. N'hésitant pas à l'associer à *« une crise des modes de cohésion sociale »*, à *« la désagrégation d'un ensemble déstabilisé sur la longue durée »*, à *« l'hypothèse d'une asphyxie prolongée et d'un déclin historique irrémédiable »*, il concluait : *« C'est une véritable culture socio-politique, à dominante ouvrière et urbaine et marquée par l'insertion nationale du communisme français, qui donna corps et structure à un vote communiste fort et relativement stable. Or la crise sociale cristallisée à partir de 1968 déstabilise les cadres de l'implantation communiste et débouche sur des mises en question de portée globale et donc culturelle (...) A partir de là, quelque chose se défait dont rien, jusqu'à présent, ne semble avoir pu interrompre le déclin* (5). »

Une telle réflexion n'empêche évidemment pas *l'Humanité*, chaque matin, de clamer que le vote communiste est en train de remonter et que, d'ailleurs, il ne représente pas la *force réelle* du PCF. Bref, les communistes reviennent au vieux slogan de Mai 1968 : *« Elections, piège à c... »* Porte ouverte à toutes les *dérives sectaires*, à toutes les formes d'action gauchistes, *« exemplaires »* et ultra-minoritaires, tempérées seulement par le souci de ne pas se fâcher *définitivement* avec les socialistes afin de préserver les municipalités qui pourront l'être en 1989. En tant que phénomène de masse, le communisme, *en France*, est en train de sombrer corps et biens, mais pavillon haut ; en tant qu'appareil, le parti survivra comme groupuscule de quelque importance, *quitte à se rebolchéviser, à se replier* sur une CGT plus contrôlée que jamais, et cela au moment où Mikhaïl Gorbatchev préconise « glasnost » et « perestroïka ».

Derrière sa façade ultra-politisée et idéologisée, le PCF a été avant tout un *vecteur identitaire*. D'où la question : qui s'est servi de qui ? On a beaucoup reproché au PCF d'avoir « manipulé » les ouvriers dans tel conflit *social*, dans telle *conjoncture* politique. Or on s'aperçoit que ce sont plutôt des communautés ouvrières et paysannes qui ont utilisé le PCF comme vecteur d'intégration dans la *société* et dans la nation, d'entrée en douceur dans la modernité. En s'intégrant, ces communautés se sont peu à peu désintégrées, délaissant *naturellement* le vecteur devenu inutile.

La soudaineté et la rapidité de l'effondrement *viennent* seulement du fait que les évolutions lourdes de notre société ne voient pas leurs effets politiques et idéologiques se *manifester immédiatement, mais* se cristalliser en des conjonctures politiques données – 1936, 1945, 1958, 1981, 1988.

Comme partout en Europe, le communisme français, agent de modernisation de la société durant plusieurs *décennies*, est à présent obsolète.

---

(1) Voir Stéphane Courtois, « Construction et déconstruction du PCF », in *Communisme*, n° 15-16 consacré à « Sociétés ouvrières et communisme français », juin 1988. Et aussi Stéphane Courtois et Denis Peschanski, « From decline to marginalization : the PCF breaks with french society », in Waller et Fenema (sous la dir.), *Communist parties in Western Europe*, Blackwell, Oxford, 1988.

(2) Annie Fourcaut, *Bobigny, banlieue rouge*, Editions ouvrières-FNSP, 1986.

(3) Voir l'ouvrage fondamental de Michel Verret, *la Culture ouvrière*, Editions Crocus (44230 Saint-Sébastien), 1988, 269 p.

(4) Annie Kriegel, « Les communistes français et le pouvoir », in *le Socialisme français et le Pouvoir*, EDI, 1966.

(5) Roger Martelli, « Où en est le vote communiste ? », *Société française*, n° 20, septembre 1986.

● **Congrès du MRG en novembre.** – Le comité directeur du MRG, convoqué pour le 10 septembre, devrait arrêter les modalités d'organisation du prochain congrès ordinaire du parti. Organisé à Paris du 4 au 6 novembre, le congrès doit notamment renouveler ses instances dirigeantes, à commencer par son président, M. François Doubin, ministre délégué au commerce et à l'artisanat, dont le mandat vient à expiration. Pour lui succéder, plusieurs noms sont avancés, dont ceux de M. Yvan Collin, nouveau sénateur de Tarn-et-Garonne, département fief de M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat aux collectivités territoriales, et de M. Emile Zuccarelli, député de Haute-Corse, dont la candidature est souhaitée par plusieurs fédérations, ou encore de M. Bernard Charles, député du Lot. Aucun prétendant n'a encore fait part officiellement de ses intentions. La plupart des militants et des dirigeants radicaux de gauche ayant manifesté leur souci d'éviter à cette occasion l'apparition de conflits personnels, la période semble propice à la recherche d'une candidature unique.

Société

ÉDUCATION

Des Marocains privés d'école

Les indésirables de Casseneuil

(Suite de la première page.)

Il a aidé des familles marocaines à réclamer en justice l'annulation du refus d'inscription de leurs enfants. Le tribunal administratif de Bordeaux leur a donné raison en juin dernier en rappelant le principe constitutionnel de l'égalité d'accès à l'instruction. Peine perdue : l'école est restée fermée pour les enfants marocains en cette rentrée, faute du feu vert municipal.

Car M. Pierre Mandis, maire de la commune depuis dix-sept ans, a de la suite dans les idées. Au mot d'« *envahissement* », dont la consonance a choqué certains administrés, ce professeur de collège en retraite qui revendique une sensibilité « *radicale-socialiste* », préfère aujourd'hui les justifications imagées : « *Tous les parents savent que, pour bien élever des enfants, il faut en limiter le nombre aux possibilités familiales.* » La famille, c'est bien sûr son village avec ses deux mille six cents habitants, dont deux cents harkis et un peu plus de cent cinquante Marocains. Ces derniers, pour qui M. Mandis assure avoir déjà beaucoup fait sans y être aidé par l'Etat, ne lui ont causé, dit-il, en échange « *qu'un maximum de problèmes* ».

Les harkis, en revanche, le maire ne leur veut que du bien : ils ont souvent quitté les baraquements et les barbelés de l'ancien camp de Bias, à quelques kilomètres de là, pour venir s'installer à Casseneuil où ils ont occupé les vieilles maisons et les HLM vides. « *Ils sont parfaitement assimilés et respectés* », répète M. Mandis. Mais la population ne distingue pas entre « *les Arabes* ». « *Leurs enfants me cassent les carreaux. Ils me tirent la langue. Ils font leurs besoins dans l'église et dévalisent les troncs* », confie, indignée, une vieille dame seule. « *C'est embêtant de refuser des gosses à l'école, mais il faut savoir ce qu'on veut. Si on accepte, ce sera l'invasion* », renchérit la bouchère qui reproche aux « *Arabes* » de préférer la viande abattue rituellement à celle qu'elle vend.

Monsieur le Maire n'est donc pas seul. Dans la partie ancienne du village, une multitude de maisons vides sont délaissées après la mort ou le départ de leurs occupants, et certaines sont louées aux familles maghrébines. La cohabitation entre une population vieillie et des grappes d'enfants turbulents venus d'ailleurs se fait mal. Des femmes aux robes colorées discutent. Un peu plus loin, un couple de vieillards prend le frais, assis devant la maison. Deux mondes qui s'ignorent, presque comme les deux blocs de HLM plantés sur l'autre rive du Lot. Le bâtiment baptisé « Libellules » n'abrite que des Européens, en face « Les Papillons » sont un petit ghetto maghrébin...

Et voilà que l'école fait obstacle au mélange. La directrice de la maternelle elle-même y va de son couplet sur « *les Arabes qui sont un peu trop* ». Pourtant, elle ne cache pas qu'ils constituent moins du quart des vingt-sept élèves inscrits dans sa classe. Et les enfants refusés auraient pu permettre d'empêcher la fermeture d'une classe en 1986.

Une liste d'opposition, actuellement en gestation, pourrait être constituée aux prochaines élections municipales contre un maire qui s'était toujours présenté sur une liste unique d'entente communale. L'affaire des enfants marocains a en effet réveillé la vie politique locale. Déjà Casseneuil avait donné 18 % de ses voix à M. Le Pen a la présidentielle !

PHILIPPE BERNARD.

RELIGIONS

« Miracle » dans le seizième arrondissement de Paris

L'oint des affaires

La Sainte Vierge aurait-elle acquis des goûts de luxe ? Lourdes, Fatima ou Medjugorge (Yougoslavie), elle choisissait hier des lieux plus pauvres, pour apparaître, que le seizième arrondissement. La dernière histoire connue de visitation mariale se déroule en effet à Paris, dans un palais des Mille et Une Nuits.

Devant les façades cossues de la rue Octave-Feuillet, rien ne signale ce somptueux duplex de 1 500 mètres carrés, qui ferait pâlir d'envie plus d'un amateur d'art et de tapisseries, surplombant un parc à la française qui regorge d'arbustes et de roses. Allez donc savoir pourquoi la Vierge a choisi d'aller se nicher dans ce décor de marbre, d'albâtre et de stuc, ces tapis moelleux, les riches étoffes des fauteuils, les dorures des portes, des consoles et des commodes, que recouvrent des pièces de collection.

Cet hôtel particulier appartient à un homme d'affaires syrien, M. Michel Merhej, dont la résidence principale est à Monaco. Son pied-à-terre parisien est, depuis quelques semaines, le théâtre d'événements qui ont suscité dans la colonie orthodoxe libanaise et syrienne de Paris une réelle surprise au départ, de l'incrédulité et, aujourd'hui, une grande fierté. Par dizaines, attirés par la rumeur du « miracle », des fidèles franchissent le seuil de la résidence déjà peuplée d'employés de maison et de gardes du corps du richissime syrien.

Bassam Assaf est l'un de ses plus anciens et dévoués serviteurs. Il est né le 4 mai 1959 à Hama, en Syrie. Son père, déjà, était lié au père de Michel Merhej. Il a quitté sa femme et ses quatre enfants voici trois ans pour rejoindre à Monaco et à Paris son éminent protecteur.

C'est en appelant la bénédiction de la Vierge sur son maître, le vendredi 12 août, que survient le prodige. Dans le petit oratoire de la maison, la Vierge apparaît à Bassam, tout de blanc vêtue, ceinte d'une écharpe et baignée de couleurs bleu et or. Elle lui répond : « *Je le protège, je le garde. Donne-lui cette bénédiction.* » Des mains de Bassam, froides et glacées par la stupeur, une huile grasse se met alors à couler pour la première fois.

Les témoins accourus constatent le fait, mais haussent les épaules. Depuis la veille de Pâques, Bassam racontait à qui voulait l'entendre qu'il avait reçu la visite de la Vierge. Celle-ci l'avait « *poussé* » jusqu'à sa chambre près des cuisines où, là, il avait miraculeusement retrouvé — sous son oreiller — son passeport et un billet d'avion qu'il avait perdus depuis plusieurs jours et se désespérait de ne plus jamais récupérer.

Le 12 août au soir, la Vierge revient au secours du prétendu manipulateur. Quatorze témoins constatent que le liquide gras, ressemblant à de l'huile d'olive, coule à nouveau de ses mains. Deux jours après, il se rend à la chapelle miraculeuse de la rue du Bac et le phénomène se reproduit, qu'il fait enregistrer par un prêtre catholique.

Apparitions de la Vierge

Le prodige se renouvelle le 26 août, jour du retour à Paris de M. Merhej et, depuis, il n'a plus cessé de se produire. M. Merhej est également un homme profondément croyant et pratiquant. Ce 26 août, il monte vers l'oratoire de sa maison, avec Bassam Assaf les bras chargés de fleurs. Mais pressentant, dit-il aujourd'hui, une nouvelle apparition de la Vierge, il reste sur le seuil. Son employé entre et revoit en effet Marie, qui lui dit : « *acceptées* », en parlant des fleurs.

Mystification ? Prestidigitation ? Miracle ? N'importe quel témoin peut aujourd'hui observer le phénomène de suintement huileux que de simples raisons de transpiration ne peuvent pas expliquer. Avant la prière, le jeune Syrien se lave et se sèche soigneusement les mains. Puis, devant la statue de la Vierge en ivoire, entourée d'un calice et d'un reliquaire en argent — qui auraient été aussi « miraculeusement » réparés il y a deux ans après une chute, — il se prosterne avec son maître dans l'odeur d'encens et, les mains jointes, prie avec lui en arabe.

Au bout de quelques minutes, il ouvre le mains : elles ruissellent alors d'un liquide gras, dont l'odeur fait effectivement penser à de l'huile d'olive et que des fidèles zélés et des religieuses libanaises de Sainte-Catherine du Sinaï s'empressent de récupérer dans des mouchoirs en papier et de petites fioles.

Cette huile aurait bien sûr des vertus miraculeuses. M. Nazir Fansa, soixante-douze ans, ancien diplomate syrien et ami de M. Merhej, aurait été guéri il y a quelques jours de fortes douleurs à la colonne vertébrale et au dos qu'il aurait enduit du précieux liquide.

« *C'est un message de foi adressé au monde,* dit l'homme d'affaires oriental, médusé. *La Vierge veut nous dire que le Christ est vraiment né, mort sur la croix et ressuscité.* » Les autorités religieuses se penchent déjà sur le dossier. Mgr Georges Khodr, archevêque grec orthodoxe du Mont-Liban, de passage à Paris, ainsi que Mgr Gabriel Saliby, exarque du patriarche orthodoxe d'Antioche, se disent bouleversés, et une procédure est engagée dans l'Eglise d'Antioche en vue de rendre officiel le « miracle ».

HENRI TINCQ.

L'épiscopat suisse critique le Vatican

Pour la première fois, un épiscopat catholique directement touché par le schisme de Mgr Marcel Lefebvre, celui de la Suisse, élève une protestation publique sur la manière dont le Vatican règle la réintégration de communautés, prêtres et fidèles traditionalistes qui ne souhaitent pas suivre l'évêque français dans le schisme. Le jeudi 8 septembre, à Berne, Mgr Henry Schwery, président de la conférence épiscopale suisse et évêque du diocèse de Sion (où est implanté le séminaire d'Ecône), a critiqué « *le manque de transparence du Vatican* ». « *Pourquoi*, s'est-il interrogé, *les évêques du lieu, qui sont les premiers concernés, ne sont-ils pas directement informés ?* » Le président des évêques suisses mettait en cause en particulier les discussions menées à Hauterive, à 5 kilomètres de Fribourg — sans que l'évêque, Mgr Mamie, en soit informé, — entre la commission *ad hoc* du Vatican et une trentaine de transfuges d'Ecône (la Fraternité Saint-Pierre).

Dépistage généralisé du SIDA

Le PS critique le PC approuve

L'appel solennel des professeurs Milliez, Schwarzenberg et Chermann, réclamant un dépistage généralisé du SIDA (*le Monde* du 10 septembre), continue de susciter de nombreuses réactions. Selon le docteur Claude Pigement, délégué général du Parti socialiste à la santé, « *la confusion la plus totale risque de s'installer dans l'esprit de la population* ». Regrettant la succession d'interventions médiatiques à ce propos, le représentant du PS juge « *ambigu* » l'appel des trois professeurs.

Pour sa part, le professeur Bernard Debré, député RPR d'Indre-et-Loire a lancé, le vendredi 9 septembre, un « *appel solennel à l'inviolabilité du secret médical, et ce quelle que soit l'évolution de la politique vis-à-vis du dépistage* ». En outre, le professeur Debré estime qu'il convient de donner aux médecins et aux chirurgiens le droit de pratiquer un test de dépistage aux malades qu'ils vont avoir à soigner.

Enfin, de son côté, Mme Jackie Hoffmann, membre du bureau politique du PCF, a déclaré qu'elle ne pouvait que « *partager les préoccupations émises par les trois professeurs* ».

SPORTS

TENNIS : Open des Etats-Unis

Les reines sont mortes ! vive les reines !

Les organisateurs des Internationaux de tennis des Etats-Unis pensaient que la pire menace qui pesait sur le tournoi de Flushing Meadow était la pluie. C'est en fait un méchant virus qui a mis a mal le programme du vendredi 9 septembre en attaquant les fonctions intestinales de Chris Evert et de Rick Leach, le partenaire de Jim Pugh.

Bref c'est par forfait de leur adversaire respectif que Steffi Graf a gagné le droit de disputer (contre Gabriela Sabatini) la quatrième finale d'un tournoi du grand chelem et que Casal et Sanchez sont devenus les premiers Espagnols à inscrire leurs noms au palmarès du double de l'open.

NEW-YORK
de notre envoyé spécial

La température de combustion du papier est de 451 degrés Farenheit. A seulement 101 degrés sur la même échelle (1), une joueuse de tennis disparaît d'un tournoi. Un émule de Ray Bradburry pourrait trouver là argument à une assez belle fiction sur la fin du tennis open. Mais la réalité a été beaucoup plus prosaïque vendredi à Flushing Meadow. Une grippe intestinale a cloué au fond de son lit Chris Evert, qui a été incapable de venir disputer sa demi-finale des internationaux des Etats-Unis contre Steffi Graf.

C'est la première fois depuis l'abolition du challenge round dans le tournoi féminin en 1918 qu'une joueuse a déclaré forfait à ce stade de la compétition. Mais les quelques vingt mille spectateurs qui avaient acheté un billet pour ce vendredi attendaient manifestement autre chose que la lecture d'une feuille de température. Comme la veille au soir lors de la confrontation entre Agassi et Connors, un conflit de générations était à l'affiche entre l'ancienne et la nouvelle championne du monde, entre le tennis féminin d'avant hier et celui d'après-demain.

Le public américain adore ces face-à-face qui le rassurent à la fois sur le présent et le futur. En l'occurrence il n'y avait pourtant guère d'illusions à se faire sur la capacité d'Evert à endiguer l'irrésistible montée en puissance de la jeune Allemande de l'Ouest. En six rencontres depuis le tournoi de Hilton-Head en 1986, l'Américaine n'a plus pris un set à l'Allemande. Il aurait été intéressant de jauger Graf avant la finale qu'elle devait disputer samedi contre sa partenaire de double, Gabriela Sabatini.

L'enjeu doit en effet être d'importance. Championne d'Australie, de France et de Grande-Bretagne, Graf serait la troisième joueuse de l'histoire Après Margaret Court et Maureen Connolly à réaliser le grand chelem tennistique si elle parvenait samedi a s'imposer sur le central de Flushing Meadow. A dix-neuf ans, elle réaliserait ce que Martina Navratilova n'est pas parvenue à accomplir alors qu'elle dominait de façon écrasante le tennis féminin au début des années 80. Ce serait assurément le début d'un long règne.

Un nouveau duo

Après ses finales de Melbourne contre Evert, de Paris contre Zvereva, et de Wimbledon contre Navratilova, Graf devait retrouver la seule joueuse de sa génération qui paraisse véritablement en mesure de lui tenir tête.

A l'efficacité toute germanique de Steffi, Gabriela oppose une fougue proprement latino-américaine. La manière dont elle a dominé vendredi Zina Garrison, tombeuse au tour précédent de Martina Navratilova, a montré qu'elle n'était pas disposée à subir sur le ciment américain le même sort que Natalia Zvereva (6-0, 6-0) sur la brique pilée de Roland-Garros.

C'était donc la promesse d'une belle finale, bien que Graf soit sortie gagnante de douze de leur quatorze rencontres précédentes. Mais c'était aussi la crainte à plus longue échéance de n'avoir plus à raconter le tennis féminin qu'au travers de leurs matches.

ALAIN GIRAUDO

(1) environ 38,5 centigrades.

RÉSULTATS DU VENDREDI 9 SEPTEMBRE

Finale double messieurs

S. Casal et E. Sanchez (Esp) b. R. Leach et J. Pugh (EU) par forfait.

Demi-finale simple dames

G. Sabatini (Arg, nº 5) b. Z. Garrison (EU, nº 11) 6-4, 7-5 ; S. Graf (RFA, nº 1) b. C. Evert (EU, nº 3) par forfait.

VOILE : Coupe de l'America

« Stars-and-Stripes » devance « New-Zealand »

Le skipper américain Dennis Conner a remporté sa troisième victoire dans la Coupe de l'America, le vendredi 9 septembre, dans la baie de San-Diego (Californie). Son catamaran *Stars-and-Stripes* a devancé le grand monocoque *New- Zealand* de 21 min et 10 s au cours de la seconde régate disputée sur un triangle de 39 milles et par mer calme. David Barnes, le skipper néo-zélandais, était parvenu à donner un petit avantage à son bateau au début de l'épreuve, mais c'est sans surprises que *Stars-and-Sstripes* a finalement confirmé son premier succès obtenu le mercredi 7 septembre.

Une édition déséquilibrée

Ainsi se termine cette vingt-septième édition de la Coupe de l'America, sans doute la plus déséquilibrée qui ait eu lieu depuis sa création il y a cent trente-sept ans. Forcé par la Cour suprême de l'Etat de New-York de relever le défi que lui lançaient les Néo-Zélandais, Dennis Conner, qui rejoint dans la légende Charlie Barr, seul marin jusque-là à avoir gagné trois fois la Coupe de l'America, devra sans doute défendre sa victoire devant les tribunaux. C'est en effet la première fois que concourait un multicoque, et Michael Fay, propriétaire de *New-Zeland* estime que ce n'est pas conforme aux recommandations du Dee of gift (acte de donation de la Coupe). Si son recours juridique éhouait, la prochaine Coupe de l'America aurait lieu en 1991 sous la forme habituelle d'une coupe des challengers, dont le vainqueur affronterait le défenseur américain.

● **ATHLETISME : Record du monde du javelot.** — L'Allemande de l'Est, Petra Felke, a amélioré son propre record du monde du lancer du javelot féminin, le vendredi 9 septembre, à Potsdam (RDA), lors d'une réunion d'athlétisme. Elle a réussi un jet de 80 mètres, soit 1,10 mètre de plus que son précédent record, datant du 29 juillet 1987.

FOOTBALL

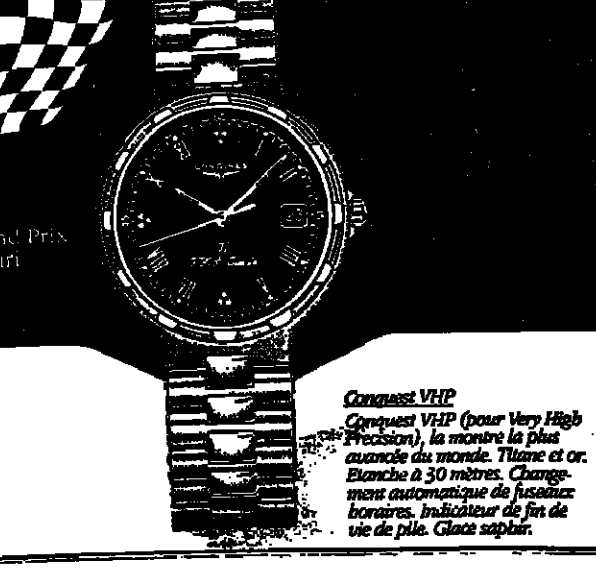
Eric Cantona exclu des sélections pour un an

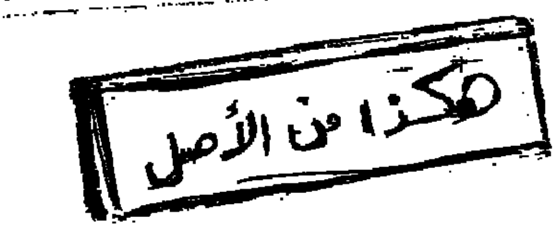
L'attaquant international de football, Eric Cantona, a été exclu le vendredi 9 septembre de toutes les sélections nationales pour la saison 1988-1989. Il a également été puni d'une suspension de cinq matches avec sursis sous les couleurs de son club, l'Olympique de Marseille.

Cette décision a été prise par le conseil de la Fédération française de football à la suite des critiques et des propos injurieux tenus par le jeune joueur marseillais à l'encontre du sélectionneur national, Henri Michel, le 20 août dernier. Quarante-huit heures après ces déclarations, prononcées sous le coup de la déception de ne pas avoir été retenu pour le match France-Tchécoslovaquie, Eric Cantona s'était excusé.

Cette suspension l'empêchera de participer aux cinq premières rencontres éliminatoires de l'équipe de France pour la Coupe du monde qui se disputera en Italie en 1990, ainsi qu'à la finale retour du championnat d'Europe Espoirs qui aura lieu à Besançon, le 12 octobre prochain, contre la Grèce. Le joueur marseillais, âgé de vingt-deux ans, n'a fait aucun commentaire après cette décision.

● **FOOTBALL : nouvelle défaite de Saint-Etienne.** — En match avancé de la onzième journée du championnat de France de football, le vendredi 9 septembre, Cannes a battu Saint-Etienne, dernier du classement, par un 1 but à 0.





هكذا من الأصل

Société

Condamnations pour discrimination raciale à Besançon...

BESANÇON
de notre correspondant

La cour d'appel de Besançon a condamné M. Pierre Jaboulet-Verchère, directeur de la publication du bulletin *Beaune Informations*, à 8 000 francs d'amende pour provocation à la discrimination, à la haine et à la violence envers un groupe de personnes en raison de leur origine, délit que prévoit et réprime l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, complété par la loi du 1er juillet 1972.

Edité en Côte d'Or, *Beaune Informations* avait publié en novembre 1982 un pamphlet qui, sous le titre « Je suis un Arabe heureux », énumérait les avantages dont tirerait partie en France un immigré maghrébin. Saisi par la Ligue des droits de l'homme et le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples), le tribunal de Dijon avait relaxé M. Jaboulet-Verchère. Cette décision, confirmée par la cour d'appel de Dijon le 6 juillet 1983, devait être cassée le 26 janvier dernier et l'affaire renvoyée devant la cour d'appel de Besançon. Celle-ci a déclaré le directeur de la publication coupable des faits qui lui étaient reprochés et l'a condamné à verser 1 franc de dommages et intérêts à chacune des deux parties civiles. M. Jaboulet-Verchère devra en outre rembourser une somme de 10 000 francs au MRAP correspondant aux frais de procédure engagés par cet organisme.

C. F.

... et à Nancy

De son côté le tribunal correctionnel de Nancy a condamné vendredi 9 septembre à 5 000 francs d'amende un conseiller régional de Lorraine, M. Jean-Claude de Sars, membre du Front national, pour avoir diffusé un tract annonçant une distribution de vêtements destinés seulement *« aux Français d'origine et aux étrangers originaires de pays-membres de la Communauté européenne »*.

Cette distribution faite à Lunéville (Meurthe-et-Moselle) par le mouvement Fraternité française entendait être une réplique aux Restaurants du cœur fondés par Coluche. Les faits dénoncés au parquet de Nancy par la fédération locale du Parti communiste avaient entraîné l'ouverture d'une information fondée sur l'article 416 du code pénal visant *« toute personne fournissant ou offrant de fournir un service qui l'aura refusé en raison de l'origine de celui qui le requiert, de son sexe, de sa situation de famille ou de son appartenance ou de sa non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée »*.

DÉFENSE

L'escadrille de la Méditerranée reçoit son quatrième sous-marin nucléaire d'attaque

Le sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire *Emeraude* sera déclaré « bon pour le service », vraisemblablement à la fin de la semaine prochaine, à Toulon, et il s'intégrera alors à l'escadrille des sous-marins de la Méditerranée.

C'est la quatrième et dernière unité d'une série de sous-marins nucléaires d'attaque (SNA) du type Rubis, déjà en service opérationnel. Il faudra désormais attendre la mi-1991 pour qu'un nouveau modèle de SNA français, de la classe Améthyste, apparaisse dans la marine nationale.

Lancé en décembre 1986 à Cherbourg, l'*Emeraude*, qui déplace 2 670 tonnes en plongée, dispose, grâce à sa chaufferie nucléaire, d'une endurance en mer qui n'est limitée que par la capacité d'emport des vivres (quarante-cinq jours) ou par la fatigue de l'équipage (soixante-huit hommes). Capable d'une immersion supérieure à 300 mètres et d'une vitesse de plus de 25 nœuds (environ 47 kilomètres à l'heure), l'*Emeraude* est armé de missiles SM-39 à changement de milieu et de torpilles filoguidées contre les navires de surface et les sous-marins adverses qu'il peut détecter et identifier avec ses sonars et par analyse spectrale.

En rejoignant Toulon après une traversée de longue durée, dans l'océan Atlantique et l'océan Indien, pour permettre à son équipage de tester ses équipements, l'*Emeraude*, déclaré apte au service opérationnel, rallie l'escadrille de la Méditerranée qui comprend, outre des sous-marins à propulsion Diesel/électrique de la classe Daphné, les SNA Rubis, Saphir et Casabianca de la même catégorie.

Pendant un an, l'escadrille de la Méditerranée pourra donc aligner quatre SNA pour des patrouilles opérationnelles.

Après quoi, en septembre 1989, le *Saphir* subira une refonte prolongée pour une modernisation de ses équipements. Il sera mis au standard de l'*Améthyste*, un SNA en chantier à Cherbourg. Prêt pour la mi-1991, l'*Améthyste* disposera de capacités de discrétion acoustique, de moyens de détection et de lutte anti-sous-marine très supérieures à celles des quatre SNA actuellement affectés à Toulon. Après le *Saphir*, les autres SNA de l'escadrille de la Méditerranée seront rénovés au même standard que l'*Améthyste*.

C'est précisément avec un SNA du modèle Améthyste que la France s'est mise sur les rangs, en compétition avec la Grande-Bretagne qui propose le Trafalgar, pour fournir au Canada des sous-marins nucléaires d'attaque. Un projet d'acquisition de huit à dix SNA a été conçu par Ottawa, mais il semble que la décision vienne d'être repoussée *sine die*.

François Levistre qui affirme avoir vendu son bébé arrêté pour proxénétisme

François Levistre, ce chômeur de quarante et un ans habitant Rouen et qui avait disparu après avoir proclamé, notamment à la télévision, qu'il avait « vendu » pour 50 000 F un bébé dont il était le père à un couple allemand, a été arrêté et écroué vendredi 9 septembre (*nos dernières éditions du 10 septembre*). Cette arrestation a été opérée en exécution d'un mandat d'arrêt délivré contre Levistre après des déclarations et une plainte de sa première femme l'accusant de l'avoir obligé à se prostituer. Pour l'heure, le chômeur de Rouen n'a donc été inculpé que de proxénétisme par M. Bernard Fos, juge d'instruction au tribunal de grande instance de Rouen.

Rien, en effet, ne permet encore d'avoir la certitude qu'il a bien, comme il l'affirme, « vendu » l'enfant de sa compagne à un couple allemand. Une enquête sera nécessaire pour vérifier ce qu'a pu devenir le bébé dont François Levistre affirme qu'il a été mis au monde en Espagne le 18 août dernier. Quant aux accusations de proxénétisme et de viol portées contre lui par une femme qui assure l'avoir reconnu à la télévision, il les nie et affirme que son avocat pourra démontrer qu'elles ne sont fondées sur aucun élément sérieux. Il a déjà déclaré avoir en sa faveur le témoignage du capitaine d'un navire nigérian à bord duquel, selon son accusatrice, les faits se seraient déroulés.

Recherché depuis 1982

Rolando Tortora, l'un des dirigeants de la Camorra est arrêté à Antibes

Rolando Tortora, cinquante-trois ans, considéré par la justice italienne comme l'une des têtes de la Camorra napolitaine, a été arrêté, vendredi 9 septembre, dans une villa d'Antibes où il vivait depuis plusieurs mois, par des policiers de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de Nice assistés de carabiniers italiens, de la légion des carabiniers de Rome, tous ces fonctionnaires agissant en exécution d'une commission rogatoire internationale. L'opération a conduit aussi à l'arrestation de la compagne de Tortora, Antonieta di Maio, âgée de soixante-cinq ans. L'un et l'autre ont été placés sous écrou extraditionnel, c'est-à-dire dans une situation de détention préalable à l'examen de la demande d'extradition que ne manqueront pas d'adresser à la France les autorités italiennes.

Rolando Tortora avait réussi à échapper aux recherches conduites en Italie et notamment à une vaste opération déclenchée en 1982, qui avait entraîné l'arrestation de sept cents suspects, parmi lesquels un présentateur vedette de la télévision italienne, portant le même patronyme que lui, Enzo Tortora.

Depuis ce temps-là, celui que l'on tient pour l'adjoint de Rafaele Cutolo, numéro un de la Camorra à l'époque et détenu en Italie depuis six ans, avait toujours échappé aux recherches et il semble bien que, dans les semaines qui avaient suivi, il était parvenu à gagner le territoire français et à s'installer déjà dans la villa du cap d'Antibes où il vient d'être appréhendé. Il y menait, au dire du voisinage, une vie tranquille qui n'avait pas attiré l'attention. On assure notamment qu'il ne recevait personne. La question se poserait donc de savoir si Rolando Tortora et sa compagne avaient rompu avec la Camorra ou si, sous les apparences de la tranquillité, ils continuaient d'en diriger les activités. Aussi bien les enquêteurs auront-ils à établir quelles ressources permettaient à Tortora et à sa compagne de vivre sans activité connue dans une villa de la Côte d'Azur particulièrement élégante et confortable. Pour sa part, Rafaelo Cutolo, au temps où Tortora était tenu pour son adjoint, était recherché et fut poursuivi pour une multitude de crimes et de délits tels que des homicides volontaires, des trafics de stupéfiants à l'échelle internationale et des infractions connexes.

Les rapports des forces Est-Ouest

Quand M. Chevènement se fait pédagogue

Mais quelle mouche a piqué le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement ? Jamais l'un de ses prédécesseurs n'a été aussi loin, en soulignant, comme il vient de le faire après une série d'entretiens avec son homologue ouest-allemand, combien était fallacieuse l'idée que la nouvelle Union soviétique baissait sa garde. La « posture » militaire soviétique reste offensive, explique-t-il à qui serait tenté de croire que la « perestroïka » induit une réduction de l'effort militaire des Soviétiques et de leurs alliés est-Européens.

Le ministre français ne prétend pas, pour autant, que l'armée rouge est agressive. Mais, comme Napoléon derrière lequel il s'abrite, il se méfie du discours (ou des intentions affichées) pour ne retenir que ce qu'il appelle les *« capacités »* du dispositif sur le terrain.

Et, à l'écouter, il y a loin de la coupe aux lèvres. Les Soviétiques et le pacte de Varsovie demeurent potentiellement actifs en Europe, en position offensive, quand, dans le même temps, ils parlent de détente, de coopération et de désarmement. M. Chevènement ne dit pas qu'il y a tromperie délibérée ni désinformation. Mais il demande apparemment des preuves concrètes, qu'il ne voit pas encore venir.

Le ministre de la défense cite, en attendant, à ses interlocuteurs des exemples de rapports dissymétriques de forces entre l'Est et l'Ouest, pour justifier son réalisme, ou sa méfiance, comme on voudra bien qualifier son attitude. On croirait entendre le général John Galvin, le commandant suprême des forces alliées en Europe, qui, pour illustrer le déséquilibre actuel en défaveur de l'OTAN, aime à rappeler que les Soviétiques ont trois fois plus de chars et de canons, et deux fois plus d'avions de combat.

Le général Galvin précise qu'il s'exprime en *« soldat »* et non pas en *« politique »* lorsqu'il constate que la « perestroïka » n'a apporté, jusqu'à présent, aucune modification majeure du dispositif soviétique.

M. Chevènement vient, lui, en *« politique »*, conforter, sans y apporter véritablement de nuances, l'analyse du chef militaire de l'OTAN. La démarche est intéressante si l'on sait que deux des conseils de défense, présidés par M. François Mitterrand et convoqués par le gouvernement de M. Michel Rocard, ont été consacrés à l'examen des rapports de forces Est-Ouest. La coïncidence est troublante. Mais ne s'agit-il que d'une coïncidence ? Ou bien, plus probablement, ne se mettrait-il pas en place une stratégie de la pédagogie — M. Chevènement est friand de ce terme — à destination de l'opinion.

Et, d'abord, en direction de ces partisans du pouvoir, socialistes ou non, qui, en cette période ambiguë de dialogue Est-Ouest, acceptent mal l'idée qu'il faille soutenir un important effort national de défense. A ceux-là, le ministre réplique qu'il faut garder un arsenal nucléaire, susceptible de faire front, et consentir les investissements nécessaires.

A tous les autres, c'est-à-dire à ceux qui souhaitent que la France ne fasse pas la sourde oreille aux initiatives soviétiques sur le désarmement, M. Chevènement rappelle, en quelque sorte, que l'adversaire potentiel ne s'est pas converti en *« colombe de la paix »* sous le coup de la « perestroïka ». *A contrario*, il laisse la « vedette américaine » au président de la République qui doit, à la fin du mois, parler de désarmement à la tribune de l'ONU. Au même moment, le ministre de la défense sera en déplacement au Pentagone, histoire de témoigner des solidarités permanentes de la France.

JACQUES ISNARD.

Les Pakistanais du Sentier

Les aléas de la clandestinité

Place du Caire, au cœur du Sentier, le quartier parisien des grossistes et des fabricants de textile, Ali, Bachir, Mahammad et les autres attendent. En cette semaine où se tient le Salon de la mode à la porte de Versailles, les boutiques regorgent de marchandises et les Pakistanais sont la solution idéale à une recherche de main-d'œuvre sans lendemain et non déclarée.

Ils ont entre trente et cinquante ans, sont originaires de la région du Pendjab. Ils ont fui pour la plupart le régime politique instauré par le général Zia-ul-Haq, qui vient de périr dans l'explosion de son avion. Dans la rue, par groupes de dix, ils « attendent le client », c'est-à-dire le grossiste, le fabricant qui, pour quelques dizaines ou centaines de francs, les emploiera à la course, à l'heure, à la demi-journée ou à la journée.

« Entre 30 F et 50 F l'heure pour transporter dix penderies ou des rouleaux de jeans de 80 kilos, c'est pas mal payé. » Bachir a vingt-huit ans, il est en France depuis six ans et avec ses quelques rudiments de français il se débrouille dans le Sentier. Il s'y sent bien, tout comme ses compatriotes, qui se déclarent heureux de vivre en France car *« ici, on n'a pas de problèmes avec les militaires comme au Pakistan, surtout avec M. Mitterrand »*. Et pourtant... Les contrôles d'identité et de titres de séjour sont le lot quotidien de ces *« gros bras »*. Ceux qui ne peuvent présenter ces documents sont conduits, menottés, au commissariat de police puis à la préfecture de police de Paris. C'est ensuite à l'Office national de l'immigration (ONI) de décider de leur sort. Certains possèdent une carte de résident et se voient épargner des tracasseries administratives pendant trois ans. Mais la plupart attendent le fameux « récipissé » qui leur permettra de sortir de la clandestinité.

Une coopérative de recrutement

C'est pour lutter contre cette clandestinité que Chantal Abbou et Mahammad Afzal Bhatti, avec l'appui de la Mission de lutte contre les trafics de main-d'œuvre, ont créé l'agence Coopération et Emploi (1) en mars 1983. Ils gèrent une équipe d'environ quarante travailleurs pakistanais. Leur formule est celle d'une agence d'intérim, afin de répondre aux besoins ponctuels du Sentier. Le principe reste le même : la course est facturée à l'heure (72 F), mais le manutentionnaire perçoit un salaire mensuel auquel s'ajoute un pourcentage en fonction du nombre d'heures de travail effectuées.

La coopérative organise, en outre, des stages d'apprentissage du français mais aussi de comptabilité, dans le but, à long terme, de léguer la gestion de l'agence aux Pakistanais eux-mêmes.

Seuls les titulaires de cartes de résident sont recrutés par la coopérative. Mais, celle-ci s'efforce de faciliter les procédures administratives. Elle ne peut prendre en charge les clandestins, c'est-à-dire le plus grand nombre.

(1) Coopération et Emploi, 2, rue du Nil, 75002 Paris. Tél. : 45-08-00-48.

Communication

L'arrivée de Franz-Olivier Giesbert à la tête de la rédaction

« Le Figaro » joue l'ouverture

Changement de cap et changement de têtes : la nomination comme directeur de la rédaction du *Figaro* de Franz-Olivier Giesbert (jusque-là directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*), suivant de peu l'entrée de M. Michel d'Ornano au conseil d'administration de la Socpresse (*le Monde* du 9 septembre), marque une nouvelle orientation du groupe de M. Robert Hersant.

La nouvelle a surpris — choqué ? — autant au *Nouvel Observateur* qu'au *Figaro*. Qu'un journaliste passe du magazine fétiche de la gauche au quotidien étendard de la droite est déjà peu courant. Mais il s'agit en l'occurrence du directeur de la rédaction, Franz-Olivier Giesbert ! Certes, il partagera dans un premier temps ses nouvelles fonctions au *Figaro* avec un ancien de la maison, Jacques Jacquet-Francillon, actuel directeur adjoint de la rédaction. Mais son arrivée au quotidien de la rue du Louvre, proposée par le vice-président, M. Philippe Villin, et avalisée par le grand patron du groupe, M. Robert Hersant, fait figure de révolution. D'autant que des signatures symboliques de l'engagement à droite du *Figaro* doivent lui laisser la place. Ainsi, M. Max Clos sera dorénavant uniquement chargé de la page « opinion », qui devrait faire son apparition fin septembre.

« L'objectif de cet électrochoc est clair : refaire du Figaro *un journal d'information, détaché des polémiques, dans lequel les articles d'opinion sont localisés comme tels,* résume un connaisseur de la maison, *dans la lignée de ce qui est déjà fait pour les pages « saumon », économiques. » « Ce changement se serait produit en toute hypothèse,* souligne M. Alain Peyrefitte, qui reste président du comité éditorial, *car* le Figaro *n'a été un journal de combat que contre son gré, quand les libertés de l'école ou de l'économie étaient menacées, à mon arrivée en 1983. Aujourd'hui, le moment semble venu de retrouver pleinement son rôle de journal d'information, en distinguant information et opinions. »* Ce « recentrage », déjà amorcé depuis les dernières élections présidentielle et législatives, est aussi un moyen de regagner des lecteurs un peu lassés par un soutien sans faille à M. Jacques Chirac : après une hausse en 1986, les ventes accusent une baisse de 2,2 % en 1987. Enfin, on peut imaginer que l'installation durable d'un pouvoir socialiste entraîne M. Hersant à plus « d'ouverture »...

Doit-on voir un lien entre ce changement de cap rédactionnel au *Figaro* et l'entrée de M. Michel d'Ornano dans les organes dirigeants de la maison mère, la Socpresse ? M. d'Ornano est un ami de longue date de M. Robert Hersant, notamment au travers de leurs attaches normandes, une région où le groupe Hersant a pris son essor. C'est aussi une figure marquante du giscardisme qui reste bien introduite dans les allées du pouvoir actuel. Ne dit-on pas qu'à l'instar de M. Soisson, on lui aurait proposé de siéger au gouvernement ? Ayant renoué des liens avec le RPR, malgré la dure bataille qui l'opposa en 1977 à M. Jacques Chirac pour la conquête de la mairie de Paris, il peut aider M. Robert Hersant à composer avec la sphère politique.

Le fondateur du groupe a toujours su ainsi s'adapter pour préserver son empire de presse. Il sait que sa chaîne de télévision, la Cinq, suscite des convoitises et peut être menacée par le futur haut conseil de la communication. Lancé dans de coûteux projets d'imprimerie, M. Robert Hersant est aussi plus que jamais dépendant des banques, encore largement nationalisées. Or il ne peut pas compter seulement sur les résultats de ses titres pour assurer son avenir. Les derniers comptes disponibles de la Socpresse, à la fin de 1986, laissent apparaître un bénéfice de 150 000 F à peine, pour un endettement qui dépasse le milliard de francs. La société n'a pas distribué de dividendes ces quatre dernières années, et douze de ses dix-neuf filiales connaissaient des pertes en 1986. Quant aux comptes de 1987, ils ne sont toujours pas disponibles au tribunal de commerce, le délai légal d'un mois après l'assemblée générale ayant été dépassé. Et les pertes de la Cinq devraient, pour la deuxième année consécutive, osciller entre 600 et 900 millions de francs en 1988.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

Un enfant du « Nouvel Obs »

« Un pari fou et un formidable défi » : c'est ainsi que Franz-Olivier Giesbert commente son entrée au *Figaro*. Il est vrai que le directeur de la rédaction du *Nouvel Observateur*, depuis 1985, quitte un peu une « famille » : entré en 1971 dans l'hebdomadaire, il ne l'a plus quitté, et beaucoup le considèrent comme l'artisan du redressement du magazine. Pour l'heure, sa « famille » est encore sous le choc, et ne sait que penser du fils prodige parti tâter du quotidien.

Agé aujourd'hui de trente-neuf ans, il a été successivement rédacteur politique, grand reporter, puis correspondant aux Etats-Unis du *Nouvel Observateur*, avant de prendre la tête du service politique en 1981. A dix ans d'intervalle, il est le biographe remarqué de *François Mitterrand ou la tentation de l'histoire* (1977) et de *Jacques Chirac* (1987). Entre deux, il a publié un roman, *Monsieur Adrien* (1982).

C'est plus le journaliste politique classé à gauche que l'écrivain qui suscite les interrogations de la rédaction du *Figaro*, plus habituée à la férule de polémistes moins jeunes, mais peu tendres pour l'actuel gouvernement. L'enfant du *Nouvel Obs* doit préparer le « *Figaro* des années 90 », pour lequel on annonce des moyens nouveaux. Il devra pour cela se faire accepter par la « tribu » *Figaro*.

La mort de Sam White

Avec Sam White, mort dimanche 4 septembre, disparaît l'une des grandes figures de la presse internationale en même temps qu'un journaliste de la haute époque... qui tend à ne devenir qu'un souvenir.

Il a longtemps tenu quartier général au bar du Crillon — où un téléphone marqué « Sam White only » lui était réservé. Un goût certain du paradoxe lui faisait considérer que la politique était un jeu et la vie en société, sinon mondaine, beaucoup plus sérieuse. Ce qui ne l'empêcha pas, après le retour de de Gaulle au pouvoir en 1958, d'être l'un des tout premiers à comprendre — et à écrire — que le général était décidé à donner son indépendance à l'Algérie.

Ses origines n'annonçaient guère ce destin. Né non loin de Kiev en 1913, il avait six ans quand sa famille, chassée par les pogroms, quitta l'Ukraine. Direction l'Australie. Mais devenu jeune homme, une histoire d'amour le conduit à Londres où il tente sa chance à Fleet Street au début des années 30. Sans succès d'abord et, quand vient la guerre, il est engagé volontaire, grièvement blessé et réformé. Retour au front, mais cette fois en qualité de correspondant de guerre.

C'est là que commence sa véritable carrière, dans les colonnes, déjà, de l'*Evening Standard*, dont il deviendra en 1947 le correspondant à Paris... pour quarante années. Occasionnellement, sur des sujets plus graves que la vie du Tout-Paris qu'il connaissait comme personne, c'est dans le très digne *Spectator* qu'il s'exprimait.

Sam White était l'un de ces rares Britanniques à avoir réussi le pari de se faire entièrement adopter par une France qu'il adorait — il posséda au sud-ouest de Paris une petite maison où il aimait passer les week-ends — sans pour autant perdre sa distance d'observateur pas tout à fait « assimilé ».

Sam White avait été fait chevalier de la Légion d'honneur à la dernière année de sa vie.

A. J.

● **Maxwell améliore son offre pour Macmillan...** — Lors d'une assemblée générale extraordinaire de sa société Maxwell Communication Corporation, M. Robert Maxwell s'est déclaré prêt à améliorer son offre publique d'achat de l'éditeur américain Macmillan, qui expire lundi 12 septembre. Il y a un mois, M. Maxwell offrait 80 dollars par action, soit un total de 2,35 milliards de dollars. Aujourd'hui, il serait prêt à débourser 1,4 milliard de dollars pour les seules filiales d'information de Macmillan, auparavant évaluées à 1,1 milliard.

...et prend le contrôle de Panini en Italie. — Pour 200 milliards de lires (environ 1 milliard de francs), le fabricant italien de figurines en papier Panini devrait passer sous le contrôle de M. Robert Maxwell. Ce dernier a déjà acquis les 20 % détenus par la CIR de M. Carlo de Benedetti et les 10 % de AMEF. La famille Panini, qui détient les 70 % restants, aurait accepté de laisser la majorité à M. Maxwell. Présent dans quatre-vingt-deux pays du monde, le groupe Panini, dont le siège est à Modène, dépasse 500 millions de francs de chiffre d'affaires, en vendant des figurines de footballeurs, d'animaux, etc., mais aussi des autocollants publicitaires.

Chronologie

Août 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du *Monde* où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

ÉTRANGER

3. – URSS : Mathias Rust, le jeune pilote ouest-allemand, condamné le 4 septembre 1987 à quatre ans d'emprisonnement pour avoir atterri, le 28 mai 1987, sur la place Rouge, est libéré et expulsé vers la RFA (4, 5, 7-8 et 9).

4. – PROCHE-ORIENT : La Jordanie confirme son désengagement de Cisjordanie en annonçant le licenciement des quelque vingt et un mille fonctionnaires palestiniens qu'elle y rémunérait. Une délégation de l'OLP se rend à Amman du 11 au 14, tandis qu'au sein de la centrale palestinienne un débat s'instaure sur l'opportunité de proclamer un Etat palestinien indépendant et de former un gouvernement en exil (du 2 au 17, 23, 25, 30 et 31).

4. – SOUDAN : Des pluies diluviennes, qui durent plusieurs jours, provoquent des inondations catastrophiques le long du Nil, à Khartoum et dans le nord du pays, faisant près de deux millions de sans-abri. L'organisation des secours par le gouvernement et la distribution de l'aide internationale par l'armée sont critiquées pour leur inefficacité (9, 10, 11, du 14 au 26 et 30/VIII, 1er/IX).

4. – THAILANDE : M. Chatichai Choonhavan est nommé premier ministre après le retrait du général Prem, titulaire de ce poste depuis huit ans. Il forme le 9 un gouvernement de coalition, basé sur l'alliance de six partis, qui ont obtenu 220 des 357 sièges du Parlement aux élections du 24 juillet (6 et 11).

8. – AFRIQUE AUSTRALE : Un accord de cessez-le-feu dans le nord de la Namibie et le sud de l'Angola est annoncé après la cinquième série de négociations quadripartites (Afrique du Sud, Angola, Cuba, Etats-Unis), du 2 au 5, à Genève. Alors que la SWAPO annonce qu'elle interrompt les hostilités en Namibie, l'UNITA décide d'« *intensifier* » ses actions contre le régime marxiste angolais. Conformément à l'accord, les troupes sud-africaines achèvent le 30 leur retrait d'Angola. En revanche, du 24 au 27, à Brazzaville, les négociateurs ne parviennent pas à s'entendre avant le 1er septembre sur le calendrier de retrait des forces cubaines d'Angola, auquel Pretoria subordonne son départ de Namibie et l'accession de ce territoire à l'indépendance (du 3 au 13, 16, 19, 21-22 et du 24 au 30/VIII, 1er/IX).

8. – ONU : Un rapport sur l'esclavage des enfants est présenté à la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, à Genève. Il dénonce l'enrôlement forcé dans les armées, la traite et la prostitution, ainsi que les conditions inhumaines de travail imposées à des enfants à travers le monde (du 5 au 8).

11. – ÉTATS-UNIS : Le président Reagan signe une loi votée par le Congrès accordant 3,9 milliards de dollars d'aide aux agriculteurs victimes de la sécheresse qui a affecté les grandes régions céréalières et devrait entraîner une baisse des récoltes de 37 % pour le maïs, de 23 % pour le soja, et de 13 % pour le blé (30/VII et 13/VIII).

12. – AFRIQUE DU SUD : Nelson Mandela, chef historique du Congrès national africain (ANC), emprisonné depuis 1963, est hospitalisé au Cap après avoir contracté la tuberculose. Le 31, il est transféré dans une clinique privée pour y passer sa convalescence (16 et du 18 du 23/VIII, 2/IX).

12. – BIRMANIE : Le président Sein Lwin est contraint de démissionner, seize jours après son entrée en fonctions, à l'issue de cinq jours d'émeutes, dont la répression aurait fait au moins trois mille morts. Le 19, M. Maung Maung, ministre de la justice, est nommé chef de l'Etat et du parti unique : il est le premier civil à la tête du régime depuis le coup d'Etat du général Ne Win, en 1962. De gigantesques manifestations en faveur du retour à la démocratie se multiplient, et une grève générale est déclenchée le 22. La promesse d'un référendum sur le multipartisme, faite le 24 par M. Maung Maung, ne désamorce pas la contestation : l'opposition s'organise et plusieurs villes importantes passent sous le contrôle d'« *administrations populaires* » (à partir du 2).

12. – ÉTATS-UNIS : *La Dernière Tentation du Christ*, film de Martin Scorsese, sort sur les écrans. Il obtient un grand succès auprès du public, malgré la polémique lancée par les fondamentalistes et certains groupes religieux, qui jugent le film blasphématoire (4, 6, 13, 14-15 et 30/VIII, 1er IX).

14-21. – BURUNDI : Dans le nord du pays, des massacres ethniques de Tutsis par des Hutus, majoritaires à 84 % mais exclus du pouvoir, sont suivis d'une répression sanglante par l'armée, composée de Tutsis : ces affrontements font entre 5 000 et 20 000 morts, selon les sources. Plus de 50 000 Burundais, en majorité des Hutus, se réfugient au Rwanda voisin (19, 20 et du 23/VIII au 3/IX).

15. – AFGHANISTAN : Moscou annonce le retour en Union soviétique de la moitié de son corps expéditionnaire, comme prévu par l'accord de Genève du 14 avril. A la fin du mois, l'agence Tass reconnaît que la situation militaire et politique est devenue « *difficile* » dans la majeure partie du pays en raison des attaques de la résistance (du 2 au 20, 25, 27 et du 30/VIII au 2/IX).

15. – ÉTATS-UNIS : M. Ronald Reagan vient devant la convention républicaine, réunie jusqu'au 18 à La Nouvelle-Orléans, confier l'héritage à son vice-président, M. George Bush, qui reçoit le 17 l'investiture officielle de son parti pour l'élection présidentielle. M. Bush choisit le 16 comme colistier M. Dan Quayle, jeune sénateur conservateur de l'Indiana, qui, dès le 17, doit faire face à une controverse sur son passé militaire (du 5 au 8, 12, du 14 au 22, 24, 26 et 30).

Cessez-le-feu entre l'Iran et l'Irak

Le 8, M. Javier Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, annonce l'accord sur le cessez-le-feu dans la guerre du Golfe, qui a fait environ un million de morts en huit ans. Le président irakien Saddam Hussein avait renoncé le 6 à exiger des négociations directes préalables à tout arrêt des combats. Une trêve s'instaure sur le front et le cessez-le-feu entre officiellement en vigueur le 20 après l'arrivée des 350 observateurs militaires de l'ONU, chargés de superviser l'armistice.

Le 25, à Genève, les pourparlers directs s'ouvrent dans un climat de méfiance réciproque : les délégations, dirigées par les ministres des affaires étrangères irakien et iranien, communiquent par l'intermédiaire de M. Perez de Cuellar, qui préside la réunion. Les négociations se poursuivent, sans qu'aucun progrès ne soit accompli avant la fin du mois en vue d'un règlement sur la base de la résolution 598 de l'ONU, acceptée par les deux belligérants (à partir du 2).

15. – PANAMA : Les obsèques de l'ancien président Arnulfo Arias, mort en exil le 10 à Miami, se transforment en manifestation sans précédent contre le régime du général Noriega (12, 16 et 17).

15. – POLOGNE : Une grève commence dans une mine de Haute-Silésie pour obtenir la légalisation de Solidarité et des augmentations de salaires. Le mouvement s'étend les jours suivants et gagne, le 22, les chantiers navals de Gdansk, où M. Lech Walesa se joint aux grévistes. Les autorités optent pour la manière forte, avant de proposer, le 26, une « table ronde » aux opposants « *qui respectent l'ordre légal et la Constitution* ». La rencontre, à Varsovie, le 31, entre M. Walesa et le général Kiszczak, ministre de l'intérieur, réduit la tension malgré les protestations de la base, qui reproche à M. Walesa de n'avoir obtenu aucune garantie du pouvoir (9, 14-15, 16 et à partir du 18).

16-18. – RFA : L'équipée sanglante des auteurs d'un hold-up et de plusieurs prises d'otages suscite une polémique sur l'efficacité de la police et l'attitude des médias (du 19 au 22 et 24).

17. – ISRAËL : Quatre Palestiniens de Gaza sont expulsés vers le Liban et vingt-cinq autres menacés de l'être. Ces bannissements (trente-trois depuis janvier), qui suscitent des protestations internationales, confirment la volonté des autorités israéliennes de réimposer leur contrôle sur les territoires occupés, où des affrontements meurtriers se poursuivent pour le neuvième mois consécutif (du 3 au 30/VIII et 1er/IX).

17. – PAKISTAN : Le général Mohamed Zia Ul Haq, qui avait pris le pouvoir en juillet 1977, meurt dans l'explosion de son avion. Les principaux chefs de l'armée et l'ambassadeur américain, qui se trouvaient à bord, sont aussi tués. La thèse de l'attentat est retenue par les autorités. Le président du Sénat, promu chef de l'Etat par intérim, promet le maintien des élections, prévues pour le 16 novembre. Dès la fin du mois, les partis politiques préparent ce scrutin, tandis que les nouveaux chefs de l'armée se déclarent prêts à favoriser une transition démocratique (du 19 au 29/VIII et 2/IX).

17. – SUISSE : A Zurich, l'Américain Harry Butch Reynolds pulvérise en 43 s 29 le record du monde du 400 mètres, établi en 43 s 86 par son compatriote Lee Evans, le 18 octobre 1986, aux Jeux olympiques de Mexico (19).

18. – ÉTATS-UNIS - PAYS-BAS : La firme américaine Whirlpool, en prenant le contrôle de l'électroménager de Philips, devient le numéro un mondial de ce secteur (20).

18. – LIBAN : L'élection présidentielle ne peut avoir lieu, faute de quorum au Parlement en raison du boycottage de plusieurs députés chrétiens. La seule candidature était celle de l'ancien président Soleiman Frangié, soutenue par la Syrie, mais rejetée dans le camp chrétien et par les Etats-Unis (6, du 13 au 20, 24 et 31).

19. – CORÉE : Une « *rencontre de travail* » est organisée à Panmunjom entre des délégations du Nord et du Sud pour la première reprise d'un dialogue politique depuis 1986. Trois autres réunions, les 20, 23 et 26, ne permettent de parvenir à aucun accord (10, 11, du 14 au 24 et 27).

20. – IRLANDE DU NORD : Huit soldats britanniques sont tués près d'Omagh par l'explosion d'une mine au passage de leur car militaire. Cet attentat est revendiqué par l'IRA, responsable, depuis le 1er, d'une nouvelle vague d'actions terroristes, qui font dix autres morts dans le mois en Ulster, à Londres et sur le continent européen. Le 30, trois membres de l'IRA sont tués près d'Omagh lors d'une opération de commando des forces spéciales (SAS) britanniques (du 2 au 10, 12, 14-15, 16 et du 20 au 30/VIII, 1er et 2/IX).

21. – INDE ET NÉPAL : Deux violents tremblements de terre font plus de mille morts dans la région de Dhankuta, dans l'est du Népal, ainsi qu'aux alentours de Darbangha, dans l'Etat indien du Bihar (23, 24 et 30).

21. – TCHÉCOSLOVAQUIE : Près de dix mille personnes manifestent à Prague pour le vingtième anniversaire de l'intervention militaire soviétique qui a mis fin au « Printemps de Prague » (12, 13, 17, 18 et du 20 au 24).

23. – ÉTATS-UNIS : Le président Reagan signe la loi sur le commerce, à laquelle il avait tenté de s'opposer pendant plus de trois ans, en dépit des vives protestations des partenaires des Etats-Unis qui dénoncent le caractère protectionniste de cette loi (du 4 au 8, 12, 18, 25 et 26).



(Dessin de Plantu paru dans *le Monde* du 10 août)

24. – CHYPRE : M. Georges Vassiliou, président de la République, et M. Rauf Denktash, chef de la communauté turque, se rencontrent à Genève sous l'égide de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, afin de renouer le dialogue intercommunautaire, interrompu depuis janvier 1985. Ils décident d'entamer le 15 septembre des négociations pour tenter de trouver une solution au problème de la division de l'île depuis 1974 (10, 25 et 26/VIII, 1er/IX).

25. – FINANCES MONDIALES : Après le relèvement, le 9, du taux d'escompte américain, de 6 % à 6,5 %, en raison des tensions inflationnistes aux Etats-Unis, la décision de la Bundesbank de porter le taux d'escompte allemand de 3 % à 3,5 %, pour enrayer la baisse du mark par rapport au dollar, entraîne une hausse générale des taux en Europe. Afin d'éviter des attaques contre le franc, la Banque de France se résigne à relever son taux d'intervention de 6,75 % à 7 %, tandis que la Banque d'Angleterre augmente le sien de 1 % : depuis le 2 juin et en huit étapes, il est passé de 7,5 % à 12 % pour lutter contre la surchauffe de l'économie britannique. Les hausses de taux et les interventions concertées des banques centrales permettent de confirmer le mouvement de repli du dollar, qui avait atteint le 22 1,91 DM, 134 yens et 6,48 F, tandis que les marchés boursiers réagissent avec inquiétude (3, 4, du 6 au 18 et du 21 au 30).

25. – PORTUGAL : Un gigantesque incendie ravage le vieux quartier commerçant du Chiado, dans le centre historique de Lisbonne (du 26 au 29).

28. – RFA : Après une collision lors d'une exhibition aérienne, trois avions du groupe de voltige de l'armée de l'air italienne tombent sur l'aérodrome de Ramstein, provoquant la mort d'au moins quarante-neuf personnes. Les autorités décident d'interdire désormais toute démonstration militaire d'acrobatie aérienne (du 30/VIII au 3/IX).

29. – ÉTATS-UNIS : Le gouvernement américain renonce à exiger la fermeture de la mission de l'OLP auprès des Nations unies (31).

30. – CHILI : La junte militaire choisit le général Augusto Pinochet, au pouvoir depuis le coup d'Etat de septembre 1973, pour être son candidat au plébiscite du 5 octobre, qui prolongerait son mandat jusqu'en 1997. Cette désignation est accueillie par de violentes manifestations de l'opposition, alors que l'état d'urgence a été levé le 27 (26, 27, 30 et 31/VIII, 1er et 2/IX).

30. – SAHARA OCCIDENTAL : Le Maroc et le Front Polisario acceptent le plan de paix proposé le 11 par M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU. Ce plan prévoit l'instauration d'un cessez-le-feu et l'organisation d'un référendum offrant aux Sahraouis le choix entre l'indépendance et l'intégration au Maroc, qui contrôle la majeure partie du territoire abandonné en 1975 par l'Espagne (3, du 12 au 15, 30 et 31/VIII, 1er/IX).

FRANCE

6. – Un nouvel accident ferroviaire fait un mort à la gare de l'Est. Le gouvernement obtient la démission de M. Philippe Rouvillois, président de la SNCF, tandis que les syndicats dénoncent les conséquences des économies budgétaires sur la sécurité. M. Rouvillois est remplacé le 24 par M. Jacques Fournier, auquel M. Francis Gutmann succède, le 31, à la tête de Gaz de France (du 9 au 13, 17, 23, 25, 26 et 30/VIII, 2/IX).

11. – Les mineurs de Gardanne (Bouches-du-Rhône) reprennent le travail après plus de trois mois de grève. Un accord avec la direction avait pu être trouvé le 8, à l'issue d'une réunion au ministère de l'industrie. Le syndicat CFDT, minoritaire, s'était désolidarisé du mouvement le 27 juillet après des affrontements avec la CGT (2, 4, 5, 7-8, 10, 11, 13 et 19).

11. – La comédienne Pauline Lafont disparaît après avoir déclaré partir en promenade près de la maison familiale dans le Gard. Les recherches entreprises pour la retrouver restent vaines (du 16 au 19 et 24).

12-15. – Près de sept cent cinquante voiliers anciens se rassemblent à Douarnenez pour la deuxième Fête internationale de la voile, qui rencontre un vif succès populaire (6, 16 et 17).

13. – M. Pierre Joxe annonce le renforcement du dispositif de surveillance de l'espace aérien au-dessus de Paris alors que plusieurs vols nocturnes clandestins ont été signalés (9, 10, 14-15, 17, 18, 20 et 21-22/VIII, 3/IX).

23. – M. Laurent Fabius, dans un entretien au *Monde*, estime que le gouvernement manque d'une « *vision d'ensemble* », d'un « *grand dessein* ». Devant l'université du PS, du 24 au 26, à Sévrier (Haute-Savoie), MM. Mermaz, Jospin et Mauroy répliquent que le « *grand dessein* » des socialistes se trouve dans la *Lettre à tous les Français* écrite par M. Mitterrand pendant la campagne présidentielle (24 et du 26 au 29).

23. – Deux policiers sont mortellement blessés au cours d'une fusillade avec les auteurs de l'attaque d'une bijouterie à Perpignan. Des syndicats de policiers critiquent le système des permissions de sortir dont avaient bénéficié les deux malfaiteurs arrêtés (du 24 au 29/VIII et 4-5/IX).

24. – En juillet, le déficit du commerce extérieur a atteint 3,4 milliards de francs, le nombre des chômeurs s'est accru de 1,4 % et les prix ont augmenté de 0,3 % (19, 20, du 26 au 29 et 31).

29. – M. Jacques Latscha est nommé membre du Conseil constitutionnel par M. Alain Poher, président du Sénat, en remplacement de Maurice-René Simonnet, décédé le 21 (24 et 31).

29. – Hachette conclut un accord pour le rachat de plus de 60 % du capital de l'éditeur espagnol Salvat (1er et 2/IX).

29. – M. André Balland, éditeur d'un livre sur le dopage, est inculpé de « *présentation de produits stupéfiants sous un jour favorable* ». Le 25, M. Claude Evin, ministre de la santé, avait saisi la justice contre cet ouvrage, vivement critiqué dans les milieux médicaux et pharmaceutiques (du 25 au 29 et 31).

30. – La société japonaise MBK annonce qu'elle cessera à la fin de l'année de fabriquer le Velosolex, dont les ventes ont chuté, de 380000 en 1964 à 2700 en 1987 (1er/IX).

31. – Le conseil des ministres nomme M. Pierre Bergé, PDG de la maison de couture Yves Saint Laurent, à la présidence de l'Opéra de Paris, qui regroupe le palais Garnier, l'Opéra Bastille et la salle Favart (1er et 2/IX).

L'accord sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

Le 17 septembre, s'ouvrent au ministère des DOM-TOM à Paris les entretiens entre M. Louis Le Pensec, la délégation du RPCR, conduite par M. Dick Ukeiwé, et celle du FLNKS, dirigée par M. Jean-Marie Tjibaou. Il s'agit d'examiner la mise en forme législative des accords de Matignon du 26 juin.

Le 20, la négociation aboutit à un accord sur l'avant-projet de loi référendaire qui fixe le statut de la Nouvelle-Calédonie jusqu'en 1998, date à laquelle un scrutin d'autodétermination est prévu dans le territoire.

Le 24, au cours du conseil des ministres, M. Mitterrand félicite M. Rocard et M. Le Pensec, soulignant son « *accord total et profond avec ce qui a été accompli* ».

Du 26 au 28, M. Rocard est en Nouvelle-Calédonie où il reçoit un accueil chaleureux. A l'hôtel de ville de Nouméa, le 26, il demande que soit tournée « *la page du système inégalitaire* » et « *que vienne le temps du partage* ». Il appelle aussi les Canaques à se montrer « *responsables* », après avoir invité la communauté caldoche à « *réussir une décolonisation dans le cadre des institutions* ». Avant de regagner Paris, il annonce la date du 6 novembre pour le référendum national.

Le 31, en conseil des ministres, M. Mitterrand justifie le recours au référendum, qui suscite des prises de position divergentes au sein du RPR et de l'UDF : « *Renoncer au référendum, ce serait renoncer à l'accord* », affirme-t-il (3 et du 5/VIII au 2/IX).

DÉCÈS

6. – Henri Frenay, fondateur en 1941 du mouvement de résistance Combat (9 et 10).

6. – Francis Ponge, poète (9 et 12).

8. – Félix Leclerc, chanteur et poète québécois (10 et 13).

11. – Jean-Pierre Ponnelle, décorateur et metteur en scène d'opéra (13).

14. – Enzo Ferrari, constructeur automobile italien (16, 17 et 19).

17. – Général Zia Ul Haq, chef de l'Etat pakistanais (voir la rubrique étranger).

18. – Sir Frederick Ashton, chorégraphe anglais, ancien directeur du Ballet royal de Grande-Bretagne (21-22).

20. – Jean-Paul Aron, écrivain et philosophe qui avait choisi, en octobre 1987, de parler publiquement du SIDA dont il était atteint (23 et 25).

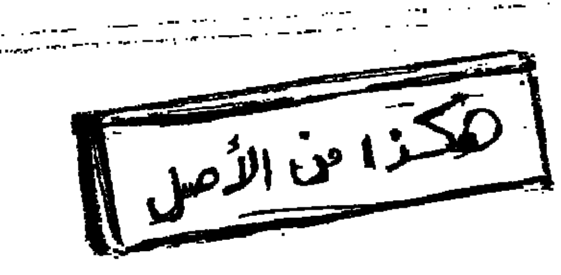
21. – Maurice-René Simonnet, membre du Conseil constitutionnel (24).

25. – Françoise Dolto, médecin et psychanalyste spécialiste de l'enfance (27 et 28-29/VIII, 1er et 4-5/IX).

28. – Guy Hocquenghem, écrivain, militant de l'homosexualité (30 et 31).

Un choix d'enquêtes et de reportages

– ÉCONOMIE : La croissance Pacifique (2, 9, 16 et 23).
– MÉDECINE : Sorciers en blouse blanche dans le tiers-monde (3).
– FRANCE-ESPAGNE : Les voisins basques au quotidien (4).
– FRANCE : Les avatars de l'esprit d'entreprise (5).
– ÉTATS-UNIS : Des informations financières 24 h sur 24 en Californie (6).
– ARGENTINE : La démocratie minée par la crise économique (7-8).
– ARCHITECTURE : Reportages photographiques à Paris (7-8, 14-15, 21-22 et 28-29).
– FRANCE : L'île de Ré digère son pont (10).
– FRANCE : Le commissaire Jobic et les « indics » (10).
– SOCIÉTÉ : Les vols d'objets d'art (11).
– PORTUGAL : En avant toute pour l'Europe de 1992 (17).
– TAIWAN : Retrouvailles entre les « deux Chines » (18).
– HONGRIE : Entre la faucille et le goupillon (19).
– ITALIE : Le dynamisme de l'économie (25).
– COLOMBIE : Les narcotrafiquants, l'armée de l'opposition (27).
– FRANCE : Action directe, mémoires du délire (31).



CINÉMA

Le palmarès de la Mostra de Venise

Embarras et saupoudrage

Le palmarès de la quarante-cinquième Mostra du cinéma, tout logique et diplomatique qu'il soit, n'en révèle pas moins un embarras qui a dû envenimer les dernières discussions du jury, présidé par Sergio Leone.

Le Lion d'or couronne un beau film intense, *la Légende du saint buveur*, d'Ermanno Olmi (*le Monde* du 3 septembre), rédemption d'un clochard dans un Paris rêvé. Bravo. Olmi avait reçu le Lion d'argent en 1987 pour *Longue vie à la signora*. On ne peut lui reprocher d'être à la fois talentueux et productif.

On sait qu'une partie du jury aurait préféré voir la récompense aller à un autre beau film intense : *Paysage dans le brouillard*, de Theo Angelopoulos (*le Monde* du 2 septembre), voyage de deux enfants à travers une Grèce glacée. L'œuvre s'est vu attribuer le Lion d'argent. Son metteur en scène ne s'en contente pas. Dans une déclaration acerbe à la télévision grecque, il accuse le président du jury et la RAI, co-productrice du Olmi, de l'avoir frustré de son Lion d'or et affirme avoir remporté, malgré eux, « *une victoire morale* ».

Pour séparer les opposants, on a intercalé entre les deux Lions un Grand Prix spécial du jury consensuel, allant à un pays du tiers-monde et remarquant *le Camp de Thiaroye*, de Sembene Ousmane et Thierno Fati-Sow (*le Monde* du 9 septembre). Cette reconnaissance internationale incitera-t-elle des distributeurs français à faire connaître ici cet épisode peu honorable de notre aventure coloniale ?

La bagarre la plus vive entre les jurés s'est sans doute située au moment de l'attribution des prix d'interprétation. Les partisans d'Isabelle Huppert (*Une affaire de femmes*, de Claude Chabrol) et ceux de Shirley McLaine (*Madame Sousatzka*, de John Schlesinger) n'ayant pu se départager, le toujours regrettable ex-aequo a prévalu. Dommage que les huppertiens n'aient pas tenu la dragée haute aux mclainesques, leur championne étant la meilleure, et de loin. (Les comptes rendus de ces deux films sont parus respectivement dans notre édition du 6 septembre et dans celle datée 4-5 septembre.)

Violentes convoitises

Pour faire bonne mesure, et avec un brin de malice peut-être, on a enfoncé le clou. Deux femmes : pourquoi pas deux hommes ? Et dans le même film, encore ! Don Ameche et Joe Mantegna reçoivent donc conjointement la médaille, en l'occurrence la Coupe Volpi, pour leur prestation dans la divertissante comédie de David Mamet, *Les choses changent*.

A noter que, pour Isabelle Huppert, l'histoire bégaie. Il y a dix ans – en 1978, – elle était à Cannes avec un autre film de Claude Chabrol, *Violette Nozière*. Et elle partageait son prix d'interprétation avec Jill Clayburg (*la Femme libre*, de Paul Mazurski).

Pour le reste, un élégant saupoudrage (une pincée aux Espagnols, un grain aux Soviétiques, un nuage aux Britanniques) a été réussi. On relève cependant en bas du tableau, comme dans tous les palmarès, une récompense si cruellement modeste qu'elle n'a pu que déprimer son récipiendiaire. Il s'agit de la médaille décernée par le président du Sénat italien à « *un film soulignant la solidarité entre les peuples* », qui va à l'ancien directeur de la Mostra, Carlo Lizzani, et à son *Cher Gorbatchev*. Quelle solidarité, au fait ? Celle de Staline pour Boukharine ?

A souligner enfin que, lors de la protocolaire cérémonie de remise des prix dans la grande salle du Lido, retransmise par la RAI dans neuf pays européens, les applaudissements les plus chaleureux ne sont pas allés à la marraine de la soirée, Gina Lollobrigida, mais à Guglielmo Biraghi, le directeur de la Mostra.

Confirmé à son poste *in extremis*, son siège secoué par de violentes convoitises, il a tout de même bien travaillé. Il a en toute justice gagné le droit de préparer la quarante-sixième édition du Festival de Venise. Sérénissimement.

DANIÈLE HEYMANN.

Olmi, Ousmane, Huppert...

Le Lion d'or du Festival de Venise a été attribué à La legenda del santo bevitore (la Légende du saint buveur), d'Ermano Olmi. Le jury a en outre décerné les prix suivants :

– Grand prix spécial du jury : *Camp de Thiaroye* de Sembène Ousmane et Thierno Faty Sow.

– Lion d'argent : *Topo Stin Omilhi (Passage dans le brouillard)*, de Théo Angelopoulos, pour la meilleure mise en scène.

– Coupe Volpi du meilleur acteur : Don Ameche et Joe Mantegna (*Things chane*, de David Mamet).

– Coupe Volpi de la meilleure actrice : Isabelle Huppert (*Une affaire de femmes*, de Claude Chabrol) et Shirley McLaine (*Madame Sousatzka*, de John Schlesinger).

– Mention spéciale au jeune David Eberts (*Burning Secret*, d'Andrew Birkin).

– Osella du meilleur scénario : *Mujeres al borde de un ataque de nervios (Femmes au bord de la crise de nerfs)*, de Pedro Almodovar.

– Osella de la photographie : *Cernyj Monakh (le Moine noir)*, d'Ivan Dichovicnij.

– Osella des meilleurs décors et costumes : *Burning Secret*, d'Andrew Birkin.

– Osella de la meilleure musique : *Un senor muy viejo con unas alas enormes (Un monsieur très vieux avec de très grandes ailes)*, de Fernando Birri.

– Médaille d'or du président du Sénat italien pour un film soulignant la solidarité humaine : *Caro Gorbaciov (Cher Gorbatchev)*, de Carlo Lizzani.

Bibliographie

Sacha Guitry par Noël Simsolo

En décembre 1965, *les Cahiers du cinéma* consacraient tout un numéro à Sacha Guitry et à Marcel Pagnol. Depuis les années 30, les deux écrivains-cinéastes avaient été considérés, avec pas mal de dédain, comme des metteurs en scène de « théâtre filmé ». La révision était déjà en marche depuis quelque temps, plus facile d'ailleurs pour Pagnol que pour Guitry.

Les éditions des *Cahiers du cinéma* publient, maintenant, un *Sacha Guitry*, de Noël Simsolo. L'ouvrage tombe à pic et coïncide avec les reprises cette année de *Ils étaient neuf célibataires, Donne-moi tes yeux, Assassins et Voleurs*. Simsolo a pu se montrer ailleurs un historien du cinéma un peu brouillon (sur *Fritz Lang*, par exemple).

Cette fois, sa rigueur est exemplaire. Travaillant un terrain abondamment prospecté (comme les travaux de Jacques Lorcey sur Guitry), il en sort d'autres filons, d'autres pépites. Il raconte à grands traits justes la vie de l'homme, de l'auteur et du comédien pour mieux mettre en relief son apport au cinéma français. Il exalte son souci de partir de l'œuvre théâtrale, du mot, du texte écrit pour la scène ou l'écran, de la direction d'acteurs, pour créer à la fois un monde et un style qui lui appartiennent en propre.

Avec sa passion de cinéphile, Simsolo raconte Guitry, créateur, auteur, un peu comme Guitry présentait ses génériques et commentait ses films. Le livre se lit d'un trait.

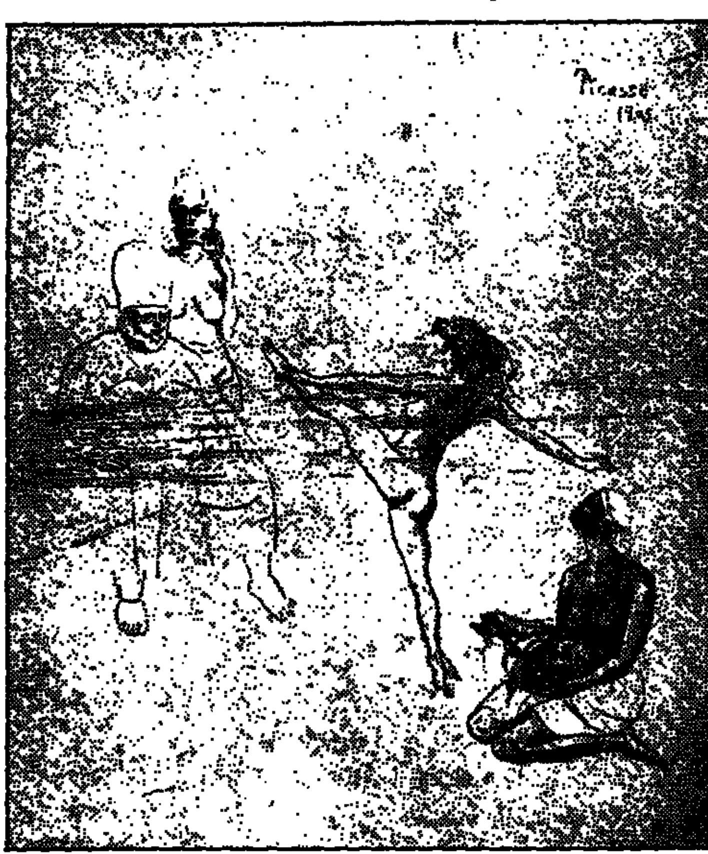
JACQUES SICLIER.

★ *Sacha Guitry*, par Noël Simsolo. Editions Cahiers du cinéma, collection « Auteurs », 176 pages, 120 F.

ARTS

Une exposition thématique à Tourcoing

Salomé, fatalement



Salomé, par Picasso (1905)

RÉUNION DES MUSÉES NATIONAUX

Quand l'histoire de Salomé hante l'imagination des artistes, cela promet des têtes coupées et des vamps.

Elle dansa au festin anniversaire d'Hérode. Et le roi subjugué promit à la belle tout ce qu'elle voudrait, fût-ce la moitié de son royaume. Mais, en fille obéissante, elle demanda ce que sa mère, Hérodiade, lui dit de demander : la tête de Jean-Baptiste. Sur un plat. Et elle l'eut.

L'épisode terrible de la fin du saint, tel qu'il est consigné dans les Evangiles – pratiquement sans explications quant aux motivations de la mère comme de la fille – se prêtait à tous les dérapages thématiques dont les artistes, au fil des siècles, ne se sont pas privés. En particulier dans le dernier tiers du dix-neuvième, où Salomé – puisqu'il faut bien nommer celle qui, au commencement, n'était que l'innocent instrument de la vengeance d'une mère éconduite (probablement) – passe entre toutes les mains. Celles des peintres pompiers, qui en font tour à tour une Gitane ébouriffée, une Egyptienne ou une danseuse de bordel colonial, la mettent à la sauce harem ou palais babylonien entre moucharabiehs et pilastres. Comme celle des symbolistes, dont les vues se recoupent pour construire l'image d'une femme de rêve, désirée, redoutée, inaccessible, meurtrière et castratrice : celle de la femme fatale.

De peintres en écrivains et de poètes en musiciens, des milliers d'œuvres sont venues alimenter le thème érigé en mythe, auquel Mallarmé, Moreau, Huysmans, Wilde et Richard Strauss apportèrent, on le sait, des contributions majeures. Avec d'autres, comme Munch, qui firent basculer la blanche figure de la danseuse parée de bijoux vers celle plus colorée de la pompeuse de sang, de la femme-vampire.

Une exposition fort sérieuse, mais néanmoins amusante, tente de retracer la fortune de Salomé depuis le Moyen Age. D'abord proposée au Musée de Saint-Denis, où cet été il lui manquait le catalogue, riche en exemples et analyses, elle s'ouvre à Tourcoing ce week-end avant d'aller à Albi puis à Auxerre, où elle sera amputée des Salomés antérieures au dix-neuvième siècle.

Fruit d'un gros travail de recherche et de recensement dans les collections de peinture et de sculpture françaises, cette exposition aurait bien mérité le renfort de quelques grandes œuvres de musées étrangers : du Titien peut-être ou du Caravage, de Guido Reni ou de Rubens, ou encore de Rembrandt, qui tous ont traité le sujet. A défaut (budget et problèmes de prêts de grands musées à petits musées de province) et en attendant une démonstration italienne à laquelle on travaille à Milan depuis plusieurs années, on aurait aimé aussi que soit poussée l'investigation du côté des versions populaires de l'histoire, qui aurait justement montré sa popularité. Puisque exposition iconographique il y a et non réunion de chefs-d'œuvre.

Cela dit, bien qu'amputée de tableaux de grands maîtres et de Salomé de boulevards, il faut saluer l'expositon. Elle ne manque pas d'attraits ! Et permet de découvrir des œuvres de bonne qualité. Ainsi la *Salomé présentant la tête de saint Jean* de Martin Faber (musée de Valence) ou la *Salomé recevant la tête de saint Jean* du Gerchin (musée de Rennes), figurant parmi d'autres porteuses de plat que les peintres du seizième et dix-septième ont préférées à l'image de la danseuse privilégiée au Moyen Age, puis au Quattrocentro.

Grande dame

Dans des œuvres provinciales un peu gauches, peintes d'après le Guide ou Solario, la Salomé classique est une femme sans psychologie particulière, sans grand relief, si l'on peut dire, qui ne semble avoir qu'un souci : ne pas lâcher son plat. Par ses atours de grande dame c'est une maîtresse, mais par sa façon de tenir la chose sur laquelle repose ou échoue la tête barbue du saint c'est une servante, qui d'ailleurs pourrait tout aussi bien présenter un plateau de fruits. Mais la tête coupée, dans ce milieu ordinaire et sans histoire apparente, peut bien évidemment produire son petit effet d'horreur. L'horreur que cherchent aussi à rendre les peintres à travers la scène de la décapitation, où le bourreau ravit le premier rôle à la jeune fille.

Salomé n'occupe véritablement le devant de la scène qu'au temps de la « décadence », après que le dix-huitième siècle l'eut presque oubliée. Dans la bonne centaine de peintures inspirées par les charmes de la jeune fille, envoyées aux Salons entre 1870 et 1914, figuraient les *Salomé* de Gustave Moreau, qui est au centre de l'exposition (comme la jeune fille au centre de son œuvre) ; avec Redon, qui partage son aptitude de visionnaire attribuée parfois par la critique méchante à celle des « mangeurs de baschisch ». Quand Huysmans, à travers des Esseintes (son héros d' *A rebours*), fond devant tant de charmes délirants.

Côté délire, on est servi avec le Niçois Mossa, intarissable quant à la perversité de Salomé, dont il fait une sorte de geisha rentrant du marché, tenant un cabas rempli de la tête de Jean et de quelques homards, quand son toutou montre le chemin, une main enveloppée dans un journal planté dans la gueule. Côté humour, la gravure de Picasso tirée de la série des *Saltimbanques* (1905), n'en manque pas non plus : on voit Salomé (Fernande Olivier ?) nue sur la pointe d'un pied, levant bien haut la jambe face à un Hérode bedonnant et ubuesque.

Ainsi allait finir le mythe en peinture, dans l'ironie et la dérision. Le monde du spectacle allait s'en emparer. En particulier le cinéma naissant.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Musée des beaux-arts de Tourcoing. Du 10 septembre au 30 octobre.

Au Festival de Deauville

Le goût du jeu

La mode est aux films à thèse. Mais là où le cinéma américain reste inégalable, c'est toujours dans le grand spectacle et le divertissement.

Choisir des films pour un festival doit être un tel nid d'embûches qu'à un moment donné, les sélectionneurs perdent leur lucidité. On ne voit pas d'autre explication à la présence à Deauville de *Track 29*, de Nicolas Roeg, fumeuse histoire freudienne dont la prétention n'a d'égale que la naïveté.

Autre bizarrerie, *Bull Durham*, de Ron Shelton, qui va sortir en France sous le titre *la Belle et le Vétéran*. La belle, Susan Sarandon, ex-soixante-huitarde intello, prend en main l'éducation sexuelle d'un jeune joueur de base-ball, dont le vétéran Kevin Costner prend en charge la formation professionnelle.

Pourquoi une sortie en France alors que l'histoire se réfère sans cesse aux règles du base-ball, jeu érotico-ésotérique dont la télévision ne s'est pas encore emparée, qui est donc mal connu, auquel on ne comprend rien ?

A côté de ces deux productions fauchées il y a plus grave : *Rampage*, de William Friedkin. Là on tombe dans l'abjection ; les giclées d'hémoglobine ne sont pas seules en cause. Il s'agit des crimes et du procès d'un Jack l'Eventreur particulièrement sadique. En dépit de quelques états d'âme, les représentants de la justice influencent les témoins afin de pouvoir déclarer le criminel responsable et l'envoyer à la chambre à gaz.

Truquer les diagnostics

Les médecins truquent les diagnostics afin de faire reconnaître sa schizophrénie, le sauver, s'en servir et, « *pour le bien de l'humanité, étudier comment un jeune homme devient un fou criminel* ».

Les péripéties sont invraisemblables. Les personnages se contentent d'illustrer les termes du débat, débat, quoi qu'il en soit, faussé par la complaisance dans l'horreur et la sensiblerie. William Friedkin a peut-être sincèrement voulu poser le problème de la peine de mort mais, avec son style coup de marteau, il en fait l'apologie. On sort partagé entre la nausée et la fureur.

Heureusement ce genre de bavure demeure exceptionnel. Heureusement on trouve à Deauville de la santé et de la bonne humeur. Par exemple, *Piège de cristal*, de John McTiernan.

Vrais gangsters prêts à tout

Pourtant c'est violent, c'est même un concentré de films catastrophes : un commando de faux terroristes, vrais gangsters prêts à tout, envahit une tour de quarante étages déserte, à l'exception d'un groupe de cadres en train de fêter Noël. Les gangsters habillés à Londres fument des Gauloises. Ils sont européens, c'est d'ailleurs pourquoi on les prend pour des terroristes, mais ils ont besoin de temps pour ouvrir des coffres à fermeture électronique. Après quoi, ils feront sauter tout le monde.

La police est dirigée par un fonctionnaire borné, les agents du FBI sont des m'as-tu-vu sûrs d'eux, les équipes de télévision sont à la recherche de sensationnel... Mais, à l'intérieur de la tour, un flic new-yorkais, Bruce Willis, qui roule des yeux, tord la bouche, transpire et suffoque, joue les justiciers seul contre tous.

A côté de lui, Rambo et Schwarzenegger font figure d'enfants de chœur. Acrobaties dans les cages d'ascenseur, poursuites dans les couloirs-labyrinthes, ruses, bagarres, arrosages à la mitraillette, bazooka... C'est un feu d'artifice. On est à Guignol. On rit, on trépigne, on applaudit.

Le film est complètement à sa place à Deauville parce qu'il ne peut être qu'américain pour le rythme, l'énergie, la virtuosité, la désinvolture, l'indifférence à la crédibilité, le sens de l'autodérision, du spectacle, du divertissement surtout, cette façon sans complexe d'entrer dans le jeu, de se déguiser, qui se retrouve dans tous les films américains, même les plus ennuyeux.

COLETTE GODARD.

MODE

Saint Laurent-Courneuve



JEAN-LOUP GAUTREAU

Un joli coup médiatique pour cette Fête de l'Humanité 1988 : le défilé, vendredi 9 septembre, du couturier Yves Saint Laurent. La presse d'opposition avait dénoncé « la gauche caviar ». « De la confiture aux Groseille » (patronyme des prolétaires dans La vie est un long fleuve tranquille), ironise une spectatrice, manifestement plus habituée aux salons de l'hôtel Intercontinental qu'aux réunions place du Colonel-Fabien.

Le défilé occupe la grande scène. C'est un véritable spectacle : cent trente modèles portés par quarante-cinq mannequins rappellent les meilleurs moments des deux dernières saisons, celles qu'auront marquées les hommages à Braque et à Van Gogh.

L'accueil est celui que mérite ce grand show : admiratif et distancé. « *Ce n'est pas parce qu'on est des ouvriers* », souffle un spectateur. Un autre a le mot de la fin : « *Elles défilent au moins devant plus de monde que d'habitude.* »



Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

THE FANTASTIC HORROR SHOW. *Les Déchargeurs* (42-36-51-52), 21 h, dim. à 17 h.

L'ETRANGE MISTER KNIGHT. Ranelagh (42-88-64-44), sam., dim. à 16 h.

CAMI, DRAMES DE LA VIE COURANTE. Salle I. Cartoucherie Théâtre de la Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 ; dim. à 16 h.

SIGNAL MAN'S APPRENTICE (LES AIGUILLEURS). Galerie 55. The English Theater of Paris (43-26-63-51), sam. à 21 h.

LES EXILÉS. Odéon, Théâtre de l'Europe (43-25-70-32), 20 h 30 ; dim. à 15 h.

LE FOU DE BASSAN MET LES BOUTS. Tintamarre (48-87-33-82), 18 h 30.

LA FOIRE D'EMPOIGNE. Madeleine (42-65-07-09), sam. à 18 h et 21 h ; dim. à 15 h 30.

LA TRILOGIE DU MYTHE. Café de la danse (*43-57-05-35*), sam. à 18 h 30, dim. à 15 h.

LES ARMOIRES. La Bruyère (48-74-76-99) à 21 h, dim. à 15 h.

HORS-PARIS

IVRY. Ovide, les amours. Théâtre d'Ivry (46-72-37-43). Mise en scène de Daniel Berlioux. 20 h 30. Du 6 au 17 septembre.

VINCENNES. L'Espèce. International Visuel Théâtre (43-65-63-63). Mise en scène d'Anne Artigau. Du 6 septembre au 8 octobre.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : sam. 17 h 30, dim. 15 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉÂTRE) (45-89-43-22). Fando et Lis : 20 h 30.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). La *Trilogie du mythe : 18 h 30, dim. 15 h.*

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vous... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE (43-63-25-36). L'Evangile selon Judas : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies *: 15 h et 21 h,* dim. *15 h.*

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). *Délire à deux : 20 h 30.* Y a t-il un chameau dans l'ascenseur ? : 22 h 15.

HOTEL LUTÉTIA (SALON TRIANON) (45-44-38-10). Mozart au chocolat : 20 h 30, dim. 16 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Simone Weil 1909-1943 : 21 h 30.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. *Pierre Péchin* : 21 h 45.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). The Fantastic Horror Show : 21 h, *dim.* 17 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Considérations sur le voyageur : 20 h 30. Trois sous pour mes dessous : 22 h.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 21 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h 15, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20). Tokyo Bar : 21 h, dim. 17 h.

THÉÂTRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Paradiseurs, suivi de Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). L'Écume des jours : 21 h 30.

THÉÂTRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-54-34-04). Cruel Love : 17 h, dim. 17 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Mathieu : 20 h 15. Les majorettes se cachent pour mourir : 21 h 30. Barthélémy : 22 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Journal d'un loup-garou : 19 h. La Femme rompue : 20 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 19 h. Rififoin dans les labours : 21 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h.

Les autres salles

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vous... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Concours de circonstances : 18 h et 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Le Carrefour des trois brouillards : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. *La Ronde : 21 h 30.*

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 18 h et 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : 15 h, lun., mar. (dernière) 18 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 20 h 45.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h, dim. 15 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 18 h 30 et 21 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 20 h 45.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Fric-Frac : 20 h 30, dim. 15 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h.

Périphérie

MEAUX (64-34-90-11). Meaux en marche vers la liberté : 22 h 30.

VERSAILLES (PARC DU CHATEAU, BASSIN DE NEPTUNE) (39-50-36-22). Grande Fête de nuit de Versailles : 21 h 30.

Les concerts

CHAPELLE SAINT-LOUIS DE LA SALPÊTRIÈRE. Jeanne Maitre, 16 h 30, dim. Orgue. Entrée libre.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS. *Jean de Saint Guilhem,* 18 h, dim. Piano. Œuvres de Beethoven, Schubert, *Dutilleux.* Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (42-72-38-79). Jacques Amade. 10 h, dim. Orgue. Œuvres de Bach. Entrée libre. Tél. loc. : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-MERRI. *Chantal* Thomas d'Hoste, Corinne Basseux. 21 h, sam. *Duo harpe et violon.* Œuvres de Saint-Saens, Mozart, Rossini. Entrée libre.

Gérard Leclerc, Murielle Slatkine, 16 h, dim. Duo de violoncelle et piano. Œuvres de Beethoven, Brahms, Fauré, Franck. Entrée libre.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-48-14). Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, 16 h, dim. Piano. E. Conquer (violon), E. Watelle (cello). Entrée libre.

NOTRE-DAME DE PARIS. Marsha Long. 17 h 45, dim. Orgue. Œuvres de Louis Vierne. Entrée libre.

ROSEAU THÉÂTRE (42-71-30-20). Christian Legall. 20 h, sam. (dernière). Contre-alto. Dans « la Voce », accompagné au piano par Annie Thomas. Œuvres de Schubert, Haendel, Gluck. Tél. loc. : 42-71-30-20.

SAINTE CHAPELLE. Ars Antiqua de Paris. Jusqu'au 22 septembre, 19 h 15 et 21 h 15, sam. Joseph Sage (contre ténor), Michel Sanvoisin (flûte, cromorne, bombarde), Raymond Cousté (luth, psaltérion). Musique au temps de Saint-Louis (sam.). Tél. loc. : 43-40-55-17.

SQUARE WILLEMIN. Pavillon chromatique (jusqu'au 29 septembre). 15 h, sam., dim. Animation musicale des œuvres de Ravel, Bach, Garner, Baden Powell.

TAC STUDIO (43-73-74-47). Michel Gaches. Jusqu'au 8 octobre. 19 h 30, ven., sam., mar. Piano. Œuvres de Satie, Bartok.

LUZARCHES (abbaye de Royaumont). Orchestre national d'Ile-de-France. 20 h 45, sam. Dir. Jacques Mercier, F. Pollet (soprano), J.-M. Luisada (piano). Œuvres de Mozart, Haydn. Dans le cadre de la saison musicale d'automne de l'Abbaye de Royaumont.

SAINT-DENIS BASILIQUE (47-39-28-26). Aude Heurtematte. 11 h 15, dim. Orgue. Œuvres de Brahms, Tournemire, Franck, Mendelssohn. Entrée libre.

SCEAUX, EGLISE SAINT-JEAN BAPTISTE. Quatuor Simon. 17 h 30, dim. Œuvres de Schubert, Haydn, Beethoven. Dans le cadre du Festival off de l'Orangerie de Sceaux. Téléphone location : 46-60-07-79.

Samedi 10 - Dimanche 11 septembre

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

La Belle et la Bête (*1946*), de Jean Cocteau, 15 h ; Bellissima (1961), de Luchino Visconti, *17 h* ; Bande à part (*1964*), de Jean-Luc Godard, 19 h 15 ; Trous de mémoire (1984), de Paul Vecchiali, 21 h 15.

DIMANCHE

Le Cameraman (1928), d'Edward Sedgwick, 15 h ; les Ensorcelés (1953, v.o.), de Vincente Minnelli, 17 h ; l'Age d'or (1930), de Luis Bunuel, 19 h 15 ; A titre posthume (1985), de Paul Vecchiali, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

SAMEDI

Paris : un arrondissement par jour : 4e arrondissement : *Actualités anciennes* : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; le Centre Pompidou : la Valse des *médias* (1987) de Luc Moullet, le Centre Georges-Pompidou (*1977*) de *Roberto Rossellini, 14 h 30* ; place des Vosges : le 4e arrondissement à travers Gaumont (*1910-1930*), *Murmures* impatients (1986) de Jack Renard, Pascal deuxième *étage au fond de la cour (1978)* de Philippe Bonin et Bertrand Desormeaux, *Rémy Duval, 28, place des Vosges (1986)* de Claire Clouzot, 16 h 30 ; le Pletzl : Rue *des Rosiers (1983) de Lilly Scherr et* Pierre Sorlin, les Guichets du Louvre (*1974*) de Michel Mitrani, *18 h 30* ; *Ile de* la Cité : l'Hôtel-Dieu (1971) de Jack Sanger, Urgences (*1988*) de *Raymond* Depardon, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris : un arrondissement par jour : 5e et 6e arrondissements : Quartier latin : le Dialogue des étudiants (1970) de Jean Douchet, Grands Soirs et Petits Matins (1978) de William Klein, 14 h 30 ; Boul'Mich : le 5e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Faits divers (1982) de Raymond *Depardon, 16 h 30* ; *les Deux* Magots : la Maman et la Putain (1973) de *Jean Eustache, 18 h 30* ; *Saint-Germain*-des-Prés : Paris vu par... (1965) de Jean-Luc *Godard,* Eric *Rohmer,* Jean Douchet, Jean-Daniel Pollet, Claude Chabrol, Jean Rouch, le *Signe du lion* (*1962*) d'Eric Rohmer, 20 h 30.

Les exclusivités

A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Rex, 2e* (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC *Gobelins,* 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Gaumont Convention, 15e* (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; *Le Gambetta,* 20e (46-36-10-96).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMÈRE RÉCOLTE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : *Les Montparnos,* 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

BIRD (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet *Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

BLOODSPORT (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; *Pathé* Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : Forum *Orient Express, 1er (42-33-42-26)* ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BORIS GODOUNOV (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CAN'T BUY ME LOVE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

CHOCOLAT (Fr.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

COLORS (*) (A., *v.o.*) : *Ciné Beaubourg,* 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; *14 Juillet Beaugrenelle, 15e* (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Montparnasse, *6e* (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

CRITTERS 2 (A., v.f.) : UGC Montparnasse, *6e (45-74-94-94).*

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

DANGER HAUTE TENSION (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : *Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).*

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : *Les Trois Balzac,* 8e (45-61-10-60).

DOUBLE DÉTENTE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

EMMANUELLE 6 (**) *(Fr.)* : George V, 8e (45-62-41-46) ; Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ENCORE (*) (Fr.) : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

L'ENFANCE DE L'ART (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ENVOYEZ LES VIOLONS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

FRANTIC (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES GENS DE DUBLIN (A., *v.o.*) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Kinopanorama, *15e (43-06-50-50)* ; *v.f.* : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le *Grand Rex*), 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, *14e* (43-27-84-50) ; Miramar, *14e* (43-20-89-52) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

HECTOR (Bel.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

HEROS (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOMEBOY (A., *v.o.*) : *Forum Arc-en-Ciel,* 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (*47-42-72-52*) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Normandie, 8e* (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (*43-43-01-59*) ; *v.f.* : *Rex, 2e* (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *UGC Opéra, 9e (45-74-95-40)* ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, *14e (45-39-52-43)* ; *UGC* Convention, 15e (45-74-93-40).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LECTRICE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA LOI DU DÉSIR (*) (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

MAPANTSULA (Afrique du Sud, v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

MÈRE TERESA (Brit., *v.o.*) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LA MÉRIDIENNE (Suis.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

MEURTRE A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MILAGRO (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

NICO (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

NUIT ITALIENNE (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

OEUF (Hol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30).

PUBLIVORE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Normandie,* 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (*45-63-16-16*) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

RANDONNÉE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., *v.o.*) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SAVANNAH (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN ÉTÉ A PARIS (Fr.) : *Studio 43, 9e* (47-70-63-40).

UN MOIS A LA CAMPAGNE (Brit., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette Bis, 13e (*43-31-60-74*) ; *Gaumont Alésia,* 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, *14e* (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

VICES ET CAPRICES (**) (It., v.f.) : *Maxevilles, 9e (47-70-72-86).*

LA VIE EST BELLE (Bel.-zaïrois) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

LES FILMS NOUVEAUX

LA BÊTE DE GUERRE. Film américain de Kevin Reynolds, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Images,* 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BIG. Film américain de Penny Marshall, v.o. : UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

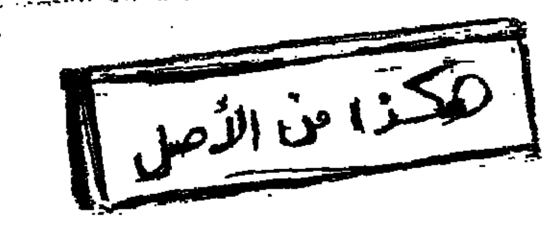
LE COMPLOT. Film français d'Agnieszka Holland, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

GOOD MORNING VIETNAM. Film américain de Barry Levinson, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-93-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

IRONWEED. Film américain d'Hector Babenco, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

MASQUERADE. Film américain de Bob Swaim, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES MODERNES. Film américain d'Alan Rudolph, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Sept *Parnassiens,* 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).



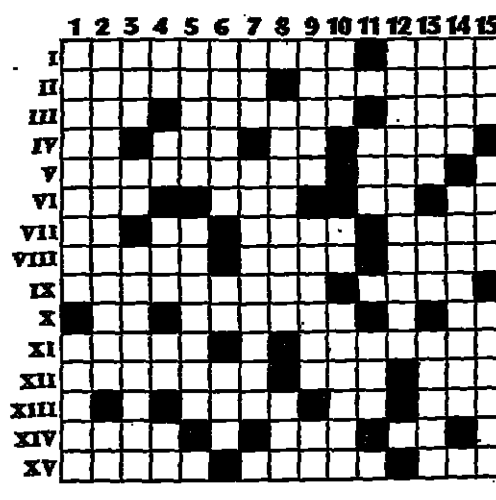
Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4828

HORIZONTALEMENT

I. Prouve qu'il y a eu trop de précipitation. Un minimum pour le bon sens. – II. Quand il est blanc, il n'y a aucun rapport. Peuvent être mises en banque. – III. Mauvaise humeur. Des travaux qui exigent des forces. Jeté par celui qui veut se mesurer. – IV. Règles. Quantité insuffisante. Peut courir dans les prés. Un caractère ancien. – V. Un homme qui peut-être ne se plaisait pas dans le quartier. Coule en Roumanie. – VI. Au bout du rouleau. Sans changer de place. Parfois à la fin du compte. On se réjouit quand on en voit le bout. – VII. Lettres pour attirer l'attention. Pronom. On peut y brûler de l'essence. Fait un peu cloche. – VIII. Peut être brisé par le bourreau. Circulait à l'étranger. Un grand mouvement. – IX. Qui ont pris de mauvaises habitudes. Comme quatre. – X. Première d'une série. Elève. Dans l'alternative. – XI. Fait des poursuites. Sans parti pris. – XII. Une étoile dans l'eau. Est bien réfléchi. S'élève en Crète. – XIII. Qui peut irriter. Dieu. Des cailloux dans le désert. – XIV. Fait facilement son trou. Oncle d'Amérique. Utile quand on a peur des piqûres. – XV. En Italie. Canal. Un chef.



VERTICALEMENT

1. Un joli front. Grossit quand on le fait travailler. – 2. Où il vaut mieux ne pas mettre son nez. Pris comme parfois des paroles. – 3. Permettent de rehausser. Qui a donc circulé. Pris par celui qui vient d'être sonné. – 4. Conjonction. En personne. Bon à cueillir. Est souvent sur la planche. Terme musical. – 5. Donner le jour. Se mettra à ronger. – 6. Ronge en Amérique. Vieille ville. Mot qui peut faire venir le berger. – 7. Dix anglais. Traiter comme un régicide. – 8. Sur lesquelles on peut voir des mouches. Direction. – 9. Ne s'attache pas à l'argent. Point du jour. N'est pas vif. – 10. Possessif. Chef d'élite. Difficile à cacher. – 11. Donne l'exemple de la fermeté. Mot de charretier. – 12. Arrive toujours avec ses gros sabots. – 13. Un rien du tout. Mot de reconnaissance. Faire briller. – 14. Le dernier repas. Comme un baromètre. – 15. D'un auxiliaire. Gardien dans une Auberge. Pas flambants.

Solution du problème nº 4827

Horizontalement

I. Peintres. – II. Allô ! En. – III. Pie. Inter. – IV. Etouffoir. – V. Rêne. Onde. – VI. Lerne. – VII. Sape. Tore. – VIII. Sue. – IX. Illustres. – X. ENA. Bu. Té. – XI. Ressassés.

Verticalement

1. Paperassier. – 2. Elite. Aulne. – 3. Iléon. Pelas. – 4. Nô. Uélé. – 5. If. Isba. – 6. Renfort. Tus. – 7. Entonnoir. – 8. Eider. Eté. – 9. Erre. Esses.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 12 SEPTEMBRE

« Le Marais, de l'hôtel de Soubise à la place des Vosges », 10 h 30, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures et 15 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Le Musée Picasso », 12 h 30, 5, rue de Thorigny, dans la cour, près des caisses (Didier Bouchard).

« Musée Picasso et hôtel Salé », 14 h 15, 5, rue de Thorigny, dans la cour (E. Romann).

« Les salons d'honneur de l'Hôtel de Ville », 14 h 20, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (Isabelle Hauller).

« La cathédrale russe », 14 h 30, 12, rue Daru (Pierre-Yves Jaslet).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Michèle Pohyer).

« Ancien village d'Auteuil », 14 h 30, métro Eglise-d'Auteuil (*Les Flâneries*).

« Exposition « *Les fêtes au jardin des Tuileries* » et promenade dans le jardin », 14 h 30, entrée du Musée de l'Orangerie (Approche de l'art).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Jardins secrets dans le quartier de Denfert », *15 heures, 92, avenue* Denfert-Rochereau (Tourisme culturel).

« De la mairie à l'église, le décor des mariages du deuxième *arrondissement* », 15 heures, devant l'église Notre-Dame-des-Victoires (Paris et son histoire).

POLICE

M. Serge Gondel est nommé chef du service central des CRS

M. Serge Gondel vient d'être nommé chef du service central des CRS par M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur. Il remplace M. Jacques Brenière, qui prend sa retraite. Contrôleur général de la police nationale, M. Gondel avait déjà occupé ces responsabilités d'octobre 1985 à avril 1986, pour lesquelles M. Joxe l'avait choisi lors de son premier passage place Beauvau. Après le changement de majorité de mars 1986, M. Gondel avait été mis à l'écart par M. Charles Pasqua, qui l'avait chargé des fonctions d'adjoint opérationnel coordonnateur pour la sécurité civile du secrétariat général de la zone de défense Ouest.

M. Gondel a accompli l'essentiel de sa carrière policière au sein des CRS. Né le 9 janvier 1935 à Neufchâteau (Vosges), entré dans la police en 1957, il fut notamment adjoint au chef du service central des CRS à partir de 1981, avant de lui succéder quatre ans plus tard. Lors de son retour au ministère de l'intérieur, M. Joxe l'avait chargé d'un rapport sur l'emploi des forces mobiles (CRS et gendarmes).

D'autre part, M. Gérard Maurel, affecté à la direction générale de la police nationale depuis mai 1988, vient d'être promu inspecteur général de la police nationale. Comme M. Gondel, il avait été mis à l'écart par M. Pasqua : nommé, en février 1986, directeur de la sécurité publique à la préfecture de police, il avait été, en avril 1986, mis à la disposition du préfet de la zone Sud-Est à Lyon. Lors de son retour, M. Joxe l'avait chargé d'un rapport sur la régionalisation de la police nationale.

Une nouvelle campagne du Conseil de prévention de la délinquance

« 2,6 millions de délits par an » : le Conseil national de prévention de la délinquance (CNPD) vient de lancer une nouvelle campagne publicitaire. Elle consiste dans la diffusion d'un message publicitaire intitulé « Le parachutiste », dont les différentes chaînes de télévision publiques ou privées ont offert des diffusions à titre gracieux, à l'exception de TF 1.

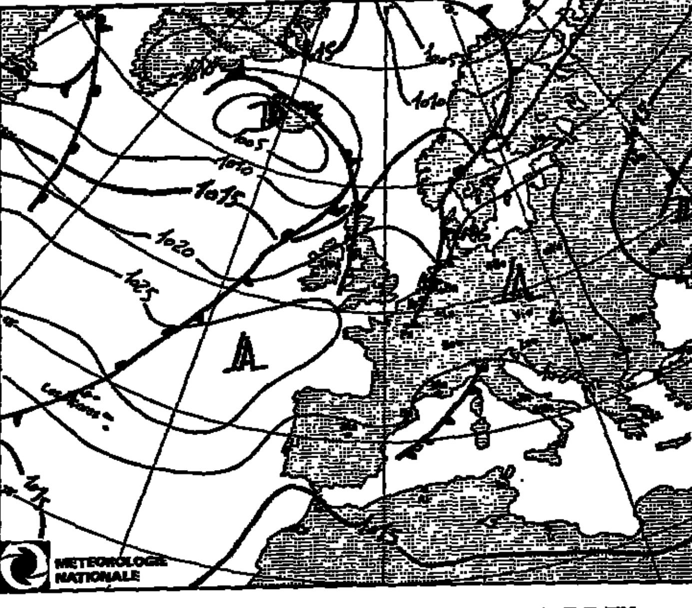
« Ta vie, choisis-la » : tel est le slogan de cette nouvelle campagne publicitaire qui entend lutter contre la délinquance, trop souvent perçue comme une fatalité.

Créé en 1983 et placé sous la présidence du premier ministre, le Conseil national de prévention de la délinquance regroupe des élus locaux, des ministres, des représentants des ministères de la justice, de l'intérieur, des affaires sociales, de la jeunesse et des sports, ainsi que des membres du monde associatif. Des contrats d'actions de prévention (CAP) sont signés avec des villes et les départements afin de conduire des actions sur le terrain comme le soutien scolaire, la lutte contre la toxicomanie, en collaboration avec l'Action ministérielle de lutte contre la toxicomanie.

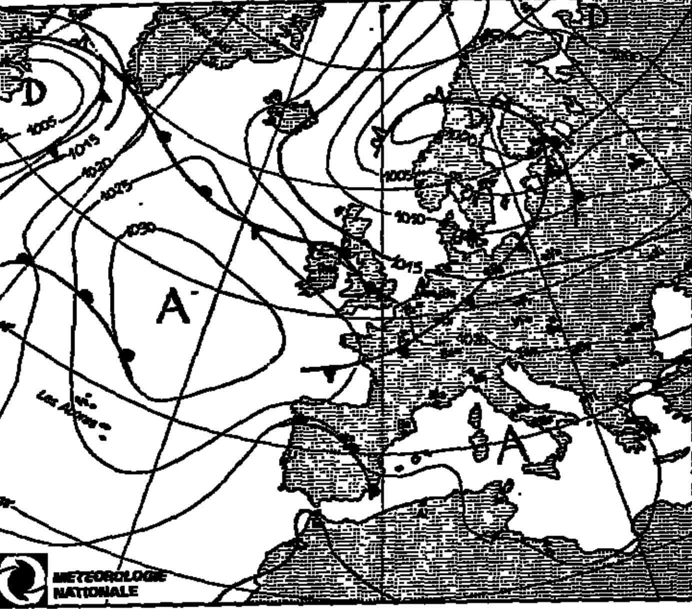
Des stages de moto, de voile, de canoë-kayak et d'équitation sont organisés. Il s'agit d'apporter d'abord une réponse non répressive à la délinquance des jeunes de treize ans à dix-huit ans afin de faciliter leur réinsertion sociale. La participation financière de ces adolescents est symbolique, celle des collectivités locales l'est un peu moins mais elles bénéficient de différentes aides publiques. Le ministère des affaires sociales et de la solidarité est le plus généreux avec 10 millions de francs.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 10 SEPTEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 12 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 10 septembre à 0 heure et le dimanche 11 septembre à 24 heures UTC.

Le champ de pression reste élevé et de gradient faible sur la France. Les perturbations qui ont traversé le pays récemment ont apporté beaucoup d'humidité, qui, avec l'absence de vent, se manifeste par des formations brumeuses. Le front froid d'une perturbation océanique de faible activité va aborder le Nord-Ouest.

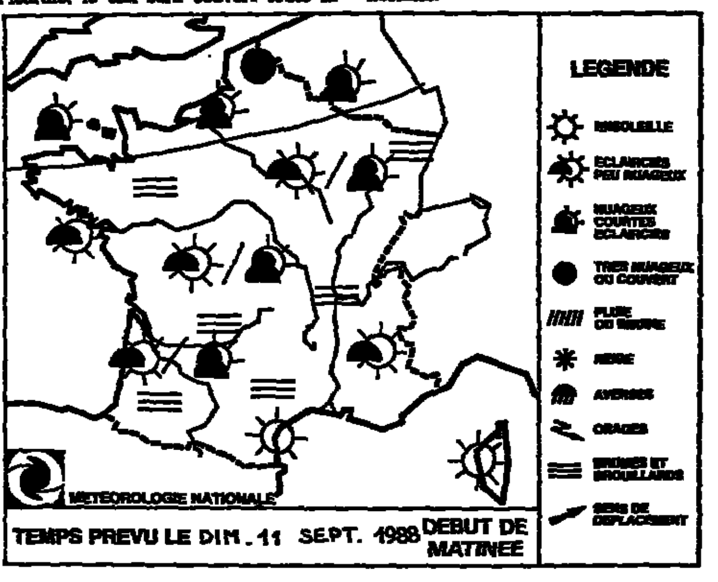
Dimanche : du soleil, mais beaucoup de brume le matin.

La brume, les bancs de brouillard et les nuages bas n'épargneront guère que les régions méditerranéennes dimanche matin. Le brouillard se dissipera au cours de la matinée, les nuages se troueront d'éclaircies, et dès la mi-journée le soleil brillera. Le soleil le plus franc sera pour les régions méridionales, alors qu'ailleurs on aura des nuages passagers.

Près de la Manche et en Nord-Picardie, le ciel sera couvert toute la matinée. Il bruinera un peu par endroits, surtout dans le Nord. L'après-midi, ces nuages gagneront vers l'intérieur, mais en se désagrégeant : les passages nuageux ne seront véritablement notables qu'au nord de la Seine, ainsi que du Jura au nord des Alpes en soirée. Près de la Belgique – Ardennes, nord de la Lorraine – le ciel se couvrira et il bruinera un peu, alors que les éclaircies reviendront près de la Manche.

Le vent de secteur nord sera faible. Près de la Manche, vent de nord-ouest modéré.

Les températures seront un peu au-dessus des normales saisonnières : le matin, 12 à 15 degrés en général, parfois 10 degrés dans l'Est, 16 à 19 degrés près de la Méditerranée. L'après-midi : au nord de la Loire, 22 à 23 degrés, un peu moins en Nord-Picardie, et 18 ou 19 degrés près de la Manche. Plus au Sud il fera entre 23 et 25 degrés, et jusqu'à 27 degrés dans le Sud-Est, 29 degrés sur les côtes méditerranéennes.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-9-1988 à 6 heures TU et le 10-9-1988 à 6 heures TU — le 10-9-1988

FRANCE											
AJACCIO	27	16	N	TOURS	21	11	B	LOS ANGELES	25	17	D
BIARRITZ	21	17	C	TOULOUSE	25	16	C	LUXEMBOURG	22	12	D
BORDEAUX	21	14	C	POINTE-A-PITRE	32	22	A	MADRID	36	15	D
BOURGES	22	17	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	41	27	D
BREST	18	11	B	ALGER	31	17	D	MEXICO	23	10	B
CAEN	19	13	N	AMSTERDAM	24	14	C	MILAN	26	13	D
CHERBOURG	17	13	D	ATHÈNES	26	20	C	MONTRÉAL	25	13	D
CLERMONT-FERR.	26	15	N	BANGKOK	30	25	C	MOSCOU	13	8	C
DIJON	27	16	C	BARCELONE	27	19	C	NAIROBI	–	–	–
GRENOBLE St-M-H	24	17	C	BELGRADE	22	15	C	NEW-YORK	28	19	C
LILLE	22	15	C	BERLIN	21	8	D	OSLO	19	12	C
LIMOGES	21	11	N	BRUXELLES	24	15	C	PALMA-DE-MAL.	30	21	C
LYON	25	14	D	LE CAIRE	33	22	D	PÉKIN	23	17	D
MARSEILLE-MAR.	26	17	C	COPENHAGUE	19	9	B	RIO-DE-JANEIRO	24	19	D
NANCY	24	10	B	DAKAR	29	26	N	ROME	26	13	D
NANTES	21	13	N	DELHI	35	24	C	SINGAPOUR	32	24	A
NICE	25	19	C	DJERBA	29	25	N	STOCKHOLM	21	10	N
PARIS-MONTS.	23	16	B	GENÈVE	25	13	N	SYDNEY	26	16	C
PAU	21	15	C	HONGKONG	30	27	N	TOKYO	29	23	C
PERPIGNAN	27	20	C	ISTANBUL	19	14	D	TUNIS	28	17	D
RENNES	21	13	B	JÉRUSALEM	27	14	D	VARSOVIE	19	7	B
ST-ETIENNE	26	16	–	LISBONNE	36	18	D	VENISE	24	14	D
STRASBOURG	24	9	B	LONDRES	23	11	D	VIENNE	21	9	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Le Carnet du Monde

Mariage

– *Cécile NICOLAI*
et
Pierre-Franck LESSEUR,
sont heureux de faire part du mariage de

Isabelle LESSEUR
et
Stéphane CHRESTIA,

qui sera célébré ce jour à 15 heures, en l'église de Villecresnes.

Décès

– **Pierre BRASSEUL,**

est mort accidentellement le 5 septembre 1988, à Bourg-la-Reine.

Il avait soixante-dix-neuf ans. Il souhaitait être incinéré et ne voulait pas de fleurs.

La cérémonie aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, à Paris, le mardi 13 septembre, à *15 h 30.*

Jacqueline Brasseul,
Annie, Francis Pailhès
et leurs enfants,
Jacques, Claudia Brasseul
et leurs enfants,

21, rue Ferdinand-Jamin,
92340 Bourg-la-Reine.

– *L'Association pour le droit de mourir dans la dignité* (ADMD), annonce que

Gilbert BRUNET,
vice-président de l'ADMD,

et sa femme

Edith BRUNET,
membre de l'ADMD,

ont décidé de mourir volontairement ensemble le samedi 3 septembre 1988, âgés de quatre-vingt-quatre et quatre-vingt-deux ans, parce qu'ils estimaient que le moment en était venu pour eux.

– M. et Mme Michel Constans,
M. et Mme Jean Walterspiller,
M. et Mme Pierre Constans,
M. et Mme René Constans,
M. et Mme Olivier Boirett,
M. et Mme Bernard Constans,
Mlle Nicole Leclerc,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur mère

Mme Odette CONSTANS,

survenue dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 4 septembre dans l'intimité familiale.

– M. et Mme Christian Alexandre,
ses enfants,
Philippe,
son petit-fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

***docteur* Louis CRAMBES,**
croix de guerre,
chirurgien-dentiste (e.r.),
professeur d'orthodontie (h.),
membre de l'Académie nationale de chirurgie dentaire,
membre de la Société d'orthopédie dento-faciale,
membre du Comité national d'hygiène et de santé bucco-dentaires,
membre de la Société d'anthropologie de Paris,

survenu le 4 septembre 1988, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 12 septembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-Lorette, 18 *bis*, rue de Châteaudun, Paris-9e, où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière Saint-Gabriel de Caen (Calvados), dans la plus stricte intimité.

8, rue Alfred-Stevens,
75009 Paris.

– Catherine Hirsch,
sa femme,

Jean-Paul et Jacynthe,
Claude et Soizic,
Madeleine et Pascal,
Martin et Florence,
ses enfants et petits-enfants,

Charlotte et Anette,
ses petites-filles,
Joseph et Théo,
ses petits-fils,

M. Etienne Hirsch,
son père,
et Mme Etienne Hirsch,
Mme Robert Pecant,
sa belle-mère,

Son frère, ses sœurs, ses beaux-frères, ses belles-sœurs,

Et toute la famille,

ont la douleur d'annoncer le décès à l'âge de soixante et un ans, à la suite d'une brutale et cruelle maladie, de

Bernard HIRSCH,
ingénieur général des ponts et chaussées,
directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées,
ancien chasseur au 1er bataillon de choc,
médaille de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
officier de la Légion d'honneur.

L'inhumation aura lieu le mardi 13 septembre 1988, à 13 h 45, au cimetière de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine).

55, rue de la Ronce,
92410 Ville-d'Avray.

– Le président
Et les membres du conseil de perfectionnement,
Les membres de l'équipe de direction,
Les professeurs,
Le personnel,
Les élèves
Et anciens élèves de l'Ecole nationale des ponts et chaussées,
Le président
Et les membres du conseil d'administration du collège des ingénieurs,
font part, avec douleur, du décès de

M. Bernard HIRSCH,
ingénieur général des ponts et chaussées,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,
directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées,
vice-président du collège des ingénieurs,

Ecole nationale des ponts et chaussées,
28, rue des Saints-Pères,
75007 Paris.
Le Central II,
La Courtine, BP 105,
93160 Noisy-le-Grand.

[Né en 1927, ancien élève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole nationale des ponts et chaussées, Bernard Hirsch avait fait toute sa carrière dans l'équipement. Il avait notamment assuré le lancement et la direction de l'établissement public de la ville nouvelle de Cergy-Pontoise jusqu'en 1975. Nommé préfet et directeur régional de l'équipement de l'Ile-de-France, il assure également la direction de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France. Il était directeur de l'Ecole nationale des ponts et chaussées depuis 1983.]

– Mme Guy Lambert,
son épouse,
M. et Mme Christian Lambert
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Bartoli
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Lambert
et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Sœur Jacqueline Faure de Sardiges,
sa belle-sœur,
ont la douleur de faire part du décès, à soixante-cinq ans, de

M. Guy LAMBERT,
professeur agrégé des facultés de droit,
professeur à la faculté de droit d'Aix-en-Provence.

Les obsèques sont célébrées samedi 10 septembre, en l'église de Camaret-sur-Aigues.

Remerciement

– M. et Mme R. Limouzin-Lamothe,
M. et Mme G. Thibon,
M. Ph. Limouzin-Lamothe
et leurs enfants,
remercient tous ceux qui leur ont manifesté leur sympathie, lors du décès, le 27 juillet 1988, de

Mme C. LIMOUZIN-LAMOTHE,

inhumée le 30 juillet 1988, à Cambon-Saint-Sauveur (Lot-et-Garonne).

Anniversaires

– *In memoriam.*

Saint-Mitre-les-Remparts.

Le 11 septembre, lors du traditionnel pèlerinage à Notre-Dame-de-Vie, à Saint-Blaise, le souvenir de

Louis BRAUQUIER,

décédé le 7 septembre 1976, à Paris, où il se rendait auprès de son ami Gabriel Audisio hospitalisé,

a été évoqué avec émotion par le Père Jean Sauvot.

« Souvenez-vous de moi. Jamais vous ne saurez la fin de l'aventure. »
extrait de *Et l'au-delà de Suez.*
Editions du Feu 1922.

– Souvenez-vous, il y a vingt ans, la caravelle FBOHB, Ajaccio-Nice, s'abîmait mystérieusement en mer, quatre-vingt-quinze personnes ont péri.

Antoine et Jean-François CECCALDI

étaient parmi elles.

Leur famille et leurs amis n'oublient pas.

– Il y a deux ans disparaissait

Renaud MERLEN,

Esto memor.

Services religieux

– Mme Eugénie Panchout,
M. et Mme Charles Philippe,
Le clergé et la communauté paroissiale de la mission Sainte-Rita,
ont l'honneur de vous prier de bien vouloir assister ou de vous unir d'intention à la cérémonie religieuse au cours de laquelle Son Excellence Mgr Stephanus conférera le sacre épiscopal à

Mgr Dominique PHILIPPE,
fondateur et premier supérieur de la mission,

en l'église Sainte-Rita, 27, rue François-Bonvin, à Paris-15e, le dimanche 11 septembre 1988, à 14 h 30.

Messes anniversaires

– **Anne CELLIER,**

a quitté, il y a deux ans, ceux qu'elle aimait.

Il sera célébré à son intention, le samedi 17 septembre 1988, à 11 heures, une messe en l'église de Mareil-sur-Mauldre (Yvelines, nationale 307).

« O Dieu, tu m'as poussé en avant, maintenant ta joie me pénètre et m'entoure. Je suis comme un enfant qui joue dans une fête. »
Toukaram.

Économie

REPÈRES

Automobile

Hausse des ventes de 7,6 % en août.

Les immatriculations de voitures neuves en France ont augmenté en août de 7,6 %, soit un peu plus rapidement que la moyenne des huit derniers mois (+ 6 %). Cette augmentation a surtout profité aux marques étrangères, qui ont progressé de 17,5 %, contre seulement 2 % pour les automobiles françaises. Cette percée saisonnière s'explique, selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, par le fait que les marques nationales ont augmenté leurs prix dès juillet, alors que les étrangères n'ont suivi qu'un mois plus tard. La principale victime a été Peugeot, dont les ventes ont reculé de 6 %, tandis que celles de Renault diminuaient de 2 %. Citroën, en revanche, a réalisé un excellent score, avec une hausse de 28,8 % de ses ventes.

Banque

Une fusion possible aux Pays-Bas

La Nederlandsche Middenstands Bank (NMB) et la Postbank, les quatrième et cinquième banques néerlandaises, ont annoncé, vendredi 9 septembre à Amsterdam, qu'elles avaient entamé des discussions en vue d'une éventuelle coopération, celle-ci pouvant aller jusqu'à une fusion complète des deux groupes bancaires. Depuis le rapprochement, en février dernier, entre Amro (le numéro trois néerlandais) et la Générale de banque, des rumeurs avaient circulé sur de nouvelles restructurations dans le secteur bancaire des Pays-Bas, et dans la perspective de l'Europe de 1993. Si elles devaient déboucher sur une fusion, les discussions entre NMB et Postbank donneraient naissance à un groupe bancaire important. La Postbank, entreprise publique que l'Etat compte privatiser à partir de 1990, emploie dix mille cinq cents personnes et a un total de bilan de 55,2 milliards de florins (160 milliards de francs). La NMB a des effectifs de onze mille sept cent cinquante personnes et un bilan de 80,1 milliards de florins (240 milliards de francs français).

Devises

La monnaie sud-coréenne réévaluée par rapport au dollar

La monnaie sud-coréenne, le won, a fléchi légèrement vendredi 9 septembre après que la hausse par rapport au dollar eut dépassé, jeudi, pour la première fois cette année, les 10 %. La Bank de Corée a indiqué que la parité de sa monnaie par rapport au dollar était vendredi de 720,40 wons pour un dollar, après une chute jeudi de 720,80 à 720,30 wons. Outre le dollar, le won s'est également fortement apprécié en 1988 par rapport aux autres devises : il a ainsi gagné 32,6 % face au franc suisse, 27,9 % face au franc français et 27,1 % face au deutschemark. La devise a également gagné 19,8 % face à la livre sterling et 19 % face au yen, selon la Banque centrale.

Inflation

Net ralentissement au Mexique

Les prix à la consommation n'ont augmenté que de 0,9 % en août par rapport à juillet au Mexique, a indiqué, vendredi 9 septembre, la Banque centrale mexicaine. Il s'agit de la progression mensuelle la plus faible enregistrée à Mexico depuis 1978. En 1987, l'inflation avait été de 170 %. Les prix avaient encore augmenté au mois de décembre dernier de 15 %. Le ralentissement observé depuis le début de l'année est la conséquence du Pacte de solidarité économique signé il y a neuf mois par le gouvernement, les syndicats et le patronat. – *(AFP.)*

Prix de gros

Légère accélération en août aux Etats-Unis

La hausse des prix de gros s'est légèrement accélérée en août aux Etats-Unis. Après avoir connu une hausse de 0,4 % en juin, puis de 0,5 % en juillet, les prix de gros américains ont, en effet, augmenté de 0,6 % en août, a indiqué, vendredi 9 septembre, le département du travail à Washington. Cette progression, supérieure à celle attendue par les analystes, s'explique par la flambée des tarifs de l'énergie, qui ont crû de 2,2 %. En revanche, les prix des produits alimentaires se sont calmés.

Hors énergie et alimentation, la hausse des tarifs des prix de gros est tombée, en août, à 0,3 %, contre 0,6 % en juillet. Ne donnant pas d'indications très nettes sur les tendances inflationnistes aux Etats-Unis, ces statistiques n'ont eu qu'un effet modeste, vendredi, sur les marchés des changes, le dollar augmentant très légèrement vis-à-vis des principales devises.

Protectionnisme

M. Reagan hostile à une loi sur le textile

Après l'adoption, le 9 septembre, par le Sénat américain d'un projet de loi visant à limiter les importations de textile et de chaussures aux Etats-Unis, le président Ronald Reagan a annoncé qu'il mettrait son veto à cette loi. Selon le président, ce projet *« protectionniste entraînera des mesures de rétorsion contre les exportations des Etats-Unis, nuira à leur compétitivité sur les marchés étrangers et leur fera perdre des emplois. Cette loi constitue une prescription désastreuse pour l'avenir économique de l'Amérique. »* Seul un nouveau vote du Sénat à la majorité des deux tiers permettrait de passer outre au veto présidentiel. M. Reagan s'était déjà opposé en 1986 à un tel projet de loi.

La réorganisation du groupe Rivaud et ses conséquences

Duménil-Leblé et la Banque Stern réalisent une « très belle opération »

Le groupe financier Duménil-Leblé et la Banque Stern ont signé avec la société suisse SASEA l'acte de vente de leur participation (38 %) dans le groupe Rivaud (*le Monde* du 10 septembre). Toutefois, la transaction ne sera véritablement finalisée que d'ici un mois, mais elle comporte déjà un dépôt de garantie supérieur à 100 millions de francs. Au total, lees vendeurs retireront 1,2 milliard de francs de cette cession pour une mise de fonds de 600 millions de francs. Duménil-Leblé profitera de sa plus-value pour renforcer son trésor de guerre et investir 250 millions de francs dans l'achat d'une banque suisse.

« Ils vont se retrouver entre gens de même compagnie », commentait ironiquement un expert financier à l'annonce de l'arrivée de M. Florio Fiorini, patron de la société suisse SASEA, aux côtés des Français Jean de Beaumont et Edouard de Ribes, et du Belge Philippe Fabri, les dirigeants et actionnaires du groupe Rivaud. Cette entrée « amicale » dans une nébuleuse fort discrète, qui regroupe des participations variées, allant des exotiques plantations d'hévéas, de caféiers et de palmistes de la Compagnie du Cambodge ou des Caoutchoucs de Padang, aux secteurs de pointe (Intertechnique, Bertin...) en passant par la banque (Banque Rivaud), l'immobilier et le cinéma (Pathé), permet au groupe financier Duménil-Leblé et à la Banque Stern de sortir très enrichis de ce qui apparaissait de plus en plus comme un bourbier.

Fin 1986, la Banque Stern, présidée par Jean Peyrelevade, désormais président de l'UAP (Union des assurances de Paris), était contactée par plusieurs porteurs de titres de différentes sociétés du groupe Rivaud qui souhaitaient s'en dessaisir. Intéressé, Jean Peyrelevade mettra plusieurs mois à s'y retrouver dans l'enchevêtrement de l'organigramme de ce conglomérat. Géné par l'insuffisance de ses moyens financiers, la Banque Stern devra ensuite se trouver un partenaire. Suez, puis Gaz et Eaux s'étant récusés, c'est finalement le jeune et bouillant Jacques Letertre, patron de Duménil-Leblé, qui viendra l'épauler en rachetant 89 % du paquet (38 %) détenu par Stern, qui en conserve 11 %. A l'époque, les deux établissements consacrent 600 millions de francs à cet investissement.

L'idée des deux assaillants de prendre le contrôle du groupe – dussent-ils y mettre le temps – se heurte rapidement à l'hostilité des dirigeants en place, qui font cause commune et exploitent au maximum les possibilités de défense offertes par l'autocontrôle et les participations entrecroisées de leurs nombreuses sociétés. Un instant, la victoire paraît pourtant possible. Le 31 mai dernier, une modification des rapports de forces semble se dessiner lors de l'assemblée générale annuelle de la Socfin, le holding clé de Rivaud. Une actionnaire, la fille du fondateur de la Socfin, Mme Yvette Hallet Cartwright, retire à Philippe Fabri son mandat de gestion. Elle devient alors une alliée potentielle des deux partenaires indésirables. Dans le cas d'une alliance, il ne manquerait à Duménil-Leblé et Stern que 2 % pour prendre le contrôle du groupe. Las ! L'affaire piétine. Dès l'été, Jacques Letertre décide de modifier sa stratégie et de vendre. En revanche, s'il avait été seul maître à bord, Jean Peyrelevade avoue qu'il serait allé jusqu'au bout de la bataille, quitte à attendre quatre ou cinq ans.

Les intentions de SASEA

Une fois ses intentions affichées, le président de Duménil-Leblé voit se présenter cinq candidats. L'un d'entre eux se détache nettement : la société financière suisse SASEA, spécialisée dans la reprise d'entreprises en difficulté et leur restructuration. Aussi mystérieuse que généreuse, cette firme genevoise, que dirige l'Italien Florio Fiorini, n'hésite pas à mettre sur la table 1,2 milliard de francs français pour racheter la participation détenue par Stern et Duménil-Leblé. Un prix qui paraît très élevé à beaucoup d'observateurs et qui permet en tout cas aux vendeurs d'empocher de jolis gains. La Banque Stern réalise une plus-value de 100 %, et Duménil-Leblé de plus de 50 %. *« En termes de coûts d'opportunité, je n'ai jamais fait une aussi belle opération dans ma brève existence professionnelle »* reconnaît avec fierté Jacques Letertre. Son groupe devrait recueillir plus de 400 millions qui viendront s'ajouter aux 160 millions engrangés lors de la vente récente de ses titres de la Société générale de Belgique. Si tout se passe bien, le trésor de guerre de l'établissement financier avoisinera les 3 milliards de francs à la fin de l'opération. D'ores et déjà, celui-ci entend l'écorner pour acquérir prochainement une banque suisse pour un montant de 250 millions de francs.

Si les motivations des vendeurs apparaissent limpides, on ne peut pas en dire autant de l'acheteur. Quelles sont réellement ses intentions ? SASEA n'a pas l'habitude de conserver longtemps ses acquisitions. Et pourquoi avoir payé si cher une participation minoritaire ? Certains voient dans cette transaction une opération concertée avec les dirigeants du groupe Rivaud auxquels SASEA rétrocéderait les titres acquis. La monnaie d'échange serait Pathé-Cinéma *(voir ci-contre)*, Florio Fiorini ayant récemment affiché son intention de constituer un pôle européen de l'industrie cinématographique. Si Pathé est pour l'instant le seul enjeu identifiable, il n'est qu'un des morceaux d'un empire à peine entrevu déjà refermé sur ses secrets, mais qui suscitera peut-être d'autres convoitises.

CLAIRE BLANDIN et DOMINIQUE GALLOIS.

Bataille autour de Pathé-Cinéma

Qui va racheter Pathé-Cinéma ? La question agite les professionnels de l'audiovisuel et les pouvoirs publics, depuis l'annonce de la réorganisation du capital du groupe Rivaud. Ce dernier détient, en effet, plus de 50 % de la petite société de cinéma au passé prestigieux. Le reste du capital est aux mains de la Compagnie financière de Suez, de la Lyonnaise des eaux et de la Société générale de Belgique (14 % chacun).

Les quelques actions de Pathé-Cinéma cotées en Bourse (4 % du capital) font l'objet depuis plusieurs mois d'une spéculation effrénée, poussant le cours à des niveaux hors de proportion avec les modestes résultats de l'entreprise (3 millions de francs de bénéfices en 1987 sur un chiffre d'affaires de 400 millions environ).

Depuis plusieurs mois, en effet, le groupe Rivaud a reçu de nombreuses propositions de rachat de Pathé-Cinéma. L'arrivée du groupe suisse SASEA dans le capital de Rivaud a relancé la spéculation et a obligé la Commission des opérations de Bourse à suspendre la cotation de Pathé. Car, derrière le groupe suisse, se cache le holding financier italien Interpart de M. Gian Carlo Paretti. Et M. Paretti s'intéresse beaucoup aux médias. Il fut actionnaire du *Matin de Paris* aux côtés de M. Paul Quilès, et a, l'an dernier, repris la société cinématographique américaine Cannon, en difficulté.

Du côté de SASEA, comme chez Duménil-Leblé, on nie aujourd'hui toute participation d'Interpart aux transactions menées autour du groupe Rivaud. Mais M. Paretti, lui, confirme qu'il est associé à SASEA dans l'opération. Le président-directeur général de Pathé-Cinéma, M. Pierre Vercel, donne également pour certaine l'arrivée d'Interpart aux côtés de SASEA dans le capital de Rivaud.

Que compte faire M. Paretti de Pathé-Cinéma ? M. Vercel affirme avoir reçu l'assurance qu'il n'y aurait pas de ventes d'actifs. Quant à l'homme d'affaires italien, interrogé le 9 septembre au téléphone, il souhaite *« étudier des rapprochements entre les salles de Pathé en France et celles de Cannon en Grande-Bretagne et en Hollande »*. Mais, dans le petit monde du cinéma national, on redoute qu'Interpart ne revende la plupart des actifs. En effet, M. Paretti a vendu, il y a quelques mois, à M. Silvio Berlusconi les salles que possédait Cannon en Italie. Il vient de liquider en Grande-Bretagne les célèbres studios d'Elstree pour réaliser une juteuse opération immobilière.

Les professionnels du cinéma et les pouvoirs publics n'ont aucune envie de voir disparaître Pathé. L'enjeu est économique : avec cette société, qui gère plus de 150 salles de cinéma et est associée à de nombreux exploitants indépendants, disparaîtrait l'un des trois grands circuits de programmation (avec Gaumont et UGC). Une perte désastreuse pour les producteurs et les distributeurs. Mais le combat est aussi symbolique : le nom de Pathé a marqué les débuts du cinéma mondial et en a dominé l'économie jusqu'en 1914.

Deux groupes d'investisseurs français se seraient déjà manifestés pour proposer une solution de reprise nationale. L'un d'eux est, semble-t-il, mené par le groupe Suez qui, avec ses alliés (Société générale de Belgique et Lyonnaise des eaux), détient encore 42 % de Pathé-Cinéma.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Le pionnier du cinéma français

Rien ne prédisposait Charles Pathé à devenir le numéro un mondial du cinéma. Né de famille modeste, à Vincennes, il est commis charcutier, paveur, garçon de café. Jusqu'à cette soirée de 1894 où, à la foire de Versailles, il découvre le phonographe d'Edison. Deux ans durant, il en devient le camelot, de fêtes foraines en champs de foire. Et, en 1896, un petit pécule amassé, il ouvre enfin boutique avec son frère Emile pour y vendre des phonographes et les premiers kinéoscopes.

Pathé frères est né, qui deviendra Pathé-Cinéma en 1918. Car, très vite, Charles Pathé confie à son frère Emile la gestion des phonographes pour se consacrer au cinéma. Industriel, il se lance dans l'étude, la construction et l'exploitation des appareils Pathé, l'usine de pellicule de Vincennes – qu'il cédera plus tard à Eastman Kodak – et ouvre des succursales dans le monde entier. Producteur, on lui doit les superproductions de l'époque, le Pathé-Journal (1908), le Pathé-Baby (1922), le Pathé-Rural (1927). Exploitant, il possède, dès 1908, un circuit de vingt salles à Paris.

En 1929, Charles Pathé vend tout – il mourra retiré à Monaco en 1957. Sous le contrôle de Bernard Nathan, la société connaît un nouvel essor (*les Misérables*, de Raymond Bernard, *le Dernier Millionnaire*, de René Clair...), avant que des investissements trop lourds, une gestion aventureuse et la crise économique mondiale n'aboutissent à sa faillite. Ressuscitée sous le nom de Société nouvelle Pathé-Cinéma, on lui doit *les Enfants du paradis*, *Rêves d'amour* ou, en coproduction, *la Dolce Vita*, *le Guépard*, avant qu'elle ne recentre son activité sur la production télévisée et l'exploitation cinématographique.

Aujourd'hui, Pathé-Cinéma exploite directement cent cinquante-sept salles en France, vingt-cinq en Belgique et une à New-York, fait la programmation de quatre cent dix salles au sein du groupement Pathé-Edeline indépendants et produit entre vingt et quarante heures par an de séries, fictions et documentaires télévisés. Actionnaire à 25 % de la régie publicitaire Médiavision, le groupe possède toujours 12 000 mètres carrés de studios, rue Francœur à Paris, et, surtout, un catalogue de mille deux cents heures de programmes de télévision et de quatre cents longs métrages. Sans oublier 8 millions de mètres de documents filmés depuis 1908.

P.-A. G.

Modification du « plan Séguin »

Le remboursement à 100 % des médicaments va être amélioré

Les corrections apportées au « plan Séguin » sur les remboursements à 100 % vont prochainement entrer en application, les mesures étant précisées par deux décrets et deux arrêtés publiés au *Journal officiel* du vendredi 9 septembre.

D'une part, le remboursement à 100 % accordé pour les soins entraînés par les trente maladies *« longues et graves »* est étendu aux personnes (en général âgées) qui ne sont pas atteintes de maladies graves, mais de *« plusieurs affections entraînant un état pathologique invalidant »* et dont le traitement est prévu pour durer plus de six mois à condition que le contrôle médical de l'assurance-maladie donne son accord. La procédure est la même que pour les *« trente maladies »* répertoriées. Selon la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés (CNAMTS), cinquante mille personnes environ pourraient être concernées par cette mesure.

D'autre part, toutes les personnes bénéficiant du remboursement à 100 % à plusieurs titres (*« trente maladies »*, maladie *« hors liste »*, *« polypathologies »*), plus de 2 millions au total vont bénéficier à nouveau du remboursement à 100 % des médicaments à vignette bleue lorsque ceux-ci sont prescrits par le médecin pour le traitement de la maladie (ou des maladies) prise en charge à 100 %. Mais la date d'application n'est pas encore fixée. Pour les salariés, elle doit l'être mardi 13 septembre par la commission spécialisée de la CNAMTS. Celle-ci compte en effet aviser par lettre personnelle tous les assurés concernés pour leur expliquer les changements et envoyer des notes explicatives à tous les médecins et pharmaciens. Il faut donc prévoir le délai nécessaire à ces opérations.

Cette précaution n'est pas inutile pour faire comprendre les mesures si l'on en juge par le texte hermétique du décret qui annonce la prise en charge des médicaments à vignette bleue. Le voici *« l'article R 322-9-1 du code de la Sécurité sociale est remplacé par les dispositions suivantes : Art. R 322-9-1. Par dérogation aux articles R 322-4, R 322-8 et R 322-9, les assurés sociaux mentionnés à ces articles supportent la participation prévue au 5e de l'article R 322-1 »* Limpide !

L'évolution de l'emploi selon l'UNEDIC

La hausse des effectifs salariés est due au bâtiment et aux services

Dans une note en date du 1er septembre, l'UNEDIC précise son évaluation des effectifs salariés au deuxième trimestre 1988 (*le Monde* daté 28-29 août). En données corrigées des variations saisonnières et pour l'ensemble des entreprises cotisant à l'assurance-chômage – sauf le secteur agricole et para-agricole, – l'emploi salarié a augmenté de 0,5 % au deuxième trimestre 1988, comme au premier trimestre. En douze mois, la progression est de 1,3 %.

Cette évolution globale très positive dissimule des disparités. Les effectifs dans l'industrie continuent de diminuer au même rythme qu'au premier trimestre (– 0,3 %). Cela est dû au recul dans les entreprises de biens intermédiaires ou de biens de consommation, alors que la baisse se ralentirait dans les biens d'équipements. La croissance des effectifs dans le bâtiment et les travaux publics s'accélérerait (+ 0,8 %). L'ensemble du secteur tertiaire enregistre un ralentissement de sa hausse. Ainsi en est-il dans les services marchands (+ 0,7 %, contre + 1,5 % au premier trimestre) et dans les commerces (+ 0,4 % contre + 0,7 %).

Depuis un an, le bâtiment progresse vite (+ 1,5 %), la baisse dans l'industrie reste forte (– 2,1 %), et le tertiaire compense largement (+ 2,8 %), tout particulièrement grâce aux services marchands (+ 3,9 %).

Toutefois, les résultats du deuxième trimestre doivent être appréciés en fonction de l'influence des stages d'initiation à la vie professionnelle (SIVP) sur les calculs d'effectifs. Sans les SIVP, la hausse doit être ramenée à 0,4 %.

EN BREF

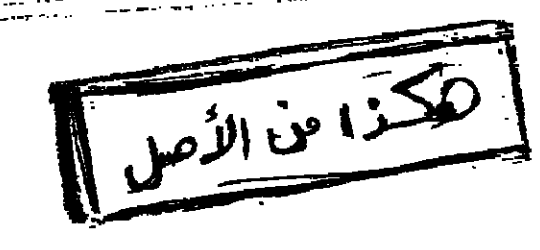
● **Carlton Communication rachète Technicolor.** – Le groupe britannique Carlton Communication a annoncé, vendredi 9 septembre, qu'il rachetait pour 459 millions de livres (4,86 milliards de francs) la firme américaine Technicolor Holdings, spécialiste mondial du développement de films couleur, dont elle a été le promoteur depuis 1915. Carlton est un groupe de taille relativement modeste (1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires et 357 millions de bénéfices) spécialisé dans les services télévisuels (production, publicité, etc.) et la fabrication d'équipement vidéo. En croissance extrêmement rapide depuis plusieurs années, c'est sa première grosse acquisition. Elle sera financée par un emprunt de 117,6 millions de livres (1,2 milliard de francs) et par une augmentation de capital de 363 millions de livres (3,8 milliards de francs), faisant largement appel au public. Technicolor, qui emploie mille six cents salariés et réalise un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs, détient 40 % des marchés mondiaux du développement de films et de la reproduction de cassettes vidéo.

● **Gymnase Club rachète Vitatop.** – La société Gymnase Club vient de racheter au groupe Accor les salles de sport Vitatop. Le montant du rachat n'a pas été précisé. L'une des trois salles parisiennes, celle de la porte Maillot, sera fermée le 31 décembre et vendue pour contribuer au financement de l'opération. Par ailleurs, le Gymnase Club ouvrira, début octobre, sa première salle à Stuttgart (RFA), en collaboration avec la chaîne de magasins allemande Breuninger. En France, Gymnase Club, qui a réalisé au cours de son dernier exercice, achevé fin août, un chiffre d'affaires de 220 millions de francs avec vingt et une salles et cent cinquante mille adhérents, compte ouvrir une salle dans le quartier des Halles, à Paris.

● **TRANSIT : la SCAC s'associe à la SCOA.** – La SCAC, filiale des établissements Bolloré, a acquis 4 % du capital de la SCOA (spécialisée dans le commerce, particulièrement en Afrique). Selon M. Vincent Bolloré, cette participation qui pourra aller jusqu'à 10 % *« mais pas au-delà »* restera minoritaire. Cette acquisition permet à la SCAC spécialisée dans le transit de renforcer ses positions, notamment en Afrique. Cette décision est dans la droite ligne de l'accord signé par la SCAC et un consortium européen pour s'assurer une part importante du transit mondial.

● **Le groupe Pentland prend le contrôle des stylos Parker.** – Le groupe britannique diversifié Pentland Industries (distribution, chaussures Reebok, habillement) a annoncé qu'il rachetait pour 170 millions de livres (1,9 milliard de francs) une large majorité (85 % à 90 %) du capital de Parker Pen, le célèbre fabricant de stylos. Les cadres de Parker qui avaient acquis en 1986 25 % du capital, conserveront leur participation. Le reste des actions était jusqu'ici détenu par la société Schroder Venture et par divers fonds d'investissement. Parker, dont les résultats financiers se sont améliorés récemment avec un bénéfice de 17,5 millions de livres (192 millions de francs) en 1987, contre une perte de 11 millions de livres (121 millions de francs) l'année précédente, produit des stylos en Grande-Bretagne, aux Etats-Unis et en France. Les actionnaires de la société, jadis sous contrôle américain, avaient renoncé en juin 1988 à une introduction en Bourse prévue.

● **Réduction du taux de croissance annuel des PAP.** – M. Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, a annoncé, le jeudi 8 septembre à Lille, que le taux de croissance annuel des prêts aidés à l'accession à la propriété (PAP), contractés *« à l'époque de l'inflation à deux chiffres »*, serait nul en 1989 et ramené à 2,5 % l'année suivante. Cette mesure, destinée aux *« sinistrés des PAP »* intéressera cinq cent mille familles et coûtera 25 milliards de francs à l'Etat sur vingt ans.



هكذا من الأصل

Revue des valeurs

Semaine du 5 au 9 septembre

BOURSE DE PARIS

Morne saison

A mesure que passent les jours et les semaines, l'espoir d'une hausse d'été s'étiole. Et à moins de quinze jours de l'entrée dans la saison des feuilles mortes, aucun signe d'embellie n'apparaît. La grisaille est de mise et ce ne sont pas les journées écoulées qui fourniront des indications significatives. Certes les cinq séances hebdomadaires se soldent sur un score plus satisfaisant (+ 2 %) que celui de la semaine précédente (+ 0,2 %). Mais le doute persiste dans l'esprit des intervenants, les conduisant à une attitude prudente voire frileuse. Elle se traduit une fois encore par un niveau peu élevé d'échanges. Ainsi, sur le marché à règlement mensuel, ils ont à peine dépassé le milliard de francs quotidien alors que, en temps normal, ils se situent entre 1,5 et 2 milliards.

Lundi, le volume des transactions est même descendu à 621 millions de francs. La raison invoquée pour expliquer cette apathie prenait ses origines aux Etats-Unis. La célébration du *Labor Day*, le 5 septembre, permettait aux financiers américains de bénéficier d'un week-end prolongé mais, dans le même temps, l'arrêt de leurs activités paralysait les initiatives de leurs confrères dans de nombreux pays, et en particulier en France. Par la suite, le recul du dollar et surtout le raffermissement du deutschemark par rapport aux monnaies européennes, et notamment au franc, suscitaient certaines inquiétudes.

En milieu de semaine bruissaient des rumeurs de réaménagements monétaires au sein du SME accompagnées de tensions à la hausse des taux d'intérêt. Ce qui n'encourageait pas l'initiative. Elle le sera encore moins le vendredi 9 septembre, les boursiers attendant pour prendre position de connaître l'indice des prix américain à la production pour le mois d'août. Sa publication en début d'après-midi n'entraîna qu'une réaction mitigée.

Le retour des OPA ?

Aussi, l'indicateur instantané n'a durant ces journées oscillé qu'entre – 0,25 % et + 1,28 %. Ce niveau le plus haut a été atteint mercredi 7 septembre. Encouragé par la fermeté de la place new-yorkaise la veille, les opérateurs se sont repris à espérer. D'autant que dès le début de la séance, à l'annonce de la suspension des Talcs de Luzenac, certains se demandaient si une nouvelle vague d'OPA n'allait pas déferler sur le palais Brongniart. Ils se souvenaient alors des vingt-huit offres d'achats qui ont stimulé les cours des actions au premier semestre.

La CIDEM, une filiale commune du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et de la firme koweïtienne KFTIC, a déposé une proposition d'achat sur les titres Talcs de Luzenac dont elle est depuis 1982 le principal actionnaire. La décision aurait été prise alors pour préserver l'indépendance de cette entreprise et couper court à toutes convoitises de la part de raiders potentiels. C'est sans doute dans cet esprit que la barre a été placée à un niveau élevé. Le prix par action proposé est de 1 300 francs. Il est ainsi supérieur de 58 % au dernier cours coté des Talcs de Luzenac. Toutefois l'offre ne porte que sur 26 % du capital. Cela suffit à la CIDEM pour en détenir le contrôle. Il faut connaître à présent les réactions des différents intéressés pour savoir s'il ne se prépare pas une contre-offensive. Si la direction de la firme industrielle ariégeoise a marqué son étonnement, elle ne devrait pas prendre de position hostile. Le deuxième actionnaire de l'entreprise, avec 10 % du capital, Bordax Français, une filiale du britannique Rio Tinto Zinc, ne s'est pas encore prononcé. Peu d'intervenants croient à une contre-OPA et encore moins à l'intervention d'un troisième groupe...

Mais l'élan était donné, et les analystes se mettaient à consulter avec fébrilité leur liste de valeurs dont le capital serait mal contrôlé. Sans doute peut-on ainsi expliquer l'engouement qui a saisi les actions du titre Epeda Bertrand Faure, mercredi 7 et jeudi 8 septembre. En deux jours, près de 1,5 % du capital a changé de mains et le cours de cet équipementier automobile a bondi de plus de 10 %... avant de retomber en fin de semaine. Au siège de la firme, les dirigeants s'expliquaient mal cette frénésie, affirmant qu'elle n'était due à aucune annonce prochaine. Transactions également soutenues sur Bic et Perrier, et chaque fois uniquement durant une séance et ce sans motif valable. En revanche, la progression des cours des valeurs du groupe Schneider peut s'expliquer par la présentation aux analystes financiers de ces sociétés par son président, M. Didier Pineau-Valencienne. Les participants ont accueilli favorablement les déclarations des dirigeants ainsi que les modalités de l'augmentation prochaine du capital destinée à financer le rachat de la Télémécanique. Dans le cas de Schneider, cela passe par une émission d'ABSA, actions à bons de souscription d'actions émises à 435 F dans la proportion de trois actions nouvelles pour onze anciennes.

Sur le marché au comptant, l'agitation autour de la vente de la participation de 38 % dans le groupe Rivaud détenue par Duménil Leblé et la banque Stern à une société financière suisse, Saséa, entraînait la suspension de la cotation des titres Pathé Cinéma dès vendredi. En effet, des rumeurs circulaient sur la possibilité d'un changement de contrôle au sein de cette firme. Le groupe Rivaud la cédant à Saséa pour reprendre en contrepartie les actions qu'il rachèterait à Stern et Duménil *(voir par ailleurs)*.

Le MONEP a un an

D'autre part, les cotations de Pathé-Marconi étaient également suspendues. Mais sans aucun rapport avec l'affaire précédente. Il s'agit dans ce cas d'une OPA partielle que lance son actionnaire principal Thorn-Emi sur les quelque 10 % restant en circulation. Le géant britannique d'électronique, après avoir réussi le rachat d'Holophane, s'engage comme convenu à reprendre les titres Europhane cotés sur le second marché. Le maintien de cours retenu pour le rachat des actions en circulation par Thorn-Emi est 690 F. Enfin, la semaine s'est achevée sur la célébration d'un anniversaire. Alors que le MATIF, marché à terme international de France, accueillait un nouveau contrat, le PIBOR trois mois, basé sur les taux interbancaires et destiné à couvrir les titres de créances négociables, un autre marché sophistiqué, le Marché négociable des options sur actions de Paris (MONEP) fêtait son premier anniversaire. Né le 10 septembre 1987, le MONEP a débuté avec trois valeurs supports. Il en compte à présent onze (Accor, CGE, Elf-Aquitaine, Lafarge-Coppée, Michelin B, Compagnie du Midi, Paribas, Peugeot SA, Saint-Gobain, la Société générale et Thomson CSF), il devrait en comprendre quatorze à la fin de l'année. Selon la Société des Bourses françaises, « *le volume quotidien des contrats négociés par valeur support s'établit autour d'un millier, ce qui se compare avantageusement à ce qui se fait à Londres (six cents en moyenne)* ». Il reste néanmoins que, en l'absence d'activité sur le marché des actions, le MONEP fonctionne au ralenti. Reviendra-t-on rapidement au record d'activité enregistré le 9 juin dernier ? Ce jour-là, 26 611 contrats avaient été traités sur les dix classes d'options alors existantes.

DOMINIQUE GALLOIS.

Pétroles

	9-9-88	Diff.
Elf-Aquitaine	314	+ 0 50
Esso	305	+ 2
Exxon	288	– 5
Petrofina	1 997	inch.
B.P.France	67	+ 1
Primagaz	595	+ 38
Raffinage	63	– 0,50
Royal Dutch	676	+ 3
Sogerap	249	+ 3
Total	314,50	– 14,40

Produits chimiques

	9-9-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 761	– 49
Labo. Bell.	1 325	– 23
Roussel UC	1 200	+ 39
BASF	894	+ 20
Bayer	998	+ 21
Hoechst	972	+ 22
Imp. Chemic.	107,90	+ 1,90
Norsk Hydro	179,50	– 6,80

Filatures, textiles, magasins

	9-9-88	Diff.
Agache (Fin.)	1 935	– 85
BHV	381	– 3
CFAO	1 480	+ 28
Damart-Serviposte	2 470	+ 1
Darty	491,10	– 8,90
DMC	406	+ 1
Galeries Lafayette	986	+ 26
La Redoute	2 800	+ 5
Nouvelles Galeries	422	– 2
Printemps	561	+ 14
SCOA	51,90	+ 9 90

Mines, caoutchouc,

	9-9-88	Diff.
Géophysique	421	– 13
Imétal	209,10	+ 7,10
Michelin	193,50	+ 6,60
Min. Penarroya	67,30	– 0,10
RTZ	43,90	+ 0,85
ZCI	2,26	– 0,07

Matériel électrique

	9-9-88	Diff.
Alcatel	1 946	– 23
Alsthom	302	inch.
CGE	311,50	– 6,40
Crouzet	343	+ 35
CSEE (ex-Signaux)	493	– 11
Générale des Eaux	1 366	+ 42
IBM	710	+ 4
Intertechnique	1 038	– 22
ITT	305	+ 5
Legrand	2 910	+ 170
Leroy-Somer	816	+ 41
Lyonnaise des Eaux	1 418	– 2
Matra	180	– 1,60
Merlin-Gérin	2 849	+ 204
Moulinex	109	+ 2,40
PM Labinal	786	+ 26
Radiotechnique	710	+ 3
Schlumberger	198,20	– 7
SEB	805	– 20
Siemens	1 476	+ 53
Thomson-CSF	174	+ 1

Métallurgie

	9-9-88	Diff.
Alspi	300	+ 10,20
Avions Dassault-B.	700	inch.
De Dietrich	1 380	+ 65
FACOM	815	+ 45
Fives Li	113	+ 4
Marine Wendel	343,90	+ 8,90
Penhoët	330	inch.
Peugeot SA	1 159	+ 35
Sagem	1 590	– 20
Saulnes-Châtillon	232	+ 12
Strafor	491	+ 20
Valéo	500	+ 10
Vallourec	140	+ 19,90

Banques, assurances sociétés d'investissement

	9-9-88	Diff.
Bail Équipement	275,10	– 7,80
Bancaire (Cie)	449	+ 20
Cetelem	645	+ 4
CFF	782	+ 13
CFI	400	inch.
Chargeurs SA	1 052	+ 4
Eurafrance	1 431	+ 71
Hénin (La)	513	+ 27
Imm. Pl.-Monceau	305,10	– 2,10
Locafrance	400	+ 8
Locindus	822	+ 12
Midi	1 280	+ 2
Midland Bank	161,50	+ 2,50
OFP	1 139	+ 40
Paris. de réesc	359,80	+ 25,80
Prétabail	1 031	+ 10
Schneider	480	+ 48
Soc. Générale	410,80	+ 3,80
Suez (Cie Fin.)	270	inch.
UCB	166	+ 1

Mines d'or, diamants

	9-9-88	Diff.
Anglo-American	87,40	– 4,65
Amgold	420	– 13,30
Buf. Gold M.	89,20	– 0,85
De Beers	62,10	– 2,90
Drief. Cons.	55	– 1
Gencor	93	– 0,50
Gold Field	110	+ 6
Harmony	38,80	– 2,20
Randfontein	409	– 21
Saint-Helena	47,50	– 2,60
Western Deep	173,50	– 10,50

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	9-9-88	Diff.
PME 10,6 % 1976	104,10	inch.
8,80 % 1977	126,50	+ 0,10
10 % 1978	102,75	+ 0,14
9,80 % 1978	102 55	+ 0,20
9 % 1979	100,56	– 0,06
10,80 % 1979	105,45	+ 0,45
16,20 % 1982	109,63	– 0,13
16 % 1982	112,06	– 0,14
15,75 % 1982	107,10	– 0,10
CNE 3 %	3 816	– 4
CNB bq. 5 000 F.	103,08	– 0,10
CNB Paribas 5 000 F	103,05	– 0,15
CNI 5 000 F	103,05	– 0,13

Valeurs diverses

	9-9-88	Diff.
Accor	445	+ 17
Agence Havas	693	– 11
Arjomari	2 005	– 10
Bic	760	+ 45
Bis	1 548	+ 98
CGIP	1 082	+ 15
Club Méditerranée	435	+ 8
Essilor	2 361	+ 51
Europe 1	1 508	+ 3
Hachette	232	+ 2
L'Air liquide	505	+ 8
L'Oréal	3 440	+ 265
Navigation Mixte	996	+ 28
Nord-Est	100	+ 3,80
Groupe de la Cité	2 780	inch.
Saint-Gobain	495,50	+ 14,50
Sanofi	724	+ 4
Skis Rossignol	1 015	– 15

Bâtiment, travaux publics

	9-9-88	Diff.
Auxil. d'entr.	920	+ 33
Bouygues	423	+ 8,10
Ciments Français	950	inch.
Dumez	645	+ 10
GTM	615	+ 7
J. Lefebvre	905	+ 9
Lafarge	1 335	+ 32
Maisons Phénix	66,60	+ 1,60
Poliet et Chausson	510	+ 1
SCREG	540	+ 4
SGE-SB	32,50	+ 0,40

Accor : être le premier en Europe

La chaîne hôtelière Intercontinental, propriété du conglomérat britannique Grand Metropolitan, est à vendre. Pour 15 milliards de francs. Accor, qui figure parmi les grands groupes mondiaux de la profession, est-il preneur de ce réseau repris en 1981 par Grand Met auprès de Pan Am pour 500 millions de dollars à l'époque, un achat qui ne fut jamais totalement rentabilisé (le Monde affaires du 10 septembre) ? « *Non* » confirment une fois de plus Gérard Pélisson et Paul Dubrule, les deux coprésidents du groupe. « *Trop cher* », estiment-ils.

Pourtant, les disponibilités sont là. « *Du jour au lendemain, nous pouvons mobiliser 3 à 4 milliards de francs. Et au minimum 6 à 7 milliards en moins d'une semaine* », assurent-ils à l'occasion de la réunion de rentrée du Club Presse Finance. Mais, visiblement, cette opération « lourde » ne s'inscrit pas dans le cadre d'une stratégie qui vise à consolider les quatre métiers de base du groupe (hôtellerie, restauration publique et collective, services), sans négliger toute affaire intéressante qui passerait à portée de main.

« *A chacune de ses réunions mensuelles, le comité d'investissement d'Accor distribue au moins 200 millions de francs* », explique Michel Baillon, responsable des finances.

Au total, ce comité donne son feu vert à près de 2 milliards d'investissements par an. L'hôtellerie, qui représentait fin 1987 environ 50 % du chiffre d'affaires total (lequel atteignait 14,6 milliards de francs en termes consolidés), en accapare une bonne partie.

Composé de 713 hôtels fin décembre (85 000 chambres), le réseau devrait atteindre 2 000 établissements en l'an 2000 dont une bonne partie en Asie du Sud-Est et en Europe de l'Est. Quant à la restauration publique et collective (respectivement 18 % et 23 % de l'activité en 1987), Accor, qui a cédé ses intérêts dans Sea Food-Broiler et Free-Time, table sur une forte croissance des services aux collectivités « *où la rentabilité n'est pas évidente, toutefois* ». Enfin, les titres de service, à savoir le Ticket-restaurant, numéro un mondial avec 45 % du marché (et qui représentait 31 % du résultat d'exploitation fin 1987), connaîtra sa forte croissance qui a vu son activité multipliée par quatre de 1983 à 1988. Cette formule implantée dans une douzaine de pays devrait connaître un fort développement, compte tenu des nouveaux titres de service créés : ticket-alimentation au Mexique, chèque-cadeau en Belgique...

Dans ces quatre secteurs complémentaires, le groupe se contentera « *d'opérations connexes* ». A l'achat ou à la vente, telle la récente cession à Gymnase Club de ses salles de sports Vitatop (« *une petite affaire de 30 millions de francs* »). En somme « *pas d'événements majeurs* », remarque, un brin ironique, Gérard Pelisson. « *Au cours des cinq dernières années, nous nous sommes contentés d'augmenter nos résultats de 35 % par an et de multiplier par six nos fonds propres !* » constate-t-il, confirmant la prévision d'un bénéfice net (part du groupe) de 447 millions de francs pour cette année.

A partir de 1989, le résultat consolidé devrait continuer à croître de 18 % à 20 % par an avec un chiffre d'affaires en hausse annuelle de 10 % à 12 % pour les cinq années suivantes, ajoute le cofondateur (avec « *Paul* », un nordiste) de ce groupe passé « *de 2 à 58 000 personnes en 21 ans...* » Leur credo, toujours formulé à deux voix, tient en quelques mots : « *Répartition des risques et recherche du leadership européen.* » Mais Accor réalise encore 57 % de son volume d'affaires en France, et 24 % en Europe.

SERGE MARTI.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Paribas	1 202 851	483 497 780
Sté Génle « A »	808 064	327 054 786
LVMH	99 285	264 039 169
Schneider	412 881	187 578 393
Suez	634 676	171 332 676
Imétal	767 500	158 272 145
Peugeot SA	113 090	128 710 144
Gle des Eaux	90 343	120 746 089
Source Perrier	102 148	101 457 370
CGE	316 886	99 009 976
Lafarge	74 618	98 301 150
Saint-Gobain	181 093	88 404 568

(*) Du 2 au 8 septembre inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 2 sept.	Cours 9 sept.
Or fin (kilo en barre)	88 000	88 000
— (kilo en lingot)	87 900	88 800
Pièce française (20 fr.)	507	501
● Pièce française (10 fr.)	375	351
Pièce suisse (20 fr.)	540	535
Pièce latine (20 fr.)	506	498
● Pièce tunisienne (20 fr.)	507	498
Souverain	642	629
● Souverain Elizabeth II	643	633
● Demi-souverain	393	395
Pièce de 20 dollars	3 020	3 058
— 10 dollars	1 800	1 580
● — 5 dollars	875	875
— 50 pesos	3 260	3 230
● — 20 marks	626	620
— 10 florins	528	514
● — 5 roubles	361	332

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
SCOA	+ 21,1	Pechelbronn	– 5,1
Epéda Bert. Fr.	+ 16	Total	– 4,8
Vallourec	+ 13	Casino	– 4,4
Spie Batign.	+ 12,1	Intertechnique	– 4,4
Schneider	+ 9,9	SEB	– 4,2
Sligos	+ 9,5	Sodexco	– 3,9
Crouzet	+ 9,3	Synthélabo	– 3,8
L'Oréal	+ 8,8	SGE	– 3,6
BAFIP	+ 8,1	Géophysique	– 3
Merlin Gérin	+ 7,5	Gaz et Eaux	– 2,8
Bis	+ 6,8	Olida	– 2,8
Primagaz	+ 6,8	VIS	– 2,7

BONS DU TRÉSOR

Séance du 9-9-88

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Dernier cours
Sept. 88	–	–	92,50	–
Déc. 88	–	–	92,24	–
Mars 89	–	–	92,17	–
Juin 89	–	–	92,02	–

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 9 septembre 1988

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	104,80	103,55	102,70	101,85
+ bas	104,25	103,05	102,40	101,70
Dernier	104,55	103,25	102,50	101,85
Compensation	104,55	103,25	102,50	101,70

Nombre de contrats : 65 065.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	5 sept.	6 sept.	7 sept.	8 sept.	9 sept.
RM	621 436	1 109 608	1 209 105	1 126 338	994 276
Comptant R. et obl.	8 975 327	8 240 094	8 818 933	7 242 146	10 328 267
Actions	111 762	129 309	178 701	145 365	202 310
Total	9 708 525	9 479 011	10 206 739	8 513 849	11 524 853
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	121,3	121,8	122,8	122,4	–
Etrangères	115,8	115,4	115,7	115,8	–
SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	131,9	131,7	132,7	133,5	133,5
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	350,1	348,3	349,3	352,1	351,7
(base 1000, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 285,12	1 289,42	1 290,06	1 305,09	–

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Hésitation

Après une brève embellie, Wall Street s'est montrée très hésitante durant la semaine, les investisseurs demeurant dans une prudente expectative en attendant de nouveaux signes d'un ralentissement de la croissance américaine qui viendraient dissiper les craintes d'une reprise de l'inflation. Cet attentisme n'a pas permis à la place new-yorkaise de poursuivre sur sa lancée du vendredi 2 septembre, où l'indice Dow Jones avait gagné plus de 52 points après l'augmentation du chômage aux États-Unis. Le bilan de cette semaine de quatre séances (lundi étant férié) est assez maigre, le baromètre de Wall Street terminant sur un gain de 14,22 points (+ 0,68 %). Cet attentisme se retrouvait également sur le marché obligataire.

Indice Dow Jones du 9 septembre : 2 068,81 (contre 2 054,59).

	Cours 2 sept.	Cours 9 sept.
Alcoa	50 1/2	50 3/4
ATT	24 3/4	25 3/8
Boeing	58 7/8	60 3/8
Chase Man. Bank	29 1/2	29 1/8
Du Pont de Nemours	80 3/8	81 1/2
Eastman Kodak	46 7/8	44
Exxon	46 1/4	45 1/8
Ford	49 1/8	50 1/4
General Electric	41	42
General Motors	72 3/8	73 3/8
Goodyear	58 7/8	59 5/8
IBM	114	114 3/8
ITT	48	48 7/8
Mobil Oil	43 5/8	42 3/4
Pfizer	50 1/2	53 1/8
Schlumberger	33	31 3/8
Texaco	46	45 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	89 5/8	91
Union Carbide	22 1/2	23
USX	27 3/4	27 3/4
Westinghouse	49 3/4	51 1/4
Xerox Corp	53 7/8	54 3/4

LONDRES

Repli

Les indices de la Bourse londonienne ont évolué irrégulièrement sur un marché une fois de plus peu animé. Une forte hausse des fonds d'Etat, suivie d'une nette progression de la livre, a apporté, en début de semaine, un bon soutien aux indices boursiers. Toutefois, le faible niveau de participation des investisseurs institutionnels ainsi que la révision à la hausse des derniers chiffres des ventes de détail en Grande-Bretagne ont entraîné un renversement de tendance par la suite. L'annonce d'une émission d'actions d'un montant de 130 millions de livres par la compagnie pétrolière Ultramar a également pesé sur le marché. Cette dernière était suivie vendredi par la présentation d'une opération analogue de 364 millions de livres réalisée par Carlton Communications pour financer le rachat de la société américaine Technicolor.

Indices du 9 septembre : « FT 100 », 1738,4 (contre 1746,9) ; « FT 30 », 1398,5 (contre 1405,9) ; Fonds d'Etat 86,60 (contre 86,28) et mines d'or 183,8 (contre 191,4).

	Cours 2 sept.	Cours 9 sept.
Beecham	463 1/2	469 1/2
Bowater	407	402
BP	242 1/2	236 1/2
Charter	334	330
Courtaulds	306 1/2	300
De Beers (*)	10 1/8	9 7/8
Free Gold (*)	7 7/16	7 7/16
Glaxo	956	988
GUS	16 51/64	16 51/64
ICI	101 3/2	9 63/64
Reuters	474	458
Shell	992	972
Unilever	441	452
Vickers	162	161
War Loan	37 17/32	37 23/32

(*) En dollars.

FRANCFORT

Revirement à la hausse

Renversement de tendance à Francfort où, après une longue pause, les valeurs ouest-allemandes ont enregistré des hausses sensibles. Le volume d'affaires sur les huit places est ainsi remonté à 12,3 milliards de deutschemarks contre 9 milliards la semaine précédente.

Indice de la Commerzbank du 9 septembre : 1 491 (contre 1 453).

	Cours 2 sept.	Cours 9 sept.
AEG	202,50	202,60
BASF	258,90	261,20
Bayer	288	291
Commerzbank	225	227,80
Deutschebank	454	474,80
Hoechst	280	283,20
Karstadt	427,10	436,30
Mannesmann	168,60	167
Siemens	423	435,80
Volkswagen	246	252

TOKYO

Progression modérée

Les cours des valeurs ont légèrement progressé après la hausse du yen par rapport au dollar. Le marché a été actif avec une moyenne de 688,16 millions de titres échangés quotidiennement contre 468 millions la semaine précédente. Pour l'avenir proche, M. Yasuyuki Fukuda, président de la World Securities Co., prédit une nouvelle progression du Nikkei après la publication mercredi des chiffres du commerce extérieur. Indices du 9 septembre : Nikkei 27 647,10 (contre 27 488,25), général 2 129,64 (contre 2 112,82).

	Cours 2 sept.	Cours 9 sept.
Akai	586	602
Bridgestone	1 270	1 300
Canon	1 450	1 450
Fuji Bank	3 060	3 150
Honda Motors	2 080	2 080
Matsushita Electric	2 580	2 560
Mitsubishi Heavy	828	901
Sony Corp.	6 800	6 670
Toyota Motors	2 750	2 530

Crédits

INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Faciliter l'accès des fo[illegible] aux prêteurs étra[illegible]

[illegible] MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une attente un peu [illegible]

36.15 LE MONDE

Code ARTEINE

BOURSES ÉTRANGÈRES

Crédits, changes, grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Faciliter l'accès des fonds d'Etat aux prêteurs étrangers

La distinction entre activités nationales et internationales tend de plus en plus à s'estomper. Jamais cela n'a semblé plus évident que la semaine passée alors que plusieurs pays d'Europe montraient simultanément combien ils tenaient à faciliter l'accès de leurs fonds d'Etat aux prêteurs étrangers.

Dans leur prévenance, les autorités françaises sont allées plus loin que les autres en parrainant un programme de certificats américains (ADR) lancé à New-York sur l'initiative du Crédit lyonnais pour commercialiser des obligations assimilables du Trésor sur la place de New-York (voir *le Monde* du 9 septembre).

Outre-Rhin, le vif succès du dernier emprunt gouvernemental de 4 milliards de deutschemarks à dix ans, rémunéré au taux facial de 6,75 %, montre que, lorsque la confiance renaît dans une monnaie, l'obstacle d'une retenue à la source paraît moins difficile à franchir. A partir de l'an prochain, un précompte de 10 % sera retenu sur les coupons des obligations émises sur le marché national allemand, et cette perspective avait jusqu'à une date récente fortement pénalisé l'ensemble de ce secteur.

Les nouveaux fonds d'Etat allemands sont traditionnellement émis à dix ans. Il existe également toute une palette d'autres instruments lancés par le ministère des finances de Bonn, mais, jusqu'à présent, leur acquisition était réservée aux résidents. Or voici que l'on évoque la possibilité d'autoriser les étrangers à acheter des créances à cinq ans connues sous le nom de « Bundesobligationen ». Ces créances sont émises de façon quasi continue. La dernière série est rémunérée au taux de 6 % l'an. Pour un pays qui vient de souffrir d'une hémorragie de capitaux à long terme, il est bon d'accroître les possibilités d'accueil de fonds étrangers. C'est à plus d'une soixantaine de milliards de marks que l'on chiffre le volume net des capitaux à long terme qui ont quitté l'Allemagne de janvier à fin août.

Autre exemple frappant d'internationalisation de la dette étatique, l'Autriche vient de monter une importante opération à taux variable qui, libellée dans sa propre monnaie, s'adresse spécifiquement aux investisseurs de l'étranger. L'importante présence de banques internationales dans son groupe de placement n'en fait pour autant pas un euro-emprunt. Les autorités de Vienne récusent absolument l'idée qu'il pourrait s'agir d'euro-obligations libellées en schillings. Comme en Allemagne et dans la plupart des autres pays d'Europe, l'intention officielle est de maintenir le marché obligataire sur le sol national. Dirigée par la Girozentrale de Vienne, l'émission est une brillante réussite. Son montant a été relevé de 3 à 5 milliards de schillings. Sa durée est de douze ans. Elle porte intérêt au taux interbancaire offert à Vienne majoré de 0,125 %. Cette marge est très confortable, et les commissions, qui pour les banques totalisent 37,5 points de base, le sont aussi. Le succès de la transaction tient aussi au fait que le schilling est un proche satellite du deutschemark.

Ce qui frappe dans de telles circonstances, c'est la difficulté de l'unité monétaire européenne à émerger. Londres lui a certes donné une impulsion déterminante en annonçant un programme de bons du Trésor à court terme libellés en ECU. Mais il a fallu attendre la rentrée pour qu'en France on se préoccupe officiellement de la question. Une première réunion exploratoire entre les représentants des banques et des autorités françaises est prévue pour ce lundi. La question est de savoir si l'Etat entend se porter emprunteur en une autre monnaie que le franc. Traditionnellement, la France n'emprunte en devises que par l'intermédiaire de ses dépendances.

En raison du rôle éminent joué par les grandes banques belges dans le développement du marché des titres libellés en ECU, certains s'attendaient à voir Bruxelles suivre à son tour l'exemple anglais. Il n'en est pas question pour l'instant. Le Royaume de Belgique dispose d'un marché national extrêmement liquide, qui assure le succès de très gros emprunts. Tel est le cas pour celui de 76,5 milliards de francs belges, qui, offrant un coupon nominal de 8 %, a reçu un accueil chaleureux de la part des investisseurs. A côté de cela, le Royaume dispose d'un programme international pour l'émission de billets de trésorerie et de *medium term notes* dont le développement devrait lui permettre, à relativement brève échéance, de refinancer l'ensemble de sa dette en devises à taux variable à des coûts inférieurs au Libor.

Dans ces conditions, la grande partie de l'ECU semble devoir se jouer entre trois partenaires principaux : la Grande-Bretagne et la France, qui rivaliseront pour s'assurer la prééminence du marché, et l'Allemagne. Rien n'empêche cette dernière de quitter sa place de spectateur pour arbitrer les débats ou intervenir directement. Outsider majeur, l'Italie ne fait pour l'instant rien pour sortir de l'isolement où elle s'est elle-même placée pour des raisons fiscales.

Double succès pour le Crédit foncier

C'est au Crédit foncier de France que l'on doit la grande émission en dollars de la semaine. L'opération, qui bénéficie de la garantie de la République française, a été scindée en deux : 200 millions à taux variable et 200 millions à taux fixe. La première tranche à dix ans, dirigée par Shearson Lehman offre un coupon de 0,0625 % inférieur au taux interbancaire à six mois demandé à Londres. L'emprunteur s'est ménagé des possibilités de sortie après un an seulement et à la fin de chaque année suivante. Dans un marché sevré de belles émissions à taux flottants, l'opération a rencontré un succès immédiat.

L'autre tranche, pour laquelle Kleinwort Benson, le chef de file, s'est attiré bien des louanges, est à sept ans. Son coupon est de 9,25 % et son prix d'émission de 100,75 %. Au pied des commissions qui se montent à 1,875 % au total, cela correspondait jeudi matin à la sortie de l'emprunt à une marge de 43 points au-dessus des fonds d'Etat américains correspondants. Ces conditions étaient ainsi parfaitement alignées sur celles qui ont assuré récemment un accueil chaleureux à Electricité de France. L'émission est swappée en dollars à taux flottant, à une quarantaine de points au-dessous du Libor. Vendredi matin les obligations Crédit foncier se traitaient nettement à l'intérieur des commissions.

En eurofranc français, une émission courageuse — certains disent téméraire — a vu le jour lundi dernier par le truchement du Crédit lyonnais pour le compte d'une des sociétés de financement hypothécaire britanniques. La qualité de la dette n'est pas en cause. Le problème avec ce type d'émetteurs est qu'ils ne sont pas assez connus en dehors de leur pays d'origine. Un nom plus familier aurait eu moins de peine à affronter les difficultés d'un compartiment en proie à bien des incertitudes relatives au niveau de l'intérêt et au cours de change.

L'emprunt d'Abbey National porte sur 800 millions de francs. Emises à 101,625 % du pair, les obligations sont munies de coupons annuels de 9,125 %. Au pied des commissions, la marge était au départ de 55 points de base au-dessus des fonds d'Etat français correspondants. Elle s'est légèrement rétrécie par la suite. Vendredi à midi, les cours du marché gris étaient de moins 2,25, moins 1,785, soit une décote quelque peu supérieure aux commissions pour les banques.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Le recul du dollar pèse sur le franc

Il fallait bien s'y attendre : le nouveau reflux du dollar a déprimé le franc, qui s'est déprécié vis-à-vis d'un mark en pleine remontée, soutenu par les rachats massifs d'opérateurs qui avaient vendu depuis le début de l'été. En conséquence, le cours de la devise allemande est passé au-dessus de la barre des 3,40 F, atteignant jeudi le cours record de 3,41 F, au plus haut depuis mars dernier, avant de revenir à 3,405 F à la veille du week-end. En outre, les rumeurs sur un réalignement du Système monétaire européen (SME) ont recommencé à courir sans beaucoup de conviction toutefois, tandis que le ministre des finances français, M. Pierre Bérégovoy, se hâtait de réaffirmer qu'il n'était absolument pas question d'un tel réalignement.

Selon lui, les conditions ne sont nullement réunies pour qu'une telle mesure soit envisageable : elle serait même tout à fait hérétique à ses yeux. A vrai dire, le petit accès de faiblesse du franc s'est produit sans aucune fièvre. Les sorties de capitaux ont été relativement faibles, la Banque de France n'ayant dû décaisser, pour l'ensemble de la semaine, que 1 milliard de marks environ, soit 3,5 milliards de francs, la journée la plus forte — celle de jeudi — n'ayant donné lieu qu'à une sortie d'environ 500 millions de marks : une misère par rapport aux journées chaudes du début de novembre 1987, qui avaient ponctionné momentanément nos réserves de devises d'une bonne vingtaine de milliards de marks. Au reste, ces sorties n'ont pas été le fait des opérateurs français ni même des suisses, toujours prompts à réagir en de telles circonstances. Elles ont été dues, essentiellement, aux Allemands, aux Anglais et un peu aux Italiens.

En fait, l'amorce de tensions au sein du SME a pris naissance, il y a une quinzaine de jours, avec l'annonce d'un excédent record de la balance commerciale allemande pour le mois de juillet, 14,2 milliards de marks, près de 50 milliards de francs, que les opérateurs ont mis en regard d'un déficit de 3,4 milliards de francs pour la France pour le même mois. Les performances de nos voisins démontrent que leur compétitivité n'a nullement été entamée par la remontée du dollar. En outre, l'annonce d'une croissance de 3,9 % du produit national brut allemand pour le premier semestre 1988 a fait ressortir la bonne santé de l'économie allemande et atténué par avance la portée des reproches que le gouvernement français pourrait adresser à celui de Bonn, coupable, à ses yeux, de ne pas suffisamment stimuler la croissance en RFA.

Un autre facteur de déstabilisation du SME a été la faiblesse renouvelée de la lire italienne, qui est retombée à son cours historiquement le plus bas vis-à-vis du mark, porté à 746 lires au milieu de la semaine. De l'autre côté des Alpes, il semble que tout le monde soit d'accord pour réclamer une nouvelle dévaluation de la lire, notamment dans les milieux patronaux. En outre, au début de la période sous revue, la rumeur a couru qu'un rapport de la Banque d'Italie considérait cette dévaluation non seulement comme inévitable mais aussi comme souhaitable, en raison de l'affaiblissement de la compétitivité des industries de la péninsule, notamment vis-à-vis de l'Allemagne, sans qu'aucune confirmation ait pu être obtenue à ce sujet. Un schéma de réalignement a même été imaginé dans certains milieux, comportant une réévaluation de 4 % du mark, couplé avec une dévaluation de 2 % de la lire et une réévaluation de 2 % du franc français.

De cette façon, l'honneur du gouvernement français serait sauf. Un décrochement relatif du franc vis-à-vis du mark permettant enfin une baisse véritable des taux d'intérêt en France. Les mauvaises langues murmurent qu'un tel schéma ne serait pas pour déplaire totalement à certains du côté de la Banque de France, mais ce ne sont là, naturellement, que des conjectures soigneusement démenties.

En fait, tout le monde sait que notre industrie ne tirerait aucun avantage d'un nouveau décrochement vis-à-vis du mark. Mais les tensions persistantes sur les parités monétaires franco-allemandes constituent un frein à toute diminution durable du loyer de l'argent à Paris. A cet égard, le relèvement du taux d'intervention de la Banque de France, dans la deuxième semaine d'août, a un peu ébranlé la crédibilité du gouvernement français sur les marchés des changes, où les opérateurs ne manquent pas de souligner le caractère aléatoire d'une réduction trop volontariste de ces taux.

Au milieu de la semaine, on allait jusqu'à évoquer la possibilité d'un second relèvement du taux d'intervention de l'Institut d'émission, au cas où le franc faiblirait davantage vis-à-vis du mark. Cela ne paraît guère probable dans l'immédiat, mais n'est pas totalement rejeté par certains.

Quant au dollar, il a faibli non seulement vis-à-vis du mark, mais aussi et surtout vis-à-vis du yen, dont la mauvaise tenue étonnait un peu. Une correction a été apportée rapidement à ce phénomène quelque peu aberrant, après une déclaration de M. Satoshi Sumita. Le gouverneur de la Banque du Japon, tout en écartant la possibilité d'un relèvement du taux d'escompte, a indiqué que des mesures « appropriées » seraient prises en cas d'une nouvelle baisse du yen. Cette devise, en conséquence, s'est vigoureusement raffermie, le dollar revenant brutalement de près de 137 yens à 133,25 yens à la veille du week-end, retrouvant ainsi son cours de la mi-août.

Quant à la livre sterling, elle continue à poser des problèmes au chancelier de l'Echiquier. M. Nigel Lawson pourrait se voir contraint à recourir à d'autres mesures qu'une nouvelle hausse des taux pour calmer la surchauffe et réduire l'inflation. On cite un relèvement des impôts, peu acceptable politiquement néanmoins, ou un contrôle du crédit. M. David Kern, chef économiste de la grande banque National Westminster, a déclaré, avec un humour très britannique, que si une grave crise éclatait sur la livre sterling, le gouvernement devrait examiner des solutions fiscales et même, s'il le fallait, *« n'importe quoi »*.

Notons la sensible baisse, en fin de semaine, des cours de l'or sur le marché à terme de New-York. Le prix pour les contrats livrables en octobre a baissé de 7,70 dollars pour s'établir à 423,1 dollars l'once, soit le niveau le plus bas depuis mars 1987.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 5 AU 9 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,6980	–	15,9413	64,1025	54,1859	2,5826	48,9076	0,0724
	1,6715	–	15,7883	63,6132	53,6193	2,5556	47,4834	0,0719
Paris	10,6515	6,2730	–	402,11	339,91	16,2089	301,15	4,5423
	10,5923	6,3370	–	403,12	339,79	16,1947	300,90	4,5590
Zurich	2,6488	1,5600	24,8688	–	84,5299	4,0289	74,8919	1,1196
	2,6276	1,5720	24,8067	–	84,2895	4,0174	74,6439	1,1309
Francfort	3,1336	1,8455	29,4195	118,30	–	4,7663	88,5982	1,3363
	3,1173	1,8650	29,4383	118,64	–	4,7662	88,5565	1,3417
Bruxelles	65,7466	38,72	6,1725	24,8205	209,81	–	18,5886	2,8837
	65,4058	39,13	6,1748	24,8919	209,81	–	18,5882	2,8151
Amsterdam	3,5369	2,0830	33,2060	133,52	112,87	5,3796	–	1,5083
	3,5202	2,1060	33,2334	133,97	112,92	5,3821	–	1,5151
Milan	2344,94	1381	220,15	885,25	748,31	35,6663	662,98	–
	2373,29	1390	219,35	884,22	745,31	35,5226	660,02	–
Tokyo	226,17	133,20	212,33	85,3846	72,1756	3,4401	63,9462	0,0965
	225,82	133,70	211,75	85,2135	71,9397	3,4273	63,6818	0,0967

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 9 septembre, 4,7095 F contre 4,6374 F le vendredi 2 septembre.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS

9 sept. 1988

MARK ALLEMAND
FLORIN NEERLAND
FRANC FRANÇAIS
FRANC BELGE
LIRE ITALIENNE
%
0
–0,25
–0,50
–0,75
–1
–1,25
–1,50
–1,75
–2,00
–2,25
–3,50
–3,75
Plafond
Plancher

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une attente un peu inquiète

Après la « divine surprise » de la fin de la semaine dernière, avec l'annonce inopinée d'un léger relèvement du taux de chômage aux Etats-Unis qui laissait espérer une atténuation en douceur de la surchauffe et donc une détente sur les taux, les marchés se sont installés dans une attente un peu inquiète.

L'autre vendredi, donc, le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor des Etats-Unis était revenu d'un coup de 9,44 % à 8,99 %, une belle variation instantanée (cardiaques s'abstenir). Ce brutal revirement de tendance contrastait singulièrement avec le pessimisme qui régnait précédemment. A la fin de la semaine écoulée, le marché américain avait avalisé ce retournement encore bien précaire, le rendement du trente ans s'établissant un peu au-dessus de 9 %. Une petite alerte était notée dès la veille du week-end, après l'annonce d'une hausse des prix de gros de 0,6 % en août contre 0,5 % en juillet. Cette hausse ravivait les craintes d'un regain d'inflation dans ce pays. Un rapport de la Réserve fédérale diffusé mardi faisait encore état du maintien de pressions inflationnistes, évoquant la poursuite de la hausse des prix des matières premières et une augmentation de ceux des demi-produits. Il prévoit par ailleurs d'autres augmentations. Ce rapport va renforcer le clan des pessimistes, qui voient une accélération du rythme de l'inflation outre-Atlantique, de nature à provoquer de nouvelles initiatives de la Réserve fédérale, dans le sens d'une sévérité accrue.

A Paris, le MATIF qui, pendant la semaine, avait maintenu son avance d'un point sur l'échéance décembre, acquise le vendredi précédent en symbiose avec le marché de New-York, a été un peu douché à la veille du week-end. Il a toutefois conservé la moitié du gain initial de la matinée (1/4 de point sur 1/2 point), le contrat cotant 103,25 environ. Sur le marché monétaire, les taux se sont maintenus entre 7 11/16-7 13/16 %, ce niveau reflète une certaine inquiétude quant à la manière dont réagirait la Banque de France au cas où la tenue du franc par rapport au mark viendrait à se dégrader un peu plus.

Sur le front des émissions où la semaine fut calme, l'événement a été le lancement d'un emprunt de 2,8 milliards de francs par la Société générale sous la forme d'obligations d'un montant nominal de 450 F, au taux de 6 % et convertibles à tout moment en actions de la banque, dont le cours actuel évolue un peu au-dessus de 400 F. Ces obligations, dotées, au surplus, d'un bon de souscription pour une autre action, dans une période ouverte entre le 13 octobre 1988 et le 15 octobre 1991, également au cours de 450 F, ont reçu un bon accueil. Le marché estime que l'importance de l'émission lui assure une bonne liquidité et il spécule sur une hausse du cours de l'action, à l'occasion de mouvements pouvant affecter le capital de la Société générale.

La Caisse nationale de l'énergie a émis un emprunt de 1 milliard de francs, entièrement placé auprès du Crédit agricole, tandis que la Caisse parisienne de réescompte levait 650 millions de francs à taux variable indexé sur le taux interbancaire offert à Paris (TIOP ou PIBOR) avec un accueil normal. En revanche, la Cofinoga, l'organisme du crédit du groupe Nouvelles Galeries-BHV, a rencontré un succès très modéré avec son emprunt de 500 millions de francs à sept ans et 9,20 % nominal (9,17 % réel), taux considéré comme trop « tiré » pour cette catégorie de papier. Pour la semaine suivante, on prévoit une volée d'émissions classiques et syndiquées avec de gros montants (2 à 3 milliards de francs) que pourraient lancer la SNCF et le Crédit foncier de France, et moins probablement la Compagnie bancaire et le Crédit lyonnais.

FRANÇOIS RENARD.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'Australie mise sur le cachemire

C'est à la santé de l'industrie lainière que l'on prend le pouls de l'économie australienne. Mais les choses changent. L'avenir du pays pourrait ne plus reposer sur le dos de ses moutons mais sur le ventre de ses chèvres. Cette fibre de luxe, extrêmement douce et fine, appelée cachemire, vaut de 100 à 250 dollars australiens le kilo.

SYDNEY
de notre correspondante

Les troubles qui déchirent encore l'Iran et l'Afghanistan, producteurs traditionnels de cachemire, et la décision récente de la Chine, le plus gros producteur mondial, d'en arrêter l'exportation, ont poussé les acheteurs à rechercher de nouveaux fournisseurs. Les principaux demandeurs, la firme écossaise Dawson International et ses rivaux américains et italiens Forte et Agesco, se tournent vers l'Australie pour réapprovisionner leurs stocks épuisés. Les fermiers australiens se frottent les mains. Le cachemire est un produit extrêmement rentable qui demande étonnamment peu d'investissements.

Il y a déjà un grand nombre de chèvres d'élevage à l'état sauvage en Australie qui ont la particularité de se domestiquer facilement et d'avoir des habitudes gastronomiques très frugales. De plus, la chèvre mange les plantes parasites, avantage annexe non négligeable pour les fermiers.

L'Australie a produit 55 tonnes de laine cachemire l'année dernière et 75 tonnes sont attendues par l'Australian Cashmere Marketing Corporation (ACMC) pour cette année. Stimulée par une offre de la firme Dawson International d'acheter jusqu'à 1 000 tonnes par an à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande si les deux pays étaient capables de les fournir, la production devrait, selon l'ACMC, continuer d'augmenter très rapidement.

Quant à la laine classique, la demande dépasse également l'offre. Des 845 000 tonnes de laine produite (28 % de la production mondiale), 95 % sont exportées. C'est sans doute la raison pour laquelle la saison des ventes de la laine s'est ouverte sur des prix particulièrement forts qui, selon le bureau des ressources économiques australiennes (ABARE), devraient se stabiliser bientôt à 10 dollars australiens le kilo (environ 50 F). La mode étant aux matières naturelles, les acheteurs ont malgré tout bien réagi dans l'ensemble, puisque, en dix-huit mois, l'Australie a vendu un million de balles, plus qu'elle n'a produit, épuisant les réserves stockées par l'Australian Wool Corporation (AWC).

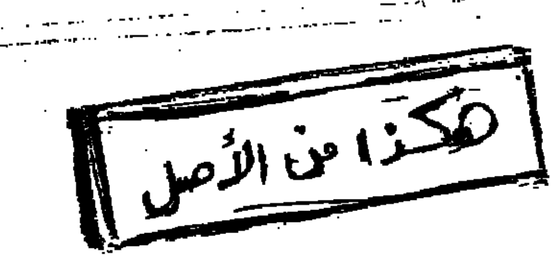
L'industrie lainière devrait rapporter au cours de cet exercice 5,8 milliards de dollars australiens, le double de l'an dernier et 2 milliards de plus qu'en 1986-1987.

Le troupeau de moutons australiens atteignait l'an passé cent soixante-six millions de têtes, réparties dans cent mille fermes, et représentait plus de trois cent mille emplois.

JOËLLE ANDREOLI.

PRODUITS	COURS DU 9-9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 366 (+ 16) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 397 (– 109) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	10 750 (– 2 150) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Oct.	1 615 (– 55) Francs/tonne
Café (Londres) Sept.	1 110 (+ 11) Livres/tonne
Cacao (New-York) Sept.	1 716 (+ 514) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Sept.	400 (+ 1,5) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Sept.	285 (– 4) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Sept.	277,70 (+ 7) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.



Le Monde

ÉTRANGER
3 Grèce : l'hospitalisation de M. Papandréou suscite des spéculations dans les milieux politiques.
– Représailles contre des grévistes polonais.
4 La situation dans les territoires occupés.
– Violentes manifestations à Buenos-Aires.

POLITIQUE
5 M. Rocard et la baisse des taux de TVA.
– Livres politiques, par André Laurens.
6 « La crise de l'identité ouvrière communiste », par Stéphane Courtois.

SOCIÉTÉ
7 Miracle dans le seizième arrondissement de Paris.
– Tennis : Open des Etats-Unis.
8 Condamnations pour discrimination raciale à Besançon et à Nancy.
– Communication : l'arrivée de Franz-Olivier Giesbert au *Figaro*.

CULTURE
10 Le palmarès de la Mostra du cinéma à Venise.
– Le Festival de Deauville.
– Exposition sur Salomé à Tourcoing.
– Yves Saint Laurent à la Fête de l'*Humanité*.

ÉCONOMIE
13 La réorganisation du groupe Rivaud et ses conséquences.
– Le remboursement à 100 % des médicaments va être amélioré.
14 Revue des valeurs.
15 Crédits, changes, grands marchés.

SERVICES
Abonnements 2
Carnet 12
Météorologie 12
Mots croisés 12
Spectacles 11

DATES
2 Il y a 15 ans, la mort de Salvador Allende.

TÉLÉMATIQUE
● *Petits ou gros porteurs, le nouveau service Bourse est enfin arrivé* .... BOURSE
● *La marché de l'art sur minitel* .... ARTLINE
36-15 tapez LEMONDE
● *Vendez, échangez, achetez vos livres pour la rentrée scolaire 88 (collèges, lycées et universités)* .... LIVRE
36-15 tapez LM

La révision de l'Histoire en URSS

« On ne peut pas ne pas rendre hommage à Trotski » *écrit la « Pravda »*

MOSCOU
de notre correspondant

C'est fait. Le dernier des grands tabous soviétiques s'est écroulé et il est désormais permis en URSS de parler de Léon Trotski en bien, en mal ou en demi-teinte, mais d'en parler comme de ce qu'il fut : un acteur clé de la révolution russe.

Car s'il est un point sur lequel la pleine page soudain consacrée par *la Prada*, vendredi 9 septembre, au fondateur de l'armée Rouge ne laisse aucune ambiguïté, c'est sur l'importance primordiale qu'il eut dans la victoire et l'établissement du nouveau régime. Rejeté tout à la fois depuis près de soixante ans dans l'enfer de la contre-révolution et le néant de l'Histoire, Léon Trotski se voit en effet restituer là son influence et sa gloire. « *Dans les années de la révolution et de la guerre civile,* (il) *était le dirigeant le plus populaire après Lénine* », écrit en effet le général Volkogonov, auteur de ce portrait, en soulignant qu'on ne recourait pas alors à l'ordre alphabétique pour citer les chefs de file du parti et que, « *toujours ou presque toujours* », Trotski venait en deuxième sur la liste.

Publié dans l'organe du comité central et, qui plus est, par l'homme chargé sous Gorbatchev d'écrire une nouvelle biographie de Staline, ce simple rétablissement des faits équivaudrait presque à une réhabilitation si l'on ne sentait pas à chaque paragraphe l'embarras profond du général Volkogonov – et derrière lui celui des dirigeants soviétiques – car de ce portrait (titré « Le démon de la révolution ») ressort une image extrêmement contrastée de Trotski, tantôt loué avec lyrisme et tantôt très violemment critiqué, mais beaucoup plus comme homme que comme dirigeant.

Perdue dans la fin de la page, la conclusion politique renvoie purement et simplement dos à dos Trotski et Staline, en déplorant que « *pour le plus grand malheur de l'Histoire et du peuple, la vieille garde léniniste ait écarté l'un du gouvernail mais ait laissé l'autre sur la passerelle* ». « *Ce sont les deux qu'il aurait fallu mettre à l'écart* », ajoute le général Volkogonov mais sans en rien expliquer pourquoi le premier aurait été aussi abominable que le second.

Or cette faille ne relève pas d'une faiblesse intellectuelle de cet historien militaire, mais de l'impossibilité de sa tâche. Dès lors que la nouvelle équipe dirigeante voulait tourner une bonne fois pour toutes la page du stalinisme et rétablir pour cela les faits, il était d'un côté inévitable de décrire son ascension, donc sa lutte contre Trotski, donc Trotski.

Dés pipés

D'un autre côté pourtant, il aurait été encore politiquement impossible de donner raison contre Staline au chef de file de l'opposition de gauche, car lui reconnaître sa clairvoyance face à la bureaucratisation du régime et à l'appétit de sang de son rival serait revenu à donner crédit à ses analyses. Un jour viendra peut-être où la *Pravda* pourra sereinement examiner les pour et les contre de Trotski et du trotskisme, mais on n'en est pas du tout là car il faudrait alors débattre aussi de ses théories sur la « révolution permanente » (pas vraiment à l'ordre du jour) ou, pis, sur la nécessité d'une « révolution politique » en URSS.

Bref, il n'était pas question de glorifier Trotski en quoi que ce soit, mais l'angle d'attaque n'était pas non plus évident car, au jeu de l'histoire soviétique, tous les dés sont politiquement pipés. Lui reprocher d'avoir été si longtemps un menchevik, de ne s'être rallié aux bolcheviks qu'à la veille de la révolution et d'avoir si longtemps dénoncé la logique dictatoriale du léninisme ? Le général Volkogonov jette bien là quelques piques, mais il était évidemment préférable de ne pas engager le débat sur le léninisme tant il est clair qu'il n'aurait pas été gagné d'avance et que le régime n'est pas prêt à renier cet héritage constitutif.

Attaquer alors sur l'autre front en reprochant à Trotski d'avoir été l'artisan brutal et pas démocrate du tout de la victoire militaire des révolutionnaires ? Beaucoup de gens le font – en URSS et ailleurs – et cela aurait certainement ravi toute l'influente aile droite du courant nationaliste russe, qui aurait trouvé là une nouvelle occasion d'expliquer que tout le malheur de la révolution vient des juifs.

Il y avait là une carte à jouer puisque tant de gens poussent dans cette direction, mais le fait est que cette carte n'est pas celle de M. Gorbatchev. Ne serait-ce que parce que l'extrême droite russe, incarnée par le mouvement Pamiat, est très largement solidaire des conservateurs de l'appareil communiste, car la « perestroïka » est souvent vue (et non sans raison) comme une victoire des occidentalistes sur les slavophiles.

Erreurs tactiques

Après s'être brièvement demandé si le fondateur de l'armée Rouge n'avait pas si souvent traité Staline d'« *épigone* » parce qu'il lui aurait beaucoup emprunté de sa « *méthodologie sociale* », le général Volkogonov fuit donc ce terrain mouvant. Reste quoi ? Des défauts de caractère (« arrogance », sûreté de soi et de son intelligence, ambition démesurée). L'affirmation – non développée – qu'il aurait été beaucoup plus proche du « césarisme » et du bonapartisme que de la démocratie socialiste dont il se réclamait. Et le très savoureux reproche enfin, implicite mais clair, d'avoir... perdu la lutte contre Staline en multipliant les erreurs tactiques, en ne sachant pas s'attacher une base réelle, en prononçant un mauvais discours lors d'un plénum décisif, ou en formulant encore des slogans dont la « *signification oppositionnelle* » était difficilement perceptible.

Ce n'est plus une analyse historique, moins encore une thèse politique. C'est de la confusion mentale et, dans ce champ de contraintes contradictoires, le général Volkogonov va jusqu'à écrire : « *Il y a des raisons de dire que dans ses années d'activité intense au sein du parti (1917-1924), Trotski n'a pas été un ennemi de la révolution et du socialisme. Il était en revanche déjà un ennemi de Staline. On ne peut pas ne pas lui rendre hommage : contrairement à beaucoup, il ne s'est pas incliné devant la dictature de Staline* [et] *jusqu'à la fin de ses jours, son attitude envers Lénine est demeurée respectueuse.* »

Beaucoup plus soviétique et unilatéral, le « chapeau » dont la *Pravda* a fait précéder ce portrait indique que « *dans l'émigration, Trotski a glissé sur des positions antisoviétiques et antimarxistes* ». Sa réhabilitation n'est pas pour demain, mais après le long article que l'hebdomadaire *Argumenti I Fakti* lui avait déjà consacré le 20 août dernier, l'auteur de la *Révolution trahie* a repris une existence légale.

Il reste un « démon », mais seulement parce que « *dans le temple de l'histoire grandissent parfois des démons : des divinités qui se transforment en mauvais génies* ». Ce n'est pas le temps de la libre recherche historique sans contraintes politiques. C'est déjà pourtant celui de la fin des grands interdits, et, tout en s'abstenant de reconnaître que c'est bien Staline qui a fait assassiner Trotski au Mexique en août 1940, le général Volkogonov ne laisse guère de doute à ce sujet. « *Oui*, écrit-il, *Staline voulait la mort de Trotski,* [car] *le césarisme du chef ne pouvait être entier tant que le lointain exilé était en vie.* »

BERNARD GUETTA.

BIRMANIE : cédant aux pressions de l'opposition

Rangoun décide d'organiser des élections et de restaurer le pluralisme politique

Des élections générales devraient avoir lieu prochainement en Birmanie dans le cadre d'un pluralisme politique. C'est ce qu'a annoncé samedi 10 septembre Radio-Rangoun, citant une décision prise le même jour par le comité central du parti unique, le Parti du programme socialiste. Celui-ci a également décidé qu'il n'y avait pas lieu d'organiser auparavant un référendum populaire à ce sujet, comme l'avait proposé le président Maung Maung. Ce dernier avait convoqué pour le lundi 12 le comité central du parti pour débattre de ce projet de référendum, en réponse aux pressions de la population en faveur d'un retour à un système démocratique et pluraliste. – *(AFP, Reuter.)*

ANGOLA : les suites de la conférence de Brazzaville

Luanda, La Havane et Pretoria vont étudier les détails d'un plan de repli des troupes cubaines

BRAZZAVILLE
de notre envoyé spécial

« *On a fait du bon travail ici.* » Ce jugement satisfait, émis de source diplomatique occidentale, n'est pas une simple formule de circonstance. Car, si le rendez-vous de Brazzaville du 7 au 9 septembre n'a pas abouti à un accord sur le calendrier de retrait du contingent cubain d'Angola (*le Monde* du 10 septembre) – dans le cadre du processus de paix enclenché à Londres il y a quatre mois, – il a permis de déblayer assez de terrain pour qu'on affiche un prudent optimisme parmi les quatre délégations (angolaise, cubaine, américaine et sud-africaine) présentes dans la capitale congolaise. Sauf un mauvais coup de théâtre, celles-ci se retrouveront à Brazzaville dans la semaine du 19 septembre.

Sur le fond de la négociation – le départ de l'armée cubaine, – le communiqué conjoint publié vendredi, tout en étant un peu moins laconique que les fois précédentes, reste délibérément vague : « *Les participants ont exprimé leurs points de vue sur les termes d'un calendrier pour le redéploiement vers le nord et le retrait total par étapes des troupes cubaines d'Angola (...), sont convenus d'approfondir leur examen des propositions faites.* »

On ignore le détail des « *propositions faites* » à Brazzaville et qui seront soumises à l'étude des gouvernements concernés. Mais il est clair que les quatre délégations sont allées très loin dans l'élaboration d'un calendrier de compromis. Il ne s'agit pas seulement de s'entendre sur la date à laquelle le dernier « barbudo » quittera l'Angola, mais surtout de préciser le rythme du retrait, les effectifs concernés à chaque étape et la localisation des bases de repli. Il s'agit d'envisager, carte d'état-major en main, les conséquences logistiques du retrait pour les diverses parties concernées et aussi pour les absents de la négociation : les nationalistes namibiens de la SWAPO et les rebelles angolais de l'UNITA.

Parallélisme

Bien plus. Chacun veut tenir compte, avant de fixer les modalités du retrait cubain, des échéances successives prévues par la résolution 435 du Conseil de sécurité devant permettre l'accession de la Namibie à l'indépendance. Ainsi, le scénario de « la 435 » prévoit un compte à rebours précis, au terme duquel les troupes sud-africaines stationnées en Namibie seront progressivement réduites de trois semaines en trois semaines jusqu'à un reliquat de mille cinq cents hommes qui quitteront à leur tour le pays une semaine après la proclamation des résultats des élections supervisées par les Nations unies.

On peut raisonnablement penser que le rythme du retrait cubain exprimera un certain parallélisme avec celui du départ de Namibie des troupes de Pretoria. Ces discussions techniques ont été menées dans le détail à Brazzaville par les chefs d'état-major des armées angolaise, cubaine et sud-africaine. « *Nous avons défini un compromis, avec toutes ses retombées pratiques sur le terrain,* nous a-t-on indiqué de source proche de la conférence quadripartite. *Chaque gouvernement connaît maintenant la nature des choix qui s'offrent à lui.* » La balle semble donc désormais dans le camp des dirigeants de Luanda, Pretoria et La Havane. A eux de trancher ou de fournir à leurs représentants de nouvelles propositions.

Les chefs des délégations angolaise et cubaine, MM. Venancio de Moura et Carlos Aldana Escalante, ont exprimé leurs sentiments lors d'une conférence de presse qui marquait l'épilogue de cette sixième série de pourparlers. « *Nous avons parcouru une bonne partie du chemin* (...), a estimé M. de Moura. *Nous sommes pratiquement maintenant dans la dernière étape (...). Nous rapprochons peu à peu nos positions.* »

Autant de petites phrases par lesquelles Angolais et Cubains ont voulu, eux aussi, faire savoir que les négociations avançaient. Ils ont officiellement pris acte de la bonne volonté de Pretoria dans le communiqué publié vendredi, constatant que « *les forces sud-africaines se sont retirées* [d'Angola] *avant le 1er septembre et que la commission de contrôle fonctionne d'une manière satisfaisante* ».

Réconciliation nationale

En revanche, s'agissant de l'aspect interne du conflit entre le MPLA et l'UNITA, qui est à l'origine depuis treize ans des interventions extérieures en Angola, Luanda et La Havane maintiennent leur intransigeance. Le chef de la délégation angolaise s'est contenté de réaffirmer la politique de « *clémence* » et de « *réconciliation nationale* » au profit de tous ceux qui renonceraient à la « *ligne terroriste* » suivie par M. Sawimbi.

A mesure que progresse la négociation, les discussions obligent de plus en plus les parties au conflit à prendre en compte la guerre civile angolaise, du seul fait que le rôle et le sort de l'UNITA sont présents à l'esprit de tous. Ce serait pure fiction de vouloir dissocier une paix intérieure et une paix extérieure en Angola.

Tout le talent de M. Chester Crocker, le médiateur américain, a consisté jusqu'à présent à sérier avec méthode les problèmes, voire à les isoler, afin de les résoudre séparément. Mais, tôt ou tard, l'Amérique risque d'avoir à réexaminer ses relations avec M. Jonas Sawimbi, si elle veut continuer avec efficacité sa mission de paix en Afrique australe.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Président d'une université de Grenoble

M. Jean-Jacques Payan est nommé directeur de la recherche à la régie Renault

LYON
de notre bureau régional

Ancien directeur général du CNRS, M. Jean-Jacques Payan vient d'être nommé directeur de la recherche à la régie Renault. Il prendra ses fonctions le 1er octobre tout en conservant son mandat actuel de président de l'université scientifique, technologique et médicale de Grenoble, récemment rebaptisée, à son initiative, université Joseph-Fourier.

En tant que responsable du domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, il devrait accueillir le ministre de l'Éducation nationale, M. Lionel Jospin, le 7 octobre, à Grenoble.

[Né le 3 mai 1935 à Grenoble, *M. Jean-Jacques Payan* est ancien élève de l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm. Agrégé de mathématiques, il enseigne successivement à Orsay puis à Grenoble, où il devient directeur du centre interuniversitaire de calcul en 1978. Elu président de l'université scientifique, technologique et médicale de Grenoble en mars 1981, il est appelé à la fin de cette même année à la direction du Centre national de la recherche scientifique. De février 1982 à mai 1986, il est directeur général des enseignements supérieurs et de la recherche auprès des ministres successifs de l'Education nationale, MM. Alain Savary, Jean-Pierre Chevènement et Alain Devaquet. De retour dans sa ville natale, il est de nouveau élu le 28 janvier 1987 à la présidence de l'université de Grenoble-I.]

Prison pour un ancien gendarme qui conduisait ivre et sans permis

Raymond Thomas, gendarme en retraite, est un incorrigible. En 1986, il avait déjà été interpellé par d'anciens collègues pour conduite en état d'ivresse ce qui lui avait valu un retrait de permis. En dépit de cette mesure, toujours en vigueur, qui aurait dû le contraindre à n'être que passager ou piéton, il a repris le volant de son automobile après avoir « arrosé » cette initiative provocatrice. Il s'est ainsi fait interpeller à Elven (Morbihan) jeudi 8 septembre. Il a été constaté que son taux d'alcoolémie était de 2,24 grammes. Sans plus tarder, le tribunal de Vannes, devant lequel l'ex-gendarme a été déféré, a donc sévi : deux mois de prison dont quinze jours ferme, ce qui lui a valu un mandat d'arrêt immédiat à l'audience.

● **Suppression d'emplois au ministère de la défense.** – Selon la fédération CFTC des personnels civils du ministère de la défense, qui a été reçue, le jeudi 8 septembre, par M. Jean-Pierre Chevènement, le ministre de la défense proposera au Parlement de supprimer trois mille quatre cent trois emplois civils dans son administration en 1989. Cette disposition figurera dans le projet de budget de la défense examiné, le 15 septembre prochain, par les députés membres de la commission de la défense. La déflation des effectifs civils comprend la suppression de mille trois cents emplois, programmée par le précédent gouvernement, au sein du Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), qu'il n'est pas question de privatiser selon la CFTC.

Deuxième suspension pour un policier

Soupçonné d'avoir prêté main forte en 1987 à un commando lors d'une intervention contre des grévistes à Dammarie-lès-Lys (Seine-et-Marne), Henri Leman, alors commandant du corps urbain de La Courneuve, avait été suspendu de ses fonctions puis, finalement, réintégré dans la police à un échelon plus modeste en novembre 1987.

Voici que de nouveau il connaît des ennuis avec sa hiérarchie. C'est pour avoir, cette fois, fait, si l'on peut écrire, des heures supplémentaires au service d'un hôtelier parisien qui lui avait confié la surveillance et la sécurité de son établissement. Cette pratique des « extra » fut découverte par des collègues d'Henri Leman, affectés à la brigade de répression du banditisme (BRB) et appelés par le hasard à venir enquêter sur un vol commis précisément dans l'hôtel où leur collègue était censé assurer tranquillité et bon ordre...

Du coup, Henri Leman vient d'être une nouvelle fois suspendu en attendant une comparution devant le conseil de discipline.

● **Le corps de la petite Faouzia a été retrouvé.** – Les recherches poursuivies vendredi 9 septembre ont permis de retrouver dans un fossé près de Marignies (Nord) le corps de la petite Faouzia, âgée de trois ans et victime de coups portés par sa mère Lamia Reziq. Celle-ci, âgée de vingt-deux ans, avait d'abord tenté de faire croire à une disparition de l'enfant avant d'avouer les faits aux enquêteurs (*le Monde* du 10 septembre).

A B C D E F G

● **ÉTATS-UNIS : un homme tente de s'immoler devant l'ONU.** – Un étranger résidant aux Etats-Unis, Mehrdad Imen, a été hospitalisé dans un état critique après avoir tenté, vendredi 9 septembre, de s'immoler par le feu devant le siège des Nations unies à New-York. La police a indiqué ne pas connaître les motifs de l'acte de cet homme, âgé de trente-deux ans, non plus que sa nationalité exacte. Il a été admis au centre médical Cornel-Hospital à New-York. – *(Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 10 septembre 1988 a été tiré à 525 535 exemplaires

